

GROUPE AFRIQUE II. EDS13

RAPPORT ANNUEL 2021

ALPHONSE IBI KOUAGOU. ADMINISTRATEUR



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Photographie de couverture : Wolfgang Kaehler/LightRocket via Getty Images

Un bâtiment traditionnel en briques crues appelé Tata ou Tata Somba du peuple Somba ou Ditamari, ou encore appelé Batammariba dans le pays Somba dans la partie nord du Bénin.



GROUPE AFRIQUE II. EDS13

RAPPORT ANNUEL 2021

ALPHONSE IBI KOUAGOU. ADMINISTRATEUR



GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Table des matières

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	VII
MESSAGE DU PRÉSIDENT DU GROUPE AFRIQUE II	1
MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR	5
RESUMÉ ANALYTIQUE DU RAPPORT	9
MISSION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	15
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	17
PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
ORGANISATION DU TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	18
POINTS SAILLANTS DU TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE FISCAL 2021 ...	20
POINTS SAILLANTS DU TRAVAIL DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE FISCAL 2021	21
MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2020–2022 DU BUREAU	27
RAPPEL DES AXES DU PLAN STRATÉGIQUE 2020–2022 DU BUREAU	27
RENFORCEMENT DE LA LIAISON ENTRE NOS PAYS ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE	29
Contact avec les autorités, les Unités de gestion de pays (CMU) de la Banque et d'autres acteurs sur le terrain	29
Renforcement de l'accent sur quelques secteurs clés	33
Renforcement de l'orientation stratégique vers certaines catégories de pays	49
MOBILISATION DES FINANCEMENTS AU PROFIT DU SECTEUR PUBLIC PENDANT LA PÉRIODE DE COVID-19 ET AMÉLIORATION DES TAUX DE DÉCAISSEMENT ET D'ABSORPTION	56
Mobilisation des financements annoncés pour la deuxième phase de la riposte contre la COVID-19 et dans le cadre d'autres initiatives de mobilisation de ressources	56
Suivi de l'utilisation des fonds de l'IDA-19 et participation au Processus de reconstitution des ressources au titre de l'IDA20	68
Mobilisation de ressources additionnelles	74
Mécanisme d'action contre la famine	77
CONTRIBUTION À LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS PRIVÉS	86
Appui du GROUPE De la Banque mondiale pour établir ou consolider des institutions nationales et régionales pour la promotion du secteur privé	86
Collaboration avec IFC et MIGA pour améliorer leurs interventions dans nos pays	88
Mise en œuvre de la stratégie IFC 3.0	93
RENFORCEMENT DE LA VOIX ET DE LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II	109

Mise en œuvre du programme d'augmentation du capital de 2018	109
Renforcement des échanges sur une base régionale entre nos autorités nationales et la direction du Groupe de la Banque mondiale	111
Programme de renforcement de la diversité et de l'inclusion	111
Concertation entre le Bureau et nos Gouverneurs sur des questions stratégiques	115
Renforcement de la coordination avec les autres Administrateurs africains sur des sujets d'intérêt commun	115
OPÉRATIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE DANS NOS PAYS	118
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD)/ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)	118
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)	120
AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS (MIGA)	122
BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DU GROUPE AFRIQUE II À LA BANQUE MONDIALE	124
ANNEXES.....	127

Acronymes et abréviations

AC	Comité d'audit du Conseil d'Administration de la Banque mondiale	FAO	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	OMS	Organisation mondiale de la santé
AFA	Association des agriculteurs asiatiques	FCS	Situation de Fragilité et de Conflit	OMC	Organisation mondiale du commerce
AIE	Agence Internationale de l'énergie	FCV	Fragilité, Conflit, et Violence	PAM	Programme alimentaire mondial
AMC	Société de gestion d'actifs	FICR	Fédération internationale de la croix rouge	PBA	Allocation des ressources de base (IDA)
APD	Aide publique au développement	FIDA	Fonds International pour le Développement Agricole	PBG	Garantie basée sur les politiques (Banque mondiale)
ASS/C	Afrique subsaharienne et Caraïbes	FIGE	Enveloppe de réponse à la COVID-19 en faveur des institutions financières (IFC)	PDDAA	Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique
AVATT	Équipe spéciale pour l'acquisition des vaccins en Afrique	FMI	Fonds Monétaire International	PEF	Mécanisme de Financement d'Urgence en Cas de Pandémie
BC	Comité du Budget du Conseil d'Administration de la Banque mondiale	FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population	PIB	Produit Intérieur Brut
BIRD	Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement	FTCF	Facilité pour la réponse d'urgence à la COVID-19 (Banque mondiale)	PME	Petites et Moyennes Entreprises
BMZ	Ministère allemand de la coopération et du développement	GAFSP	Programme mondiale pour l'agriculture et la sécurité alimentaire	PPA	Évaluation de la performance des politiques publiques (IDA)
CCAP	Plan d'action pour le Changement climatique (Banque mondiale)	GAVI	Alliance mondiale pour le vaccin	P4R	Financement basé sur les résultats
CCFP	Programme de financement des produits de base essentiels (IFC)	GBM	Groupe de la Banque mondiale	PRI	Assurance contre les risques politiques (MIGA)
CDC	Centre de contrôle des maladies	GCI	Augmentation générale de capital (GBM)	PRA	Allocation pour la Prévention et la Résilience
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest	GES	Gaz à effet de serre	PSW	Guichet du Secteur Privé
CEMAC	Communauté économique et Monétaire de l'Afrique Centrale	GHP	Plateforme mondiale pour la santé	RAS	Services d'Assistance Remboursable
CEPI	Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies	GRID	Développement vert résilient et inclusif	RDC	République Démocratique du Congo
CMU	Représentation régionale de la Banque mondiale	GTLP	Programme de liquidité pour le commerce mondial (IFC)	RECA	Allocation pour le maintien des services essentiels dans les situations de crise et de conflit
CODE	Comité sur l'efficacité du développement (Conseil d'Administration de la Banque mondiale)	GTFP	Programme de financement du commerce mondial (IFC)	ROPPA	Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs Agricoles d'Afrique de l'Ouest
COGAM	Comité des questions administratives concernant la gouvernance et les Administrateurs (Banque mondiale)	HRC	Comité des ressources humaines du Conseil d'Administration de la Banque mondiale	RSE	Enveloppe pour la réponse à la crise du secteur réel (GBM)
CODE	Comité de Suivi de l'Efficacité du Développement	IDA	Association Internationale de Développement	SCI	Augmentation sélective de capital (GBM)
COVAX	Dispositif d'accès mondiale aux vaccins anti- COVID-19	IDE	Investissement Direct Étranger	SPRP	Programme stratégique de préparation et de réponse contre la COVID-19 (Banque mondiale)
CPSD	Diagnostic du secteur privé du paysational	IFC	Société Financière Internationale	SSF	Forum des petits États
CRW	Guichet de riposte aux crises	IPD	Institut Pasteur de Dakar	SUW	Guichet de financement complémentaire
DE4A	Economie Digitale pour l'Afrique	IPF	Financement des projets d'investissement	UA	Union Africaine
DSSI	Initiative de suspension du service de la dette	JET	Emplois et Transformation Économique	UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
EU	États-Unis d'Amérique	MCCP	Programme de Gestion de Portefeuille de Prêts Communs	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
EMDE	Marché émergent et économie en développement	MIC	Pays à Revenu Intermédiaire	WCS	Système de financement du fonds de roulement (GBM)
		MIGA	Agence Multilatérale de Garantie des investissements		
		MMI	Initiative du maillon manquant (GAFSP)		
		ODD	Objectif de Développement Durable		
		OP2.30	Politique opérationnelle 2.30 de la Banque mondiale		

Message du Président du Groupe Afrique II



Kamalidini SOUEF

L'honneur m'échoit de vous présenter le rapport annuel 2021 de l'Administrateur du Groupe de la Banque mondiale (GBM). Ce rapport intervient dans un contexte marqué, pour la deuxième année consécutive, par une conjoncture économique particulièrement difficile. En effet le monde subit toujours les effets néfastes de la pandémie COVID-19. Les perspectives d'une sortie de cette crise sanitaire, économique et sociale restent incertaines en raison de l'indisponibilité et de l'inaccessibilité aux vaccins dans plusieurs régions du globe, la résurgence du virus avec ses variantes, et les impacts continus sur les activités économiques à travers le monde.

Malgré ces contraintes, le Bureau de l'Administrateur a maintenu une communication régulière avec nos pays et a usé de son influence au sein du Conseil d'administration de la Banque à bon escient pour mieux positionner les stratégies et opérations du Groupe de la Banque en faveur de nos pays. J'ai l'insigne honneur de vous faire un bilan très succinct des progrès réalisés durant l'année écoulée.

La pandémie de la COVID-19 a bouleversé sérieusement le quotidien de millions de personnes dans les pays en développement. Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) s'est attaché à aider les pays à faire face à l'urgence sanitaire, à renforcer les systèmes de santé, à protéger les personnes pauvres et vulnérables, à soutenir les entreprises, à créer des emplois et à amorcer une reprise verte, résiliente et inclusive.

Face aux répercussions sanitaires, économiques et sociales de cette crise, le Groupe de la Banque mondiale, sous la houlette de son Conseil d'Administration, a mis à la disposition de ses clients 160 milliards de dollars au cours des 15 derniers mois, d'avril 2020 à juin 2021. Ce montant a été totalement délivré au 30 juin 2021. À ce jour, le programme a profité à plus de 100 pays, dont ceux de notre groupe, avec des opérations d'urgence pour prévenir, détecter et répondre à la COVID-19 tout en renforçant les systèmes de santé publique. Cette riposte sans précédent dans l'histoire du GBM a vu une augmentation de ses financements de plus de 60 % par rapport à la période des 15 mois pré-pandémie.

Après le ralentissement consécutif à la situation sanitaire de l'an dernier, l'économie mondiale devrait enregistrer une croissance de 5,6 % en 2021. À ce jour pourtant, le rythme de la reprise est inégal et de nombreux pays parmi les plus pauvres du monde en sont exclus. Alors qu'environ 90 % des économies avancées devraient retrouver leur niveau de revenu par habitant d'avant la pandémie d'ici 2022, seul un tiers environ des économies émergentes et en développement comme les nôtres pourraient faire de même. En outre, l'extrême pauvreté dans le monde a augmenté en 2020 pour la première fois depuis plus de vingt ans, et près de 100 millions de personnes sont tombées dans l'extrême pauvreté.

Les dons et prêts à taux d'intérêt faible ou nul accordés aux pays les plus pauvres par l'Association internationale de développement (IDA), guichet auquel émargent la plupart des pays membres de notre groupe, se sont élevés à 53,3 milliards de dollars. Pour faire face à l'augmentation des besoins de financement, la Banque mondiale a utilisé la totalité des ressources restantes de l'IDA18 au cours de l'exercice 2020 et a concentré sur l'exercice 2021 environ la moitié de l'enveloppe triennale de celles de l'IDA19. En février 2021, les représentants des pays donateurs et emprunteurs ont accepté d'avancer d'un an le processus de reconstitution des ressources au titre de l'IDA20 pour permettre le maintien d'un niveau de financements accrus au cours des prochaines années.

En outre, au cours de cette même période, l'IFC, qui est dédiée au développement du secteur privé, a engagé un niveau record de 42,7 milliards de dollars, y compris les financements à court terme (10,4 milliards de dollars) et les ressources mobilisées auprès d'autres investisseurs (14,9 milliards de dollars). Sur ce total, 37 % ont été alloués à des pays à faible revenu, fragiles ou touchés par un conflit. L'IFC a apporté des liquidités pour permettre aux entreprises de rester en activité, tout en augmentant les investissements dans les activités en première ligne de la riposte à la pandémie, y compris des investissements substantiels pour la production des vaccins en Afrique. L'IFC a également élargi ses activités de financement du commerce et des chaînes d'approvisionnement. Elle continue son travail en amont pour instaurer des conditions susceptibles d'attirer des investissements privés et préparer le terrain pour une reprise plus rapide du secteur privé.

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), qui a pour mission de faciliter les investissements directs étrangers dans les pays en développement, a émis 7,6 milliards de dollars de nouvelles garanties sur la période de 15 mois suivant le début de la pandémie, dont 19 % ont permis de soutenir des projets dans des pays IDA et dans des contextes de fragilité, y compris dans les pays de notre groupe.

Malgré ces efforts importants, les besoins de nos pays pour continuer de contrer la crise tout en préparant une relance forte, verte, et inclusive, demeurent importants. En conséquence, notre Bureau continue de plaider pour une augmentation des financements du GBM, comme en témoigne le plaidoyer actif qu'il mène autour du processus de reconstitution des ressources au titre de l'IDA20 et qui a notamment conduit à anticiper ce processus. Par ailleurs, dans le même cadre, le plaidoyer auprès de l'IFC et de la MIGA pour un soutien plus conséquent aux opérateurs économiques privés de nos pays, se poursuit. En conséquence, je voudrais terminer en invitant tous mes pairs Gouverneurs de notre groupe à soutenir et à relayer activement ces plaidoyers.

Kamalidini SOUEF

Ministre des Finances, du Budget,
et du Secteur bancaire de l'Union des Comores

Message de l'Administrateur



Alphonse Ibi KOUAGOU

L'exercice 2021, tout comme le précédent, marque un moment particulièrement difficile pour la communauté internationale et le Groupe de la Banque mondiale (GBM). Depuis avril 2020, l'activité du GBM reste dominée par les interventions contre la pandémie de la COVID-19, son impact sur le secteur de la santé et sur l'activité économique mondiale, ainsi que la préparation de la relance post-pandémie.

La stratégie que j'avais annoncé pour guider mon mandat a intégré ce contexte. Elle a été mise en œuvre dès le premier jour de mon mandat. Une stratégie reposant sur quatre piliers dont : i) un plus grand rapprochement sur le terrain avec nos autorités et tous les acteurs du développement ; ii) un plaidoyer pour une mobilisation de toutes les formes de ressources disponibles auprès du GBM en faveur des États ; iii) une sensibilisation sur la nécessité de promouvoir l'investissement privé et l'entrepreneuriat national ; et iv) enfin, une plus grande synergie avec mes pairs africains aux Conseils d'Administration du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI).

La mise en œuvre de cette stratégie au cours de l'exercice 2021 a été focalisée sur les deux piliers centraux que sont les plaidoyers pour une mobilisation plus conséquente de toutes les ressources disponibles au sein du GBM au profit de nos pays et de leurs secteurs privés, soutenus par les deux autres piliers. Nous avons mis en exergue, de concert avec les autres Bureaux africains du Conseil d'Administration et nos alliés du sud et du nord, l'ampleur des besoins de nos pays aux prises avec la pandémie, ses conséquences socio-économiques, et le dispositif nécessaire pour reconstruire nos économies en mieux, en plus vert, et de façon résiliente et inclusive, après la pandémie.

L'intervention massive d'urgence de l'IDA et de la BIRD est allée grandissante pour aider les pays à faire face à la propagation du virus et ses conséquences économiques. Elle a été couplée avec un plaidoyer fort auprès des créanciers pour la suspension des paiements du service de la dette. Elle a abouti à une reprise des négociations pour des ressources supplémentaires au titre de l'IDA. Par la suite, le Bureau a

plaidé pour un accès équitable aux vaccins contre la pandémie. Ce qui a débouché sur un programme d'appui du GBM aux pays membres les plus pauvres pour l'acquisition et le déploiement de vaccins anti-COVID.

La riposte d'urgence à la crise a d'abord conduit la Banque à restructurer tous les portefeuilles de prêt existants pour mobiliser le premier contingent de ressources à cet effet. Dès que l'IDA-19 est entré en vigueur en juillet 2020, le maximum de ressources a été exceptionnellement consommé sur la première année d'exécution, au lieu d'une répartition égale sur les trois années du cycle d'urgence. Cette combinaison de ressources a permis à la Banque d'aider nos pays à organiser une riposte diligente et vigoureuse contre le virus.

Ainsi, en mars 2020, le GBM a été la première Banque multilatérale de développement à lancer une réponse d'urgence à la pandémie avec son Programme de préparation et d'intervention stratégique de 14 milliards de dollars américains, dont 6 milliards pour l'IDA et la BIRD et 8 milliards de la Société Financière Internationale (IFC). En octobre 2020, la Banque mondiale a approuvé un financement supplémentaire de 12 milliards de dollars américains pour permettre aux pays à revenu faible et intermédiaire un accès abordable et équitable aux vaccins anti-COVID, tout en renforçant leurs systèmes de santé. Cette enveloppe a été par la suite relevée à 20 milliards de dollars américains. L'IFC a également lancé la Plate-forme mondiale pour la santé (GHP) de 4 milliards de dollars américains pour aider le secteur privé à combler les déficits d'approvisionnement en médicaments, équipements et fournitures de santé essentiels. L'Agence multilatérale de garantie (MIGA) a complété ces efforts avec son programme de réponse à la COVID-19 de 6,5 milliards de dollars américains, qui vise à fournir des garanties pour mobiliser des financements privés et soutenir les gouvernements et le secteur privé dans la réponse à la crise sanitaire et économique. Avec tout ce dispositif, le GBM s'engageait à déployer jusqu'à 160 milliards de dollars américains à fin juin 2021 pour aider les pays à répondre à la crise de la COVID-19 et à relancer leurs économies.

En ce qui concerne spécifiquement les pays de notre groupe, les financements mis à leur disposition par la BIRD et l'IDA se sont élevés à 7 465 millions de dollars au cours de l'exercice fiscal écoulé, soit une augmentation de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Les engagements cumulés de l'IFC dans les pays de notre groupe au 30 juin 2021 s'élevaient à 1 900 millions de dollars ou 15 % des engagements en Afrique. Les plaidoyers de notre Bureau, se sont traduits par une plus grande présence de l'IFC dans les pays du groupe comme en témoignent les ouvertures de bureaux dans plusieurs de nos pays au cours de ces deux derniers exercices ; ce qui lui permet de mieux appréhender les besoins de nos pays et des opérateurs économiques privés. Quant à la MIGA, ses interventions se sont élevées à 2 261 millions de dollars pratiquement stables par rapport au montant de 2 234 de l'exercice précédent, après une forte augmentation de 15 % au cours de l'exercice 2020.

Les prévisions d'engagements de la Banque jusqu'en juin 2023 dans l'ensemble des pays en développement portent sur 330 à 350 milliards de dollars. Cependant, l'ampleur des besoins de financements et leur projection, ainsi que la surutilisation des ressources durant la première année de l'IDA19 ont conduit le Bureau à mener une coalition avec tous les pays bénéficiaires pour une augmentation de l'enveloppe de l'IDA19. Ce plaidoyer a finalement abouti à une reconstitution anticipée des ressources au titre de l'IDA20 dont les négociations ouvertes en juillet 2021 se poursuivent jusqu'à la fin de l'année 2021.

Le reste de mon mandat demeurera probablement marqué par les financements au titre de la riposte contre la pandémie et la reconstruction en mieux de nos économies pour lesquels le Bureau continuera de plaider pour une maximisation des ressources. Conformément à la stratégie du Bureau, un accent particulier est mis sur la digitalisation de nos économies, l'énergie, le capital humain, et l'agriculture, afin d'aider à assurer la meilleure relance possible et la remise des pays sur les rails vers les ODD à l'horizon 2030. Le Bureau poursuivra également la sensibilisation pour que chacun de nos pays puisse souscrire et payer, à temps, les parts qui lui ont été attribuées dans le cadre des augmentations de capital de la BIRD et de l'IFC de 2018.

Le 15 juillet 2021 s'est tenu à Abidjan, sur invitation du Président Alassane OUATTARA, un Sommet des Chefs d'État africains destiné à définir les priorités communes en matière de développement en Afrique et faire un plaidoyer auprès des principaux donateurs de l'IDA, dans le cadre de la reconstitution des ressources au titre de l'IDA20, afin de mobiliser au moins 100 milliards de dollars. Je voudrais solliciter votre appui pour la Déclaration d'Abidjan. Cet appui doit être soutenu par la matérialisation des engagements de nos pays à jouer leur partition en souscrivant et en payant leurs parts de l'augmentation de capital de la BIRD et de l'IFC, ainsi que la poursuite des efforts pour le relèvement des taux de décaissement et de mise en œuvre des projets de la Banque dans nos pays.

Alphonse Ibi KOUAGOU

Administrateur pour le Groupe Afrique II

Resumé analytique du Rapport

L'exercice 2021 tout comme le précédent marque un moment particulièrement difficile de l'histoire du monde et du Groupe de la Banque mondiale (GBM). L'activité du Groupe reste dominée par les interventions contre la pandémie de la COVID-19. La période sous-revue a été surtout marquée par le renforcement de la maîtrise de la pandémie à travers la production et le déploiement des vaccins ainsi que la préparation de la relance post-pandémie et d'une reconstruction des économies en mieux, en plus vert, plus résilient et plus inclusif, dans le cadre de l'approche *Développement vert, résilient et inclusif (GRID)*.

POINTS SAILLANTS DU TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE

Le Conseil d'Administration a discuté et approuvé plusieurs initiatives et programmes importants en soutien à la fois aux besoins immédiats des pays et aux objectifs de développement à plus long terme. Il s'agit notamment des efforts de vaccination et de l'aide aux pays les plus pauvres en approuvant un volume important de prêts pour des projets et des initiatives visant à relever des défis multiformes, protéger le capital humain, et fournir des filets sociaux ciblant les personnes les plus vulnérables. Tenant compte des immenses besoins de financement, le Conseil a convenu d'avancer le processus de reconstitution des ressources au titre de l'IDA20. De plus, le Conseil a approuvé une mise à jour de la politique opérationnelle OP2.30 de la Banque mondiale (Coopération au développement et fragilité, Conflits et violence) pour aider à mettre en œuvre la Stratégie du GBM pour la fragilité, les conflits et la violence. Le Conseil a approuvé un cadre qui soutient un développement vert, résilient et inclusif (GRID) pouvant aider à relever le défi à plus long terme du changement climatique. Le Conseil a approuvé les nouveaux objectifs ambitieux de financement climatique décrits dans le Plan d'action du GBM pour le changement climatique 2021–2025 et l'alignement du financement du Groupe sur l'accord de Paris. Le Conseil a instruit le GBM de continuer à nouer des partenariats à travers un cadre stratégique pour aider

à générer des solutions du secteur privé qui confrontent les défis du développement. Des efforts importants ont été déployés au cours de l'exercice pour lutter contre l'injustice raciale au sein du GBM et avec les clients, y compris un ensemble de recommandations émises par le Groupe de travail sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2020–2022 DU BUREAU

La Stratégie de l'Administrateur pour la période 2020–2022, mise en place au début de son mandat, est conçue pour permettre au Bureau de peser de son poids pour générer le maximum d'avantages au profit des pays qu'il représente au Conseil d'Administration du GBM, à travers une collaboration étroite et efficace avec les autorités de ces pays, les autres Administrateurs, ainsi que la direction et les services du GBM. Cette Stratégie est structurée autour de quatre (4) domaines prioritaires qui comptent treize (13) objectifs au total. Des progrès ont été réalisés au cours de l'exercice 2021 sur chacun des quatre domaines prioritaires, à savoir : i) le renforcement du rôle de liaison entre nos pays et le GBM ; ii) la mobilisation des financements au profit du secteur public pendant la période de COVID-19 et amélioration des taux de décaissement et d'absorption ; et iii) la contribution à la mobilisation des financements privés, et (iv) le renforcement de la voix et de la représentation du groupe Afrique II.

Renforcement du rôle de liaison entre nos pays et le Groupe de la Banque mondiale

Au moment où le Bureau plaide pour que le GBM augmente les ressources et l'appui qu'il apporte à tous les pays qu'il représente, surtout dans un contexte marqué par la crise de la COVID-19, il est impératif de travailler avec les acteurs nationaux afin de mieux comprendre leurs besoins et priorités, et de réfléchir avec eux aux solutions idoines pour y donner suite.

Malgré les conditions de déplacement difficiles et les restrictions imposées par la COVID-19 sur les voyages et les contacts, le Bureau a multiplié les échanges avec les acteurs sur le terrain, soit dans le cadre de missions régulières, soit à travers des consultations virtuelles ou en ligne. Les moyens technologiques disponibles au sein du Groupe de la Banque mondiale pour des réunions virtuelles ont été mis à contribution pour compléter ou suppléer les missions sur le terrain. Hormis les consultations traditionnelles de l'Administrateur avec les autorités nationales, d'autres missions ont été effectuées par l'Administrateur-Suppléant, les Conseillers-principaux, et les Conseillers.

Mobilisation des financements au profit du secteur public pendant la période de COVID-19 et amélioration des taux de décaissement et d'absorption

Du fait de la propagation de la COVID-19, la plupart des pays africains sont confrontés à une crise sanitaire et économique sans précédent qui menace le continent, les progrès qui y ont été accomplis ces dernières années sur le plan du développement, et les perspectives de croissance régionale dans les

années à venir. De ce fait, il était urgent de prendre des mesures décisives et d'obtenir l'aide de la communauté internationale pour limiter les pertes humaines et économiques, protéger les plus vulnérables, et reconstruire les économies en mieux pour un développement plus vert, plus résilient, et plus inclusif.

Face à la flambée des requêtes de financements, la Banque mondiale a annoncé le 30 juin 2021 l'augmentation du financement disponible pour l'achat et le déploiement de vaccins anti-COVID à 20 milliards de dollars américains au cours des 18 prochains mois, ajoutant 8 milliards de dollars aux 12 milliards annoncés précédemment. Ceci porte à 26 milliards de dollars américains l'aide sanitaire d'urgence de la Banque mondiale, dont 10,4 milliards (40 %) ont été déboursés. Le soutien de la Banque mondiale à la vaccination anti-COVID est désormais en place dans 53 pays (dont 29 en Afrique), avec des opérations d'un montant total de 4,4 milliards de dollars américains au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2021, l'aide sanitaire d'urgence de la Banque mondiale en faveur des pays du groupe Afrique II se chiffrait à 1 milliard de dollars américains pour 20 pays. Depuis lors, des financements additionnels ont été accordés au Mali et au Tchad. D'autres financements additionnels sont également prévus dans les prochains mois pour le Burkina Faso, la République centrafricaine et le Gabon.

Outre la riposte sanitaire de la Banque mondiale qui s'appuie sur le premier pilier de la stratégie du GBM pour contrer la pandémie de COVID-19 (Sauver des vies), des progrès notables ont également été enregistrés au niveau des trois autres piliers. Ce sont en tout 157 à 160 milliards de dollars américains d'engagements qui ont pu être mis à la disposition des pays, dont 104 milliards de dollars pour financer les opérations de la Banque mondiale.

Depuis le début de la crise de COVID-19, le Bureau de l'Administrateur n'a ménagé aucun effort pour s'assurer que les pays du groupe Afrique II disposent le plus rapidement possible des financements disponibles dans le cadre de la riposte du GBM et au-delà.

Le Bureau demeure préoccupé par le fait qu'à ce jour moins de 3 % de la population africaine ait été complètement vaccinée. Ce taux est le plus bas au monde. En effet, seulement environ deux doses de vaccin ont été administrées pour 100 personnes sur le continent africain, contre une moyenne de 68 doses pour 100 personnes dans les pays à revenu élevé. À ce rythme, les inégalités mondiales en matière d'accès aux vaccins anti-COVID ne pourront que se traduire par une divergence marquée de la reprise économique entre les pays avancés et les pays à faible revenu.

Aussi, le Bureau entend poursuivre le plaidoyer pour un soutien renforcé du GBM à l'accroissement de la capacité de production mondiale de vaccins anti-COVID qui demeure un obstacle majeur. A cet égard, le Bureau a salué la mise en place de la force d'intervention conjointe de la Banque mondiale, du FMI, de l'OMS et de l'OMC avec l'espoir que cette initiative se traduise par des actions concrètes et porte rapidement ses fruits. Le Bureau poursuivra le suivi sur l'opérationnalisation de cette initiative et des résultats escomptés au cours des mois à venir. Au-delà de l'urgence actuelle, le Bureau continuera de

soutenir l'idée de mise en place, avec l'appui du GBM, des systèmes de santé résilients en Afrique qui puissent répondre aux futures pandémies et permettre d'enrayer les maladies tropicales négligées.

En vue d'atténuer les perturbations engendrées par la COVID-19, le Bureau a fait un plaidoyer fort auprès des services de la Banque mondiale, de concert avec les autres membres du Conseil d'Administration, en faveur du besoin d'agir sans délai pour apporter une assistance aux pays et définir un cadre conceptuel permettant à la fois d'orienter la riposte du GBM en faveur des pays touchés par la crise de COVID-19 et de garder le cap sur les objectifs de développement à long-terme. Ainsi, les discussions avec les services, les représentants des pays emprunteurs et le Conseil d'administration, ont permis de réaliser des progrès dans la mise en œuvre de l'IDA-19 qui devraient fournir une base solide pour accélérer les progrès de l'IDA20. Le Bureau a encouragé la Direction de la Banque à affiner le suivi et l'évaluation des résultats concernant les femmes, la santé, la prestation de services dans les pays FCV, les flux financiers illicites, les énergies renouvelables. En outre, le Bureau a soutenu certains ajustements proposés par la Direction au niveau de l'IDA-19, afin de permettre à l'Association de jouer pleinement sa partition dans le cadre de la riposte du GBM contre la crise de la COVID-19.

Contribution à la mobilisation des financements privés

Afin de pallier le déclin continu de l'aide publique au développement, les partenaires au développement encourage de plus en plus les pays à recourir au financement privé. Cela est possible mais nécessite des réformes de l'environnement des affaires dans la plupart de nos pays. En conséquence, lors des discussions avec les équipes du GBM et lors de ses différentes missions de consultation, l'Administrateur a encouragé à la fois la Banque et les autorités à se focaliser davantage sur les réformes urgentes pour améliorer significativement l'environnement des affaires. Car cela constitue le principal facteur d'attrait des investissements privés. Il est important que les efforts enclenchés par les gouvernements africains dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles soient accélérés. Cela est devenu plus que jamais un impératif pour la relance économique post- COVID-19.

Pour d'aider à la réalisation des réformes nécessaires pour attirer les investissements privés, le GBM a réalisé des opérations d'appuis budgétaires dans nos pays pour un volume total d'engagements de 2,0 milliards de dollars américains au cours de l'exercice fiscal 2021, soit un montant stable par rapport à l'exercice 2020 qui a connu une forte augmentation de 45% par rapport à la période précédente. La plupart des appuis budgétaires de ces deux dernières années sont liés aux financements des réformes nécessaires pour la relance post -COVID-19. Ils résultent tous des financements de l'IDA. Les opérations d'appuis budgétaires de la BIRD sont restées très faibles voire inexistantes ces dernières années, justifiant les efforts de plaidoyer du Bureau pour un soutien plus accru de la BIRD aux pays de notre groupe qui émergent à ce guichet.

La Société Financière Internationale (IFC) contribue à la riposte d'urgence contre la pandémie de COVID-19 à travers un financement de 8,4 milliards de dollars américains dont : i) 2 milliards de dollars américains du Mécanisme de riposte aux crises du secteur réel (RSE), en soutien aux clients d'IFC dans les secteurs

de l'infrastructure, de l'industrie manufacturière, de l'agriculture et des services qui sont vulnérables à la pandémie ; et ii) 6,4 milliards de dollars américains en appui aux institutions financières (FIGE).

Au titre des réalisations de la *Global Health Platform* (GHP), le Conseil d'Administration de l'IFC a approuvé le 27 mai 2021 un investissement de 725 millions de dollars américains en faveur d'*Aspen Pharmacare Holdings Limited*, une société pharmaceutique de premier rang en Afrique du Sud qui s'implique dans la production de traitements thérapeutiques et de vaccins anti-COVID sur le continent africain en partenariat avec Johnson & Johnson. Ce nouveau projet devrait pouvoir fournir 300 millions de doses anti-COVID. Par ailleurs, le 9 juillet 2021, l'IFC a annoncé une nouvelle collaboration avec l'Institut Pasteur de Dakar (IPD) et d'autres partenaires pour démarrer un centre régional de production (hub) de vaccins, y compris de vaccins anti-COVID. L'IPD est le seul fabricant de vaccins contre la fièvre jaune en Afrique certifié par l'OMS. Il est bien positionné pour offrir une plaque tournante dans la production de vaccins anti-COVID pour la sous-région. Au cours de la période sous revue, le Bureau a étroitement collaboré avec l'IFC sur ces initiatives et l'a exhorté à jouer pleinement son rôle dans le développement des capacités locales de fabrication de vaccins sur le continent africain.

MIGA contribue à la riposte contre la pandémie de COVID-19 à travers une allocation de 6,5 milliards de dollars américains de garanties dans le cadre d'une stratégie structurée autour de trois piliers : le premier en appui aux achats d'équipement médical comme les kits de tests ; le second en appui au financement des fonds de roulement des PME et à l'optimisation du capital des banques régionales ; et le troisième visant à compléter les efforts de l'IFC dans le financement du commerce sur les marchés IDA et dans les pays en situation de fragilité et de conflit (FCS).

Renforcement de la voix et de la représentation du groupe Afrique II

Dans sa stratégie, l'Administrateur a choisi d'assurer la mise en œuvre rapide du programme d'augmentation du capital de 2018, de renforcer les échanges sur une base régionale entre nos autorités nationales et la direction du Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir des solutions régionales, et de faire progresser le programme d'accroissement de la diversité et de l'inclusion au sein de la Banque.

En ce qui concerne l'augmentation du capital, à la date du 6 août 2021, seulement huit pays (8) de notre Groupe ont pu soumettre leurs documents de souscription au Capital de la BIRD au Secrétariat Général de la Banque. Sur les huit pays, cinq ont payé (en partie) 1 343 actions (soit moins de 20 % du total des actions attribuées qui s'élève à 7 137 actions). Ce sont par conséquent quinze (15) pays membres de notre groupe qui n'ont pas encore initié le processus de souscription des parts qui leur ont été attribuées.

Pour l'IFC, les informations disponibles indiquent qu'à la date du 6 août 2021, seulement huit pays (8) du Groupe ont pu remplir les exigences de documentation pour la souscription des parts qui leur ont été attribuées. Sur les huit pays, quatre ont payé (en partie) 7 317 actions. Ce sont par conséquent quinze (15) pays membres du Groupe qui n'ont pas encore initié le processus de souscription des parts qui leur ont été attribuées.

S'agissant du renforcement des échanges sur une base régionale entre nos autorités nationales et la direction du Groupe de la Banque mondiale, les restrictions imposés aux déplacements et contacts internationaux par le contexte de la COVID-19 ont pesé sur le déploiement de cet aspect de la stratégie du Bureau au cours de l'exercice écoulé. Cependant, le Bureau a pu intervenir dans la facilitation de certaines rencontre virtuelles entre la Banque et les organisations et institutions sous-régionales dont nos pays sont membres. Il s'agit notamment des discussions entre la Banque et le FMI, d'une part, et les Etats et institutions de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), d'autre part, sur la mise en œuvre de la stratégie régionale de sortie de crise.

Compte tenu de l'enjeu, il était nécessaire de mobiliser les pays de notre groupe pour appuyer le plaidoyer des Administrateurs africains auprès des donateurs pour une reconstitution robuste des ressources au titre de l'IDA20. A cet égard, l'Administrateur n'a pas hésité à saisir certains Chefs d'États de nos pays pour solliciter leurs appuis individuels et collectifs pour ce plaidoyer. Cet appel a finalement abouti à l'organisation du Sommet historique d'Abidjan sur l'IDA20 au cours duquel une douzaine de Chefs d'Etat et de Gouvernement africains ont plaidé pour une reconstitution forte des ressources.

Enfin, sur la question de la diversité et de l'inclusion, au cours de la période sous revue, et sous l'impulsion de l'Administrateur en sa qualité de Président du Comité des Ressources humaines, le Bureau a poursuivi le plaidoyer pour faire avancer l'agenda de la diversité tel que défini par le GBM. Cet agenda comprend entre autres priorités, d'atteindre un objectif de 12,5 % pour les cadres originaires de l'Afrique subsaharienne et des Caraïbes représentés au sein de l'institution. Toutefois cette cible ayant été atteinte en 2017 pour la Banque mondiale et en 2019 pour la IFC, le GBM a commencé au cours de l'exercice 2020, à rendre compte des progrès de la diversité à l'aide d'un nouvel ensemble d'indicateurs. Celui-ci comprend la mesure de la diversité et de l'inclusion en matière de genre et une autre mesure en termes de représentation sous-régionale du personnel.

Au niveau de la haute direction, le Groupe Afrique II a pu bénéficier de la nomination de M. Makhtar DIOP d'origine sénégalaise au poste de Directeur General et Vice-Président Exécutif de l'IFC. Le Bureau continuera à veiller à ce que les jeunes diplômés africains puissent accéder par le mérite à des postes de haute responsabilité au sein de l'institution, notamment en postulant au programme annuel de recrutement du GBM dédié aux jeunes professionnels, qui constitue le vivier des futurs dirigeants. Leur progression dans la hiérarchie devrait permettre à l'Afrique d'avoir une meilleure représentation aux échelons supérieurs de la Banque mondiale dans l'avenir.

Mission du Groupe de la Banque mondiale

La mission du Groupe de la Banque mondiale (GBM) s'articule autour de deux objectifs ambitieux mais réalistes : i) Mettre fin à l'extrême pauvreté d'ici 2030, en réduisant le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour ; ii) Promouvoir une prospérité partagée, en stimulant la croissance des revenus des 40 % les plus pauvres de la population dans chaque pays.

Pour atteindre ce double objectif, le GBM travaille avec ses partenaires des secteurs public et privé, collabore avec la société civile et les gouvernements, et fait participer les bénéficiaires et parties prenantes sur le terrain, afin de s'assurer que chaque individu ait la possibilité de réaliser pleinement son potentiel.

Dans la poursuite de son double objectif, le GBM concentre son action dans trois domaines prioritaires : i) l'accélération du rythme d'une croissance économique durable et inclusive qui est la voie la plus sûre pour sortir de la pauvreté ; ii) l'investissement dans la population pour accroître le capital humain, afin que chaque individu puisse concrétiser la possibilité qui lui est offerte de réussir dans l'économie du XXI^e siècle ; et iii) la promotion de la résilience aux chocs et aux menaces d'envergure mondiale pour préparer à relever les défis qui pourraient compromettre les acquis de la lutte contre la pauvreté.

La *Vision d'Avenir (Forward Look)* est le document fondamental qui définit le cadre stratégique des interventions du GBM pour appuyer les pays membres à parvenir à la transformation structurelle de leurs économies et réaliser les Objectifs de développement durable (ODD). La « Vision d'avenir » du GBM a permis d'articuler une stratégie cohérente pour soutenir la réalisation du double objectif du Groupe. Cette vision repose sur quatre piliers : i) servir tous les clients ; ii) exercer un leadership sur les biens publics mondiaux ; iii) mobiliser les ressources et créer les marchés en maximisant la finance pour le développement et en élargissant l'utilisation des solutions du secteur privé ; et iv) améliorer le mode de fonctionnement du GBM.

Pour ce faire, le GBM s'est doté de moyens importants pour se positionner comme une « plus grande et meilleure Banque ». Ses moyens financiers proviennent des reconstitutions des ressources de l'IDA, du capital de la BIRD et de l'IFC, ainsi que la mobilisation des ressources des partenaires et des marchés financiers. Le Groupe s'est aussi amélioré pour devenir plus agile grâce à la mise en application des approches permettant d'améliorer l'efficacité (agilité, simplification administrative, utilisation de la technologie).

Cette mission a été mise en exergue au cours de ces deux dernières années par les interventions massives du GBM en faveur de ses pays membres les plus vulnérables pour les aider à organiser la riposte contre la pandémie de la COVID-19.

Le rapport expose la mise en œuvre de la mission du GBM au cours de l'exercice 2021 dans un monde en proie à une pandémie en mettant particulièrement l'accent sur les pays du groupe Afrique II et les résultats de la mise en œuvre de la stratégie d'accompagnement du Bureau.

Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale

PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Banque mondiale est semblable à une coopérative, dans laquelle les actionnaires sont ses 189 pays membres. Ces actionnaires sont représentés par un Conseil des Gouverneurs, qui est l'organe suprême de décision. Les Gouverneurs sont en général les ministres des finances ou du développement des pays membres. Ils se réunissent statutairement une fois par an à l'occasion des Assemblées Annuelles du Groupe de la Banque mondiale (GBM) et du Fonds monétaire international (FMI).

Les Gouverneurs délèguent certains aspects de leur mandat à 25 Administrateurs en poste au siège de la Banque. Les cinq principaux actionnaires nomment chacun un Administrateur, et les autres pays membres sont représentés par des Administrateurs élus par des groupes de pays. Le Président du Groupe de la Banque mondiale préside les réunions du Conseil d'Administration et est responsable de la gestion du GBM. Il est sélectionné par le Conseil d'Administration pour un mandat de cinq ans renouvelable.

L'ensemble des Administrateurs constituent le Conseil d'Administration du GBM. En règle générale, ils se réunissent au moins deux fois par semaines pour superviser les activités du Groupe, notamment pour approuver les opérations de prêt ou de garantie, les nouvelles politiques de la Banque, le budget administratif, les stratégies d'aide aux pays et les décisions touchants aux emprunts et aux finances de l'institution.

ORGANISATION DU TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration compte cinq comités permanents et un comité ad hoc : i) le Comité d'audit ; ii) le Comité du budget ; iii) le Comité sur l'efficacité du développement ; iv) le Comité des questions administratives concernant la gouvernance et les Administrateurs ; et v) le Comité des ressources humaines. Les Administrateurs siègent à un ou plusieurs de ces comités, qui aident le Conseil à s'acquitter de sa mission de supervision en procédant à un examen attentif des politiques et des pratiques de l'institution. Le Comité directeur du Conseil d'Administration, auquel siègent tous les Administrateurs, se réunit une fois tous les deux mois pour examiner le programme stratégique de travail du Conseil.

Par l'intermédiaire de ses comités, le Conseil d'Administration entretient un dialogue sur l'efficacité des activités des institutions du Groupe, notamment la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (IFC) et l'Agence multilatérale de garantie (MIGA), tout en s'appuyant sur un Panel d'inspection et un Groupe indépendant d'évaluation, qui rendent compte directement au Conseil.

LES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

COMITÉ D'AUDIT

Surveille les finances, la comptabilité, la gestion des risques, les dispositifs de contrôle interne et l'intégrité institutionnelle de la Banque.

COMITÉ DU BUDGET

Assiste le Conseil dans l'approbation du budget de la Banque.

COMITÉ POUR L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Évalue l'efficacité de la Banque sur le plan du développement, guide ses orientations stratégiques et contrôle la qualité et les résultats de ses opérations.

COMITÉ DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES CONCERNANT LA GOUVERNANCE ET LES ADMINISTRATEURS

Guide la gouvernance de la Banque, l'efficacité du Conseil et la politique administrative applicable aux bureaux des Administrateurs.

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Supervise la responsabilité à l'égard de la stratégie, des politiques et des pratiques de la Banque concernant les ressources humaines et leur alignement sur ses besoins de fonctionnement.

COMITÉ D'ÉTHIQUE

Établi en 2003 pour effectuer des examens ponctuels des questions ayant trait à l'interprétation ou à l'application du Code de Conduite des agents du Conseil.

POINTS SAILLANTS DU TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE FISCAL 2021

L'année écoulée a été extrêmement difficile dans le monde entier, en particulier pour les pays en développement. La pandémie de COVID-19 a annulé des décennies de progrès visant à mettre fin à l'extrême pauvreté, parvenir à une prospérité partagée et réduire les inégalités. Le Groupe de la Banque mondiale (GBM) a réagi rapidement et de façon massive pour aider à faire face aux impacts sanitaires, économiques et sociaux de la crise, tout en stimulant la reprise. Cependant, beaucoup reste à faire pour répondre aux besoins des marginalisés et de ceux qui vivent dans les régions les plus pauvres.

Le Conseil d'Administration a discuté et approuvé plusieurs initiatives et programmes importants en soutien à la fois aux besoins immédiats des pays et aux objectifs de développement à plus long terme.

Vaccins anti-COVID. Le Conseil a pris des décisions importantes et opportunes sur propositions de la direction du GBM visant à répondre à la pandémie et financer les efforts de vaccination contre la COVID-19, y compris les mécanismes de livraison des vaccins. Dans ce cadre, Le GBM travaille en partenariat avec l'OMS, la COVAX, l'UNICEF et d'autres partenaires, y compris des entreprises privées fabricants, pour aider à faciliter un accès transparent, abordable et équitable aux vaccins pour les pays en développement. Le Conseil a également instruit le GBM de continuer à renforcer la préparation mondiale contre les futures pandémies en investissant davantage dans les systèmes de santé publique.

L'aide aux plus pauvres. Pour aider à la reprise, le Conseil a approuvé un volume important de prêts pour des projets et des initiatives visant à appuyer les pays à revenu faible et les pays à revenu intermédiaire, y compris les petits États, pour relever des défis multiformes, protéger le capital humain, et fournir des filets sociaux ciblant les personnes les plus vulnérables.

Tenant compte des immenses besoins de financement, le Conseil a convenu d'avancer le processus de reconstitution des ressources au titre de l'IDA20. Ce processus engagé en juillet 2021 sera terminé en décembre 2021. De plus, le Conseil a approuvé une mise à jour de la politique opérationnelle OP2.30 de la Banque mondiale (Coopération au développement et fragilité, Conflits et violence) pour aider à mettre en œuvre la Stratégie du GBM pour la fragilité, les conflits et La violence. Lors des réunions de printemps 2021, le Comité de développement a également demandé à la Banque d'intensifier son travail avec d'autres partenaires pour faire face aux niveaux croissants d'insécurité alimentaire et aider les pays à atteindre l'ODD 2, et la nutrition pour tous.

Développement vert, résilient et inclusif (GRID). Le GBM continue d'aider les pays à atteindre le double objectif consistant à mettre fin à l'extrême pauvreté et à stimuler une prospérité partagée. En répondant à la crise de la COVID-19, le GBM a décidé d'aider les pays à jeter les bases d'une reprise forte et durable à l'appui d'un cadre approuvé par le Conseil, qui soutient un développement vert, résilient et inclusif pouvant aider à relever le défi à plus long terme du changement climatique.

Climat. Le Conseil a approuvé les nouveaux objectifs ambitieux de financement climatique décrits dans le Plan d'action du GBM pour le changement climatique 2021–2025 et l'alignement du financement du Groupe sur l'accord de Paris, complété par l'approche du développement vert, résilient et inclusif (GRID) et les efforts visant à renforcer la résilience à long terme pour la sécurité alimentaire. Ce Plan d'action contribuera à atteindre le double objectif de la Banque mondiale et les ODD.

Cadre de connaissances. Le Conseil a approuvé un nouveau cadre stratégique pour les connaissances, qui s'efforce de mieux les intégrer dans les solutions pour les clients. La mise en œuvre de ce cadre devrait renforcer le rôle du GBM en tant que source de solutions.

Dettes. Alors que les pays sont confrontés à une dette croissante, les gouverneurs, de concert avec le FMI, ont donné au GBM le mandat d'aider les pays à remédier au surendettement, notamment ceux bénéficiant des ressources de l'IDA, d'une manière qui soutient le développement vert, résilient et inclusif et la réduction de la pauvreté. Le cadre commun du G20, ainsi que l'extension de l'initiative de suspension du service de la dette à fin 2021, permettra aux pays bénéficiaires de consacrer davantage de ressources à la lutte contre la crise, investir dans les soins de santé et l'éducation, promouvoir la croissance, et améliorer leur approche sur la dette.

Secteur privé. Le secteur privé est un acteur essentiel dans le processus visant à aider les pays clients à atteindre leurs objectifs de développement, créer et développer leurs marchés, mobiliser les ressources et répondre à la COVID-19, y compris par le biais de la plate-forme de santé mondiale de l'IFC et du programme de réponse de la MIGA. Le Conseil a instruit le GBM de continuer à nouer des partenariats à travers un cadre stratégique pour aider à générer des solutions du secteur privé qui confrontent les défis du développement.

Justice raciale. Des efforts importants ont été déployés au cours de l'exercice pour lutter contre l'injustice raciale au sein du GBM et avec les clients, y compris un ensemble de recommandations émises par le Groupe de travail sur la lutte contre le racisme et la discrimination raciale. La mise en œuvre de ces recommandations se fait à travers un plan d'action qui réaffirme cette valeur institutionnelle, qui est inscrite dans le Code de déontologie du Groupe.

POINTS SAILLANTS DU TRAVAIL DES COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COURS DE L'EXERCICE FISCAL 2021

Le Comité des ressources humaines (HRC) sous la direction de l'Administrateur Alphonse KOUAGOU élu Président du HRC pour la durée de son mandat, le Comité a, au-delà de l'examen des rapports périodiques, veillé à la bonne mise en œuvre de la stratégie de délocalisation du personnel sur le terrain, y compris dans les pays fragiles (FCV). Le HRC s'est également réuni aux fins d'examiner le rapport

annuel des services de justice interne pour l'exercice 2020. Le HRC a par ailleurs entamé les discussions sur la revue de la méthodologie de rémunération et de son impact sur la compétitivité du GBM. Il a notamment discuté de la portée de l'étude qui se concentrera sur deux aspects : d'abord sur l'analyse comparative du système de rémunération et des bénéficiaires du GBM par rapport au marché du travail, et ensuite sur les indicateurs de compétitivité qui permettront de tirer des conclusions sur le recrutement et la rétention du personnel. Les résultats de l'étude sur la compétitivité qui sont attendues en Octobre 2021 aideront à répondre à deux questions stratégiques fondamentales, à savoir si : 1) le GBM attire les talents que l'institution souhaite embaucher ; et 2) le GBM est en mesure de les retenir et de les motiver. En outre, le HRC a engagé des discussions autour de l'utilisation de la force de travail contingente au sein du GBM, la diversité et l'inclusion, la discrimination raciale, et le bien-être du personnel en matière de santé physique et mentale, d'engagement social, et de satisfaction au travail dans un contexte difficile marqué par la pandémie de COVID-19. De concert avec le Comité du budget, le HRC a enfin examiné la revue annuelle des salaires du personnel de la Banque mondiale, de l'IFC et de MIGA ainsi que leurs programmes respectifs de récompenses (Awards).

Le Comité des questions administratives concernant la gouvernance et les Administrateurs (COGAM) a essentiellement travaillé, au cours de l'exercice, sur le processus de la revue des droits de votes de l'IDA. Cette revue avait été demandée par les délégués de l'IDA pour pouvoir établir un meilleur équilibre entre la représentation des voix au sein de l'IDA où les pays bénéficiaires qui reçoivent la plus grande proportion de l'aide ne représentent que le 1/3 du pourcentage du nombre de votes actuels. En outre, compte tenu de la demande de plus en plus forte des ressources de l'IDA, la revue devrait proposer plus de mesures d'incitations aux donateurs traditionnels, afin qu'ils contribuent davantage mais également attirer de nouveaux donateurs. L'enjeu réside donc dans la capacité à attirer de nouveaux donateurs et à retenir les anciens. Des progrès considérables ont été réalisés sur ce sujet (voir encadré ci-dessous).

Le Comité sur l'efficacité du développement (CODE) a accompagné la mise à jour de la politique opérationnelle du GBM, en vigueur depuis 2001, portant sur la coopération au développement, fragilité, conflit et violence (OP2:30). Cette mise à jour était requise du fait des limites inhérentes à cette politique par rapport aux opérations ou interventions actuelles du GBM dans les situations de fragilité, conflit et violence (FCV). Le CODE s'est penché aussi sur la façon dont la pandémie de COVID-19 a influencé ou impacté les portefeuilles de la Société financière internationale (IFI) et de l'Agence multilatérale de Garantie des investissements (MIGA). Conjointement avec le Comité du Budget, le CODE a discuté la mise à jour des stratégies et perspectives de l'IFI et de MIGA. Le CODE a coordonné la réforme du panel d'inspection *Compliance Advisor Ombudsman* (CAO) pour l'IFI et MIGA. Cette réforme, entrée en vigueur le 1er juillet 2021, porte sur le changement de gouvernance en matière de « reporting » du CAO désormais dévolu au Conseil d'Administration au lieu de la direction de la Banque, et sur le renforcement du Cadre environnemental et social de l'IFI et de MIGA. Le CODE a discuté les rapports du Groupe Indépendant d'Évaluation (IEG) sur la mobilisation des capitaux privés, les énergies renouvelables, le soutien du GBM aux entreprises d'État, la revue à mi-parcours de la stratégie sur le genre, les finances publiques pour le développement, l'appui de la Banque mondiale à la gestion des finances publiques et de la dette dans les pays éligibles au guichet de l'IDA, l'engagement de la Banque mondiale dans les situations de conflit, la dégradation des ressources naturelles, la mobilisation des technologies pour le

développement, entre autres dossiers. Le CODE a également discuté les risques liés aux résultats de développement dans les opérations et les réformes engagées par le GBM au niveau des pays. Le Comité a convenu avec la direction du GBM d'une feuille de route qui décrit l'orientation du Groupe vers une plus grande articulation des résultats de haut niveau. Enfin, le CODE a recommandé à l'approbation du Conseil la décision selon laquelle la génération des connaissances est une partie intégrante de la conception des projets de haute qualité et du renforcement de l'impact des interventions du GBM.

Le Comité d'audit (AC) a, au-delà des rapports financiers périodiques des institutions du GBM, procédé à la revue de l'activité, des opérations, de la performance financière, et des risques. Il a également examiné le rapport annuel sur le plafonds de crédit de la Banque à un emprunteur unique pour l'exercice 2021. Le Comité a discuté également de la soutenabilité financière de la BIRD et a notamment proposé l'utilisation de la marge de 10 milliards de dollars réservée aux situations de crise pour mener la riposte contre la COVID-19. Il a passé en revue les rapports périodiques sur le système de sanction de la Banque et l'Audit interne.

Le Comité du budget (BC) a prêté son concours à la mise en œuvre satisfaisante du processus annuel de budgétisation des institutions du GBM en veillant à ce que les allocations de ressources obéissent aux principes de l'alignement stratégique et d'efficacité. Pour la deuxième année consécutive, le Comité a veillé en particulier à ce que les budgets des institutions du Groupe soient en mesure de soutenir la mise en œuvre de la réponse du GBM à la crise de la COVID-19. Le Comité du budget a aussi fourni des orientations sur la viabilité financière des institutions du Groupe de la Banque mondiale, en se penchant notamment sur les résultats financiers obtenus chaque trimestre. Conjointement avec le Comité sur l'efficacité du développement (CODE) le Comité du Budget a examiné la mise à jour des stratégies et des perspectives de l'IFC et de MIGA. Avec le Comité des ressources humaines, le Comité du budget a examiné la revue annuelle des salaires du personnel de la Banque mondiale, de l'IFC et de MIGA.

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LA REVUE DES DROITS DE VOTES DE L'IDA

La première série de consultations et les rencontres bilatérales organisées par le Comité en charge des affaires administratives du Conseil d'Administration (COGAM) en collaboration avec l'équipe de l'IDA et le Secrétariat Général de la Banque a abouti à l'identification de deux combinaisons pour tenir compte des contributions à l'IDA dans le décompte des droits de vote des pays au sein de la Banque :

- La première combinaison permettra aux pays de passer du statut de bénéficiaire à celui de non bénéficiaire avec tous leurs votes (100 % droits acquis-grandfathering) et d'être en mesure d'acheter des votes à des prix différents tenant compte des niveaux de développement (il s'agit de la combinaison de prédilection des pays émergents tels que la Chine, l'Arabie Saoudite et l'Inde)
- La seconde combinaison permettra d'apporter un soutien aux pays en transition, et ce, de manière régressive (c'est à dire en réduisant progressivement le niveau du soutien qui leur est apporté de 100 % à un niveau zéro ou plus bas. Ce soutien sera fourni, dans ces circonstances, à un prix uniforme applicable à tous les pays non bénéficiaires, indépendamment de leur niveau de développement.

Les discussions ont abouti à un consensus concernant la première série de consultations qui a trait à la nécessité de soutenir les bénéficiaires à travers « le boost », compte tenu du fait que chacune des combinaisons retenues préconisent qu'un soutien (à hauteur de 100 % ou de manière régressive) soit accordé aux pays en transition. Le boost permettra non seulement aux pays bénéficiaires d'amortir tout effet néfaste engendré par le soutien (droits acquis-grandfathering) aux pays en transition en ce qui concerne les votes des pays bénéficiaires, mais il permettra également l'atteinte d'un objectif important de la revue qui consiste à établir un meilleur équilibre entre les pouvoirs de vote des pays bénéficiaires et des pays non bénéficiaires. S'agissant des besoins de l'analyse, en collaboration avec l'équipe de l'IDA, le COGAM propose un pouvoir de vote compris entre 20 et 25 % que les pays bénéficiaires pourraient atteindre au cours de la reconstitution de l'IDA-20 ou de manière graduelle ; ce chiffre correspond à un niveau de boost d'au moins 3,65 %.

En ce qui concerne la deuxième série de consultations, les discussions ont porté sur une seule combinaison, à savoir la fourniture d'un soutien à hauteur de 100 % de droits acquis (grandfathering) aux pays en transition à un prix uniforme et ayant un niveau de pouvoir des pays bénéficiaires fixé entre 20 et 25 % (soit un niveau de boost d'au moins 3,65 %). Sur la base des préoccupations soulevées et aussi des propositions supplémentaires faites par certains Administrateurs, le COGAM en collaboration avec l'équipe de l'IDA a élaboré une série de scénarios, qui tient compte de certaines préoccupations et propositions formulées lors des consultations. Les résultats provisoires de ces scénarios sont résumés ci-dessous :

Le scénario 1 permet aux pays en transition de continuer à bénéficier du prix de 25 dollars proposé aux bénéficiaires (donc appliquer leur droit de préemption) pendant 3 ou 4 cycles de reconstitution (période d'attente) avant de commencer à payer le prix uniforme de 17.670 dollars. En d'autres termes, il permet à cette catégorie de pays d'avoir un temps de répit avant que le cadre de niveau supérieur

ne leur soit appliqué. En revanche le coût du boost est pris en charge par les pays en transition. Une liste de pays pouvant bénéficier de ce scénario a été dressée (la Chine et l'Arabie saoudite ne font pas partie de cette liste). Ce scénario a l'avantage d'être simple et limité dans le temps. Il permet de mettre facilement les bénéficiaires en rapport avec les non bénéficiaires.

Le scénario 2 traite la question du partage équitable du coût du boost entre l'ensemble des non-bénéficiaires, et ce, de manière équitable, parmi tous les pays non-bénéficiaires. De nombreux membres, en particulier les membres de la partie I (pays développés) ont indiqué qu'en acceptant 100 % du soutien aux pays en transition (100 % des droits acquis) ils n'ont pas non seulement enregistré aucune retombée de cette transition (des pays en transition qui rejoignent le groupe déjà au niveau supérieur), mais en plus les pays bénéficiaires ont signalé un manque à gagner qu'il faudra combler par la relance. Étant donné que le scénario 2 produit l'impact négatif le plus grand sur l'ensemble des pays donateurs (membres de la partie I) et de manière collective, parvenir à un consensus en ce qui concerne ce scénario est peu probable.

Les scénarios 3 et 4 introduisent un prix uniforme de 10 000 dollars, inférieur au prix uniforme actuel de 17 670 dollars. Ces scénarios ont l'avantage de contribuer à un meilleur alignement entre le pouvoir de vote, et le niveau de développement des pays. Ces deux scénarios présentent des avantages pour la plupart des donateurs, notamment lorsque le coût du boost est partagé de manière proportionnelle.

Le scénario 3 fournit le résultat le plus faible pour les donateurs de la partie II pris collectivement. Par conséquent il est peu probable qu'un consensus sur cette option se dégage. En revanche, le scénario 4 fournit des résultats solides, aussi bien pour la plupart des donateurs de la partie I que ceux de la partie II (ceux en transition). De plus, cette option n'inclut pas la période d'attente qui était fortement demandée pour les pays en transition. Enfin, un prix inférieur générera des votes supplémentaires ; ce qui engendra une hausse du prix de préemption de 25 dollars, avec pour conséquence une hausse du fardeau pour les bénéficiaires ; à moins qu'il n'y ait un accord pour baisser le prix de 25 dollars.

Le scénario 5 est une réplique du scénario 1 ; mais celle fois-ci avec une période d'attente plus longue de 5 cycles de reconstitution ; qui permet un partage proportionnel du coût du boost de manière proportionnelle entre tous les non-réциpiendaires, et la possibilité de payer le boost sur plusieurs cycles. Selon les résultats de ce scénario, le pouvoir de vote IDA20 de tous les donateurs de la partie I sauf trois est supérieur au niveau du statu quo, et tous sauf sept ont des pouvoirs de vote supérieurs à ce qu'ils avaient lors de l'IDA19. Les résultats sont encore meilleurs dans le scénario 6 (25% de pouvoir de vote pour les bénéficiaires), avec seulement deux membres du pouvoir de vote des parts I de l'IDA20 tombant en dessous du statu quo et seulement quatre en dessous d'IDA19. Les Membres dont les résultats au niveau de l'IDA20 sont en baisse sont ceux dont la part relative des contributions a diminué au cours des dernières reconstitutions.

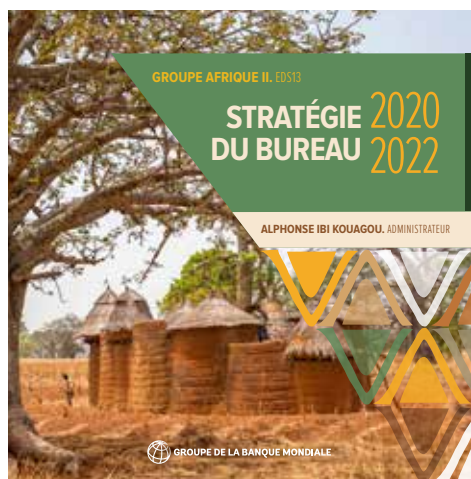


Un échangeur en Guinée

Mise en œuvre du plan stratégique 2020–2022 du Bureau

RAPPEL DES AXES DU PLAN STRATÉGIQUE 2020–2022 DU BUREAU

La Stratégie de l'Administrateur pour la période 2020–2022, mise en place au début de son mandat, est conçue pour permettre au Bureau de peser de son poids pour générer le maximum d'avantages au profit des pays qu'il représente au Conseil d'Administration du GBM, à travers une collaboration étroite et efficace avec les autorités de ces pays, les autres Administrateurs, ainsi que la direction et les services du GBM. La Stratégie est structurée autour de quatre (4) domaines prioritaires qui comptent treize (13) objectifs au total.



ZONE PRIORITAIRE N° 1	ZONE PRIORITAIRE N° 2	ZONE PRIORITAIRE N° 3	ZONE PRIORITAIRE N° 4
<p>RENFORCER LE RÔLE DE LIAISON DU BUREAU ENTRE NOS PAYS ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE</p>	<p>MOBILISER DES FINANCEMENTS AU PROFIT DU SECTEUR PUBLIC PENDANT LA PERIODE DE LA COVID-19 ET PAR LA SUITE, ET AMÉLIORER LES TAUX DE DÉCAISSEMENT ET D'ABSORPTION</p>	<p>CONTRIBUER À ATTIRER DES FINANCEMENTS PRIVÉS EN VUE DE LA DIVERSIFICATION DES ÉCONOMIES ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS</p>	<p>RENFORCER LA VOIX ET LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II</p>
<p>OBJECTIF 1</p> <p>Établir des contacts étroits et réguliers avec les autorités, les Unités de gestion de pays (CMU) de la Banque et d'autres acteurs sur le terrain</p> <p>OBJECTIF 2</p> <p>Renforcer l'accent mis sur des secteurs clés (économie numérique, capital humain, énergie, agriculture) susceptibles de favoriser la diversification économique et la création d'emplois tout en promouvant des solutions et des chaînes de valeur régionales</p> <p>OBJECTIF 3</p> <p>Renforcer l'orientation stratégique vers certaines catégories de pays (Pays fragiles ou en conflit (FCS/FCV), petit États, Pays à revenu intermédiaire ou à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRI/PRIT))</p>	<p>OBJECTIF 4</p> <p>Faire en sorte que les financements annoncés pour la deuxième phase de la riposte contre la COVID-19 et dans le cadre d'autres initiatives de mobilisation de ressources soient accessibles à nos pays</p> <p>OBJECTIF 5</p> <p>Surveiller l'utilisation des fonds découlant d'IDA-19 et veiller à ce que les ressources mises à disposition soient suffisantes pour maintenir nos pays sur la trajectoire de développement amorcée avant la COVID-19</p> <p>OBJECTIF 6</p> <p>Élargir les possibilités de mobilisation de ressources additionnelles</p>	<p>OBJECTIF 7</p> <p>S'employer avec la Banque mondiale à aider nos pays à établir ou consolider des institutions nationales et régionales qui promeuvent le secteur privé</p> <p>OBJECTIF 8</p> <p>Collaborer avec IFC et la MIGA pour améliorer les interventions par le déploiement de la boîte à outils IFC3.0, la mobilisation de capitaux, la fourniture de financements mixtes et la mise en œuvre de la stratégie MIGA2020</p>	<p>OBJECTIF 9</p> <p>Assurer la mise en œuvre rapide du programme d'augmentation du capital de 2018</p> <p>OBJECTIF 10</p> <p>Renforcer les échanges sur une base régionale entre nos autorités nationales et la direction du Groupe de la Banque mondiale afin de promouvoir des solutions régionales</p> <p>OBJECTIF 11</p> <p>Faire progresser le programme d'accroissement de la diversité et de l'inclusion</p> <p>OBJECTIF 12</p> <p>Établir des cadres de concertation entre le Bureau et nos Gouverneurs sur des questions stratégiques</p> <p>OBJECTIF 13</p> <p>Renforcer la coordination avec les autres Administrateurs africains sur des sujets d'intérêt commun en vue de mieux faire entendre la voix de l'Afrique</p>

Au-delà des activités du Groupe de la Banque mondiale, le présent rapport rend compte également de la mise en œuvre de la stratégie du Bureau au cours de l'exercice 2021.

RENFORCEMENT DE LA LIAISON ENTRE NOS PAYS ET LE GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

CONTACT AVEC LES AUTORITÉS, LES UNITÉS DE GESTION DE PAYS (CMU) DE LA BANQUE ET D'AUTRES ACTEURS SUR LE TERRAIN

Au moment où le Bureau plaide pour que le GBM augmente les ressources et l'appui qu'il apporte à tous les pays qu'il représente, surtout dans un contexte marqué par la crise de la COVID-19, il est impératif de travailler avec les acteurs nationaux afin de mieux comprendre leurs besoins et priorités, et de réfléchir avec eux aux solutions idoines pour y donner suite.

Des contacts et échanges réguliers, de préférence sur le terrain, avec les décideurs et d'autres parties prenantes, constituent le meilleur moyen de comprendre les préoccupations et d'évaluer les besoins. Cette démarche aide le Bureau à mieux gérer le flux d'informations et à faire montre de plus d'efficacité dans les analyses et recommandations concernant l'utilisation et l'allocation des ressources, des opportunités et des outils mis à disposition par le GBM pour répondre aux besoins des pays.

Certaines visites de terrain au cours de l'exercice ont par exemple permis à l'Administrateur de constater la préférence en Afrique pour le vaccin anti-COVID-19 Johnson & Johnson surtout pour les zones rurales, non seulement en raison de l'aisance de conservation mais aussi du fait de la mobilité de certaines populations nomades, qu'il est difficile de repérer pour une deuxième dose. Cette information a permis d'appuyer le plaidoyer du Bureau pour une responsabilisation des pays dans le choix des vaccins financés par la Banque. Ce qui a été obtenu.

Malgré les conditions de déplacement difficiles et les restrictions imposées par la COVID-19 sur les voyages et les contacts, le Bureau a multiplié les échanges avec les acteurs sur le terrain, soit dans le cadre de missions régulières, soit à travers des consultations virtuelles ou en ligne. Hormis les consultations traditionnelles de l'Administrateur avec les autorités nationales, d'autres missions ont été effectuées par l'Administrateur-Suppléant, les Conseillers-principaux, et les Conseillers. Les moyens technologiques disponibles au sein du Groupe de la Banque mondiale pour des réunions virtuelles ont été mis à contribution pour compléter ou suppléer les missions sur le terrain.

Des missions sur le terrain ont été effectuées au Bénin et au Togo (du 13 au 26 mars 2021 et du 03 au 14 juin 2021), au Burkina Faso (du 13 au 17 juin 2021), et en Côte d'Ivoire (du 12 au 16 juillet 2021) par l'Administrateur en compagnie de certains conseillers et assistants, et au Niger (du 7 au 11 juin 2021) par l'Administrateur suppléant.



L'Administrateur Alphonse KOUAGOU et le Vice Président de l'IFC pour l'Afrique Sergio PIMENTA reçus par le Président nigérien Mohamed BAZOUM

Au Togo, lors de la première mission de consultation, les discussions ont spécifiquement porté sur les opérations en cours dans les domaines : i) de l'accès à l'énergie ; ii) du Capital humain, notamment la couverture médicale universelle ; iii) de l'économie numérique avec l'identification biométrique numérique ; et iv) de l'agriculture, avec un accent sur la transformation et la modernisation. Les besoins

du Togo en termes d'infrastructures et de logistique, y compris le port de Lomé, ont été également abordés de même que l'importance du développement du marché des capitaux, de l'énergie, du logement social, ainsi que l'accompagnement et le financement des PME.

Au Bénin, les échanges spécifiques ont essentiellement porté sur l'appui de l'IFC au secteur privé béninois, la nécessité de l'accompagnement de la Banque dans les domaines de la santé, de l'économie numérique, de l'agriculture, de l'habitat, et la mobilisation de financements innovants.

La deuxième mission dans ces deux pays a coïncidé avec la visite du Vice-Président Afrique et Moyen-Orient de l'IFC, Monsieur Sergio PIMENTA, et de la Directrice des opérations de la Banque pour la Côte d'Ivoire, le Benin, le Togo et la Guinée, Mme Coralie GEVERS. Des réunions conjointes avec les autorités nationales ont été tenues avec ces hauts responsables de la Banque pour discuter notamment du rôle de la Banque et de l'IFC pour promouvoir et mobiliser les ressources des secteurs public et privé dans les deux pays.



Au Togo l'Administrateur Alphonse KOUAGOU a visité un centre de dépistage de la COVID-19

Au Burkina Faso, les échanges ont porté sur l'importance de l'IDA comme source de financement pour nos pays et les négociations au titre de l'IDA20 en cours. Le deuxième sujet qui a fait l'objet d'échanges avait trait aux dossiers spécifiques de la coopération ; en particulier le référentiel national sur la résilience en cours de préparation, les priorités de la résilience, le capital humain, la transformation dans les secteurs porteurs, l'appui pour l'organisation d'une table ronde des bailleurs de fonds, et le renforcement des capacités.

En Côte d'Ivoire, l'Administrateur a profité du Sommet des Chefs d'État africains sur l'IDA20 pour avoir plusieurs rencontres au plus haut niveau avec les autorités des pays de notre groupe présents. Avec les autorités ivoiriennes, les négociations au titre de l'IDA-20 ont été évoquées, ainsi que la vision stratégique du gouvernement, les mesures idoines conduisant à l'absorption des 3 milliards de dollars de financements de la Banque qui restent à décaisser, et les questions de renforcement des capacités nationales sur les opérations du GBM.

La mission au Niger a cojointe avec celle du Vice-Président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, M. Ousmane DIAGANA. Avec les autorités nigériennes, les échanges ont essentiellement tourné autour de l'importance de conduire une évaluation pour identifier les secteurs d'intervention prioritaires, afin de mettre en œuvre des projets porteurs avec un grand impact, ainsi que la construction d'un secteur privé fort.

Ces missions ont aussi offert l'occasion de discuter avec les hautes autorités des pays de notre groupe sur la nécessité de faire des plaidoyers individuels et collectifs pour une reconstitution robuste des ressources au titre de l'IDA20. Elles ont permis en particulier de sensibiliser sur la participation à la rencontre de concertation des Chefs d'États qui a eu lieu le 15 juillet 2021 en Côte d'Ivoire sur l'IDA20.

Au cours de toutes ces missions, l'Administrateur et son équipe ont bénéficié de l'accompagnement aussi bien des autorités nationales que des équipes locales de la Banque. L'Administrateur dans son rôle de Président du Comité des ressources humaines a tenu des réunions avec les personnels locaux dans les pays visités pour recueillir leurs doléances sur leurs conditions de travail.

Sur la même lancée, des rencontres virtuelles ont eu lieu avec plusieurs Ambassadeurs de nos pays accrédités aux États-Unis, afin d'encourager l'échange d'information et la complémentarité dans les liaisons avec nos pays en rapport avec les activités de la Banque. Ainsi, des réunions virtuelles ont eu lieu avec les Ambassadeurs du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Mali, et du Togo.

En outre, plusieurs réunions virtuelles ont eu lieu entre l'équipe de l'Administrateur et celles de plusieurs représentations sous-régionales (CMU) de la Banque, couvrant les pays de l'Afrique de l'Ouest, les pays de l'Afrique centrale, ainsi que ceux de l'Afrique Orientale et Australe. Des réunions similaires ont eu lieu avec des équipes de l'IFC et de la MIGA.

RENFORCEMENT DE L'ACCENT SUR QUELQUES SECTEURS CLÉS

Dans sa stratégie, le Bureau a ciblé quatre secteurs pour ses actions de plaidoirie à cause de leur potentiel à contribuer grandement à la diversification des économies et à la création d'emplois, tout en favorisant des solutions et des chaînes de valeurs régionales. L'accent est ainsi mis sur les quatre secteurs suivants : économie numérique, capital humain, énergie, et agriculture

Économie numérique

Le Bureau a décidé de soutenir l'élan du Groupe de la Banque mondiale en faveur de la promotion de l'économie numérique et de plaider pour son expansion à tous les pays de notre Groupe. Le Bureau œuvre pour la mise en place des solutions de renforcement des capacités nécessaires pour optimiser l'utilisation des nouvelles technologies dans nos pays, sans perdre de vue la composante infrastructure.

La pandémie de COVID-19 a remis au premier plan l'importance de l'agenda numérique et de la connectivité comme moyen de fournir des services plus efficacement par les secteurs public et privé. En effet, la crise de la COVID-19 a confirmé que l'économie numérique est importante et constitue un incroyable moteur de développement.

Le Groupe de la Banque mondiale cherche à exploiter les potentialités de l'économie numérique en Afrique pour aider à accélérer le rythme auquel chaque pays atteint ses objectifs de développement sur le continent. À ce titre, il ambitionne de dépenser 25 milliards de dollars via des guichets de la BIRD et de l'IDA, et d'attirer encore plus de financements à travers le secteur privé. Par le biais de l'initiative de promotion d'une économie numérique pour l'Afrique, la Banque oriente ses efforts et ses ressources vers la résorption des déficits dans les domaines suivants : infrastructures numériques, compétences numériques, plateformes numériques, services financiers numériques, et entrepreneuriat numérique.

En outre, à travers l'initiative de l'économie numérique pour l'Afrique, Digital Economy for Africa (DE4A), la Banque soutient l'Union Africaine dans sa stratégie ambitieuse visant à connecter tous les africains, les entreprises, et les gouvernements d'ici 2030.

Afin d'accélérer la mise en œuvre de ces initiatives, le Bureau a eu plusieurs réunions avec le département de la Banque chargé du développement digital et les équipes de l'IFC pour insister sur l'urgence de promouvoir la digitalisation des économies de nos pays pour leur ouvrir de nouvelles voies pour un croissance économique rapide et inclusive.

Des appuis budgétaires pour accélérer les réformes nécessaires à la digitalisation ont été approuvés au profit de nos pays notamment la politique de réforme des entreprises publiques et de développement de la gestion fiscale au Cabo Verde, le deuxième programme de consolidation et de développement de l'inclusion sociale en réponse à la crise COVID-19 au Burkina Faso, et le projet de gestion fiscale et de transformation structurelle au Bénin.

De son côté, l'IFC s'est engagée à mobiliser des capitaux privés au profit de l'initiative DE4A pour activer les compétences numériques, les services financiers numériques, et l'accès à l'économie digitale en faveur des entrepreneurs. Selon le rapport e-Conomy Africa 2020, publié par Google et l'IFC, l'économie de l'Internet a le potentiel d'atteindre 5,2 % du PIB du continent d'ici 2025, contribuant à près de 180 milliards de dollars à son économie. La contribution potentielle projetée pourrait atteindre 712 milliards de dollars d'ici 2050. En conséquence, pour les années qui viennent le Bureau compte œuvrer pour un renforcement de la collaboration entre la Banque et l'IFC pour plus de réalisations dans le cadre du DE4A dans les pays de notre groupe.

Le tableau ci-dessous capture les opérations de prêts depuis le lancement du programme DE4A. Le portefeuille DE4A distingue les opérations Tier 1 et Tier 2. Les projets de niveau 1 contribuent fortement à l'accélération de la transformation numérique, car ils ont des engagements numériques au niveau des objectifs de développement du projet où au moins l'un des domaines de résultats clés concerne la construction de fondations numériques. Les projets de niveau 2 intègrent des activités numériques mais sont considérés comme contribuant dans une moindre mesure à la transformation numérique. Les données ne prennent pas en compte les appuis budgétaires.

PORTEFEUILLE ET PIPELINE DE4A POUR NOS PAYS (AU 30 JUILLET 2021)

IPF+P4R	TOUTS LES OPÉRATIONS DE4A			PROJETS NIVEAU TIER 1		
	Nombre de Projets	Engagés (US\$ million)	Décaissés (US\$ million)	Nombre de Projets	Engagés (US\$ million)	Décaissés (US\$ million)
Actif	47	3 393	279	15 (32 %)	1 112 (33 %)	59
2019	13	867	205	4	260	47
2020	7	807	46	1	100	3
2021	27	1 717	29	10	752	9
Pipeline	21	1 997	-	12	1 379	-
Total	68	5 390	279	27 (40 %)	2 490 (46 %)	59

IPF = Financement d'Investissement P4R = Financement basé sur des résultats

Sur un total de 239 projets actifs (IPF+P4R) dans tous nos pays, 20 % des opérations ont des activités numériques, parmi lesquelles 6 % sont des opérations de niveau 1 (32 % du total des opérations DE4A de niveau 1), opérationnalisant l'Initiative économie numérique pour l'Afrique. Le taux de décaissement (opération de niveau 1) est de 5 %. Sur un total de 116 projets dans le pipeline IPF+P4R, 18 % des opérations ont des activités numériques. Le pipeline pour les deux prochaines années sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

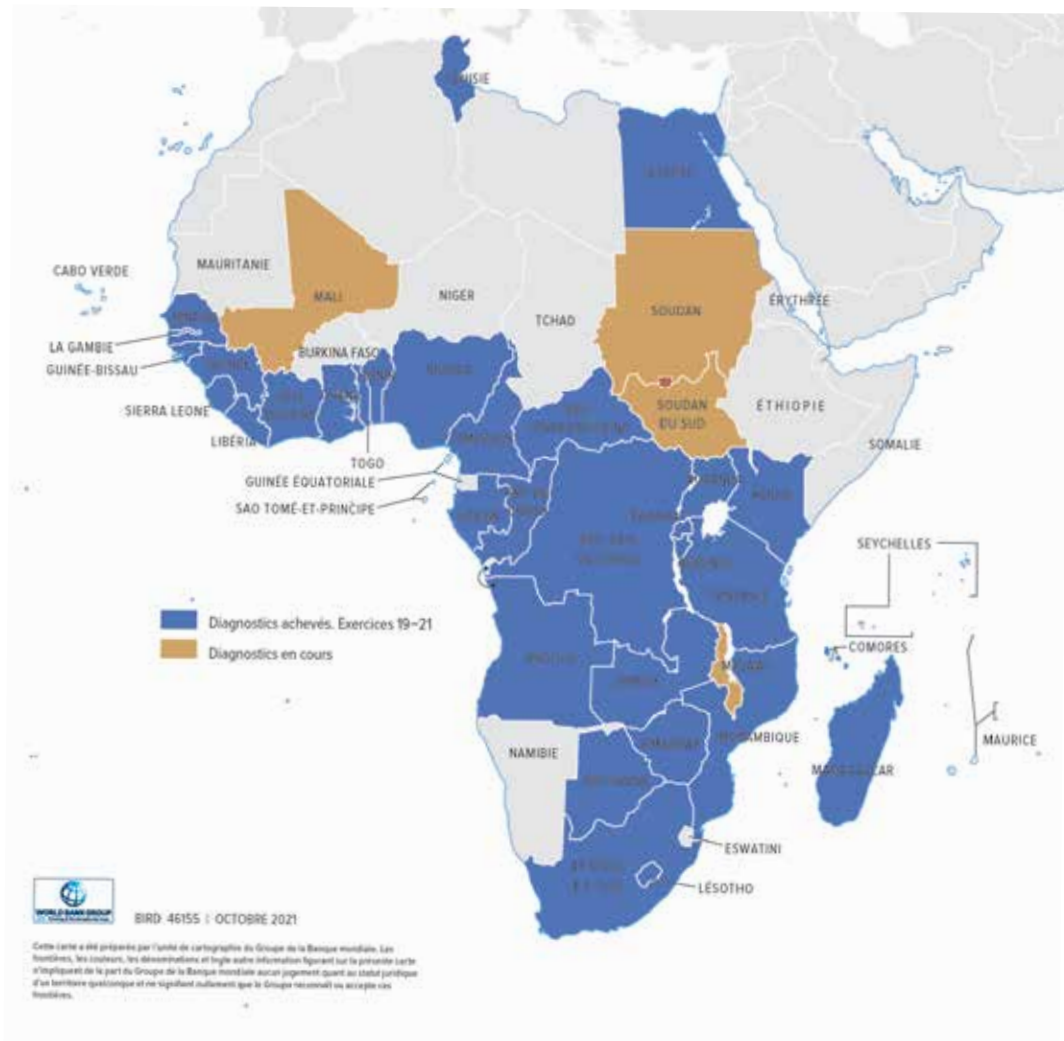
Pour la mise en œuvre de l'initiative *DE 4A*, la Banque a entrepris les diagnostics nationaux de l'économie numérique qui fournissent un aperçu de l'état de l'économie numérique dans un pays donné pour chacun des cinq piliers de l'initiative (infrastructure numérique, plateformes publiques numériques, services financiers numériques, entreprises numériques, et compétences numériques). L'objectif de ces diagnostics-pays est d'évaluer les principaux leviers qui stimulent le développement de l'économie numérique, pour informer les engagements opérationnels du GBM dans chaque pays.

PAYS	PROJET
Bénin	Formation professionnelle et entrepreneuriat pour l'emploi (US\$300m)
Cameroun	Programme d'accélération de la transformation numérique (US\$100m)
	Projet de filets de sécurité adaptatifs et d'inclusion économique (US\$150m)
République Centrafricaine	Projet de gouvernance numérique du secteur public (US\$30m)
Comores	<i>Diagnostic numérique prévu pour l'année fiscale 2022</i>
République démocratique du Congo	Améliorer la perception des recettes et la gestion des dépenses (US\$200m)
Djibouti	Projet de fondations numériques (US\$10m)
	Projet de développement des compétences pour l'emploi (US\$10m)
Guinée-Bissau	Projet de renforcement du secteur public II (US\$20m)
Mali	Projet de transformation numérique (US\$100m)
Madagascar	<i>Diagnostic numérique prévu pour l'année fiscale 2023</i>
Niger	Gestion du secteur public pour la résilience et la prestation de services (US\$200m)
Republique du Congo	Projet d'accélération de l'économie numérique (US\$100m)
São Tomé-et-Principe	<i>Diagnostic numérique prévu pour l'année fiscale 2023</i>
Sénégal	Projet d'accélération de l'économie numérique (US\$100m)
L'Afrique de l'Ouest	<i>Diagnostic numérique prévu pour l'année fiscale 2023 (Gambie, Guinée, Mauritanie)</i>

Ces diagnostics nationaux sont maintenant disponibles pour 14 pays de notre groupe à savoir : Bénin, Cameroun, République centrafricaine, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Île Maurice, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Togo. Deux sont en cours : Guinée-Bissau, Tchad. Les autres pays du groupe (7) n'ont pas encore introduit leurs demandes : Burkina Faso, Cabo Verde, Comores, Djibouti, Guinée équatoriale, Mauritanie, et Niger.

Au cours de l'exercice 2021 ils ont renseigné le montage de nombreux projets numériques approuvés par le Conseil d'Administration en faveur de nos pays tels que l'enseignement secondaire et le développement des compétences au Cameroun, la réponse à la COVID-19 dans l'éducation au Togo, la réponse à la COVID-19 dans l'éducation au Bénin, l'inclusion financière aux Comores, la gouvernance numérique et le système de gestion de l'identification, PRODIGY, à Madagascar, et l'autonomisation des filles et l'éducation de qualité pour tous à Sao Tomé-et-Principe.

ÉTAT DE RÉALISATION DES DIAGNOSTICS NATIONAUX PAR LE GBM DANS LE CADRE DE L'INITIATIVE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE POUR L'AFRIQUE DE4A



Capital humain

Le capital humain est au cœur de la stratégie de développement du GBM. C'est aussi une priorité transversale de l'IDA19 et l'un des grands axes de la stratégie et des actions menées par le Bureau de l'Administrateur pour la transformation de l'emploi et de l'économie dans les pays de notre Groupe.

Comme le souligne le Rapport sur le développement dans le monde 2019 : Le travail en mutation, il apparaît de plus en plus que si les pays ne renforcent pas leur capital humain, ils ne pourront pas réaliser une croissance économique durable et inclusive, préparer leur main-d'œuvre aux emplois plus qualifiés de demain et faire face à la concurrence dans l'économie mondiale. Le coût de l'inaction sur le développement du capital humain est par conséquent de plus en plus lourd.

Ce constat est également celui des ministres des Finances et du Plan qui se sont réunis pour discuter du capital humain durant les Réunions de printemps du GBM de 2021. Lors du Conclave Ministériel du Projet sur le Capital Humain, qui s'est tenu le 5 avril 2021, ceux-ci ont notamment insisté sur la place importante qu'occupe le capital humain dans les programmes de transformation de l'emploi et de l'économie dans tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement : investir dans les ressources humaines au moyen de la nutrition, des services de santé, d'une éducation de qualité, des compétences et des emplois, favorise la productivité et le développement économique. C'est une nécessité impérieuse pour mettre fin à l'extrême pauvreté et créer des sociétés plus inclusives. Les Gouverneurs ont également convenu de l'importance d'investir dans le capital humain pour une reprise verte, résiliente et inclusive après la crise de la COVID-19.

Le Conclave Ministériel a ainsi pu faciliter le partage des connaissances entre les Gouverneurs et les membres de la haute direction du GBM. Depuis les Assemblées annuelles de 2020, le réseau du Projet sur le Capital Humain qui compte à ce jour 81 pays membres s'est élargi pour accueillir trois nouveaux membres à savoir le Japon, Madagascar et la Macédoine du Nord, qui l'ont rejoint début 2021.

Le Projet sur le capital humain aide à faire en sorte que les dirigeants nationaux acquièrent la marge de manœuvre politique nécessaire pour prioriser les investissements porteurs de transformation dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la protection sociale. L'objectif est d'obtenir des progrès rapides, pour permettre aux enfants du monde entier d'arriver à l'école le ventre plein et avec tous les atouts, d'acquérir une instruction digne de ce nom, et d'espérer ainsi, à l'âge adulte, arriver sur le marché du travail en bonne santé et dotés des compétences requises pour mener une vie productive.

Toutefois, en dépit des avancées sans précédent réalisées dans le domaine du développement humain au cours des 25 dernières années, des défis importants persistent, notamment dans les pays de notre Groupe. La situation est d'autant plus préoccupante que 25 pays sur les 30 derniers du classement de l'indice de capital humain sont situés en Afrique subsaharienne, avec des défis allant de faibles résultats d'apprentissage et de retards de croissance à des taux de mortalité maternelle élevés. La pandémie de COVID-19 accentue ce phénomène, de nombreux enfants étant déscolarisés et n'ayant parfois plus accès

LES TROIS PILIERS DU PROJET DU CAPITAL HUMAIN

- I. L'indice de capital humain, lancé en octobre 2018, quantifie la contribution de la santé et de l'éducation à la productivité de la prochaine génération de travailleurs. Les pays l'utilisent pour évaluer le manque à gagner résultant de leur déficit de capital humain, et déterminer dans quelle mesure ils pourraient progresser plus vite et transformer ces pertes en autant de gains s'ils agissaient maintenant. Une note de 0,70 dans l'indice de capital humain signifie que le niveau de revenu qu'un enfant né aujourd'hui peut espérer atteindre à l'âge adulte sera égal à 70 % de ce qu'il aurait pu atteindre s'il avait suivi une scolarité complète et joui d'une parfaite santé. L'indice peut être également directement lié aux scénarios concernant le niveau de revenu futur des pays et des particuliers. Une note de 0,50 signifie par exemple que le pays pourrait atteindre un PIB futur par travailleur deux fois plus élevé s'il atteignait le niveau correspondant à une scolarité complète et à la pleine santé.
- II. Un effort d'évaluation et de recherche important est engagé pour compléter l'indice et aider les pays à prendre des mesures efficaces. Au sein des pays, des mesures crédibles enregistrées sur les progrès réalisés dans les domaines de l'éducation et de la santé permettent de mieux reconnaître les réussites et de décider de l'allocation des ressources. Elles permettent par ailleurs aux décideurs de prendre conscience de l'importance d'investir dans le capital humain, donnant ainsi l'impulsion nécessaire à l'action publique.
- III. L'accompagnement des pays, basé sur une approche ciblée qui les aide à s'attaquer aux principaux obstacles au développement de leur capital humain. Cette approche stimule l'engagement au plus haut niveau, avec le temps, et permet d'établir des liens entre les programmes sectoriels et de renforcer le corpus de données probantes. Le travail que mène la Banque mondiale auprès des pays met l'accent sur l'efficacité et la qualité, les réformes des politiques et la mobilisation des ressources nationales, afin que ces pays ne se contentent pas de dépenser plus, mais aussi mieux.

aux services alimentaires, ce qui pourrait aggraver le retard de croissance. La pandémie perturbe aussi considérablement les services de santé de base, notamment la vaccination systématique et les soins de santé infantile. En outre, elle exacerbe les risques de violences à l'encontre des femmes, de mariages précoces et de grossesses chez les adolescentes. Autant de facteurs qui limitent les perspectives d'apprentissage et d'autonomisation des femmes et des filles. La pandémie de COVID-19 menace ainsi d'effacer une décennie de progrès dans le domaine du capital humain. Les carences du capital humain risquent de s'aggraver de jour en jour face à la montée des défis mondiaux dans les domaines de la technologie, de la démographie, de la fragilité, et du climat.

Compte-tenu de la dégradation des conditions de santé, des connaissances, des compétences et des opportunités induites par la pandémie et qui aura pour effet de fragiliser les chances de reprise économique, l'Administrateur a tenu à organiser des sessions de travail avec la Vice-présidente de la Banque mondiale en charge du Développement Humain, Mme Mamta MURTHI pour se pencher sur ces questions cruciales et y apporter des solutions idoines. Au cours de ces réunions, l'Administrateur a requis de la Banque mondiale des interventions massives, y compris dans le cadre de la vaccination anti-COVID et des programmes de filets sociaux. Il a indiqué que reconstruire en mieux nécessitera un financement soutenu pour investir dans le capital humain.

L'Administrateur a également souligné la nécessité d'améliorer l'accès et la qualité de la prestation de services en tirant parti du changement technologique, ce qui signifiera de transformer les défis en opportunités pour investir dans des systèmes de prestation numériques afin d'améliorer la transparence et l'efficacité. La question des compétences numériques chez les jeunes entrepreneurs africains a également été abordée. L'Administrateur a relevé l'importance de combler la fracture numérique parmi les plus jeunes afin de préparer la future main-d'œuvre et de les doter des compétences adéquates leur permettant de trouver un emploi.

À cet égard, l'Administrateur a indiqué que l'agenda JET (Emploi et Transformation Economique) est étroitement lié au développement du Capital Humain. Par conséquent, soutenir l'agenda du Développement Humain, c'est soutenir l'agenda du JET. L'Administrateur a de ce fait encouragé la Banque mondiale à renforcer son appui à ces deux programmes, en pourvoyant les individus des compétences adéquates pouvant leur permettre non seulement de trouver mais aussi de conserver un emploi. Il a par ailleurs encouragé la Banque mondiale à renforcer son soutien à l'autonomisation des femmes et des filles et à la placer au cœur de l'agenda du développement humain.

Énergie et changement climatique

La disponibilité et l'accès à l'électricité sont des conditions préalables à la numérisation. En outre, l'expérience acquise de longue date montre qu'il ne saurait y avoir de développement sans que les obstacles liés à l'énergie soient levés. C'est la raison pour laquelle le Bureau est déterminé à œuvrer pour accroître rapidement la disponibilité d'énergies fiables et abordables dans les pays qu'il représente.



Énergie éolienne en Afrique

Cependant, la nouvelle approche de la transition énergétique mondiale articulée autour des exigences clés de l'Accord de Paris de 2015, et la réponse ou l'alignement du GBM sur celui-ci, mettent en péril la sécurité énergétique future de l'Afrique. Cela risque de compromettre les efforts visant à accélérer la transformation économique et sociale. Pendant ce temps, les portes du financement des projets d'énergie basés sur le fuel sont fermées et le temps presse pour la fin de l'ère des combustibles fossiles, y compris le financement des centrales à gaz, d'ici le 1^{er} juillet 2025.

Dans ce contexte, l'Administrateur, en coalition avec ses pairs africains du Conseil, plaide pour que l'Afrique bénéficie d'un traitement différencié au nom de la justice climatique et conformément à l'Accord de Paris. L'enjeu porte sur l'accès à l'électricité aux ménages et aux entreprises pour les pays à faibles émissions et pauvres en énergie tout en travaillant en parallèle pour développer et sécuriser le financement d'un pipeline de projets bancables de conversion de gaz à l'électricité avant le 1^{er} juillet 2025.

Tout en visant à maintenir l'augmentation du réchauffement climatique à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, l'Accord de Paris reconnaît que les pays ont des circonstances différentes et leur donne une latitude dans les voies qu'ils choisissent pour atteindre l'objectif global d'un développement résilient et sobre en carbone. Cependant,

- Les partenaires au développement, les économies avancées et les institutions ont décidé collectivement que tous les investissements publics dans les combustibles fossiles, y compris le gaz naturel pour la production d'électricité, doivent être immédiatement interdits, sauf pour certains pays éligibles.
- Plusieurs pays européens ont également adopté des politiques qui ne leur permettront pas de soutenir le financement des centrales électriques à gaz par les institutions financières internationales et les Banques multilatérales de développement (BMD), avec des exceptions conditionnelles pour quelques pays IDA. Une interdiction de soutenir le financement des centrales à gaz est donc déjà en vigueur pour la plupart des institutions de développement.
- En mai 2021, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a déclaré la fin de l'ère des combustibles fossiles malgré la reconnaissance que le gaz naturel était la clé pour garder les lumières allumées dans un monde avec une population croissante. Plus précisément, l'AIE a indiqué que pour maintenir la température moyenne mondiale aussi près que possible de 1,5 degrés Celsius, il est nécessaire de ne plus investir dans de nouveaux approvisionnements en combustibles fossiles y compris les ressources en gaz.

Pourtant, le Plan d'action pour le changement climatique (CCAP) de la Banque mondiale reconnaît qu'aucun pays ne peut atteindre une croissance économique et une création d'emplois dans le secteur privé sans garantir à tous l'accès à une énergie abordable, fiable, durable et moderne. Il reconnaît également le rôle du gaz naturel comme énergie de transition.

- Le GBM alignera, d'ici le 1er juillet 2025, ses flux de financement sur les objectifs de l'Accord de Paris, en vertu duquel de nombreux pays visent zéro émission nette de carbone d'ici 2050, conformément aux voies d'un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique.
- La Banque mondiale prévoit d'aligner toutes les nouvelles opérations d'ici le 1er juillet 2023, ou au début de l'exercice 2024. Pour l'IFC et la MIGA, 85 % des opérations du secteur réel approuvées par le Conseil seront alignées à compter du 1er juillet 2023 et 100 % de celles-ci à compter du 1er juillet 2025, deux exercices plus tard. Pour y parvenir, les deux institutions commenceront à aligner 100 % de leurs projets au stade de la conception bien avant le 1er juillet 2023.
- Le pipeline actuel de projets énergétiques de la Banque et de l'IFC se concentre principalement sur la substitution de l'énergie thermique sans aucun ajout significatif à la capacité de production nette.
- Sur les combustibles fossiles, la Banque a l'intention d'avoir un engagement relativement limité sur les projets de gaz naturel et principalement dans les pays où leurs émissions ne représentent pas une part significative des contributions mondiales en CO2 et où le gaz aurait un rôle dans le secteur de l'énergie qui ne peut pas être substitué économiquement avec des alternatives propres.
- Concernant le pétrole et le gaz, le GBM a annoncé en 2017 qu'il ne financerait plus de projets pétroliers et gaziers en amont à compter de 2019. Le GBM n'a financé aucun oléoduc depuis 2014. Cette approche est en vigueur à ce jour et se poursuivra pendant la période du plan d'action et dans le futur.

Dans ce contexte, l'Administrateur a défendu l'exception pour l'Afrique auprès des Administrateurs et des décideurs du Royaume-Uni, de la France, des pays nordiques et baltes et des États-Unis. L'Administrateur et ses collègues africains du Conseil ont souligné que la plupart des pays africains se sont pleinement engagés dans l'Accord de Paris et souhaitent apporter leur contribution juste et équitable à l'agenda climatique en adoptant les énergies renouvelables, qui ont augmenté de plus de 250 % depuis 2010. Mais son intermittence et son indisponibilité 24h/24 et 7j/7 en l'absence de stockage de batterie abordable, la rendent peu fiable pour alimenter les industries et faire fonctionner les appareils ménagers dans les zones non connectées à une grille solide.

Agriculture et sécurité alimentaire

Le développement du secteur agricole est essentiel à la réduction de la pauvreté en Afrique, étant donné que 70 % des Africains tirent leur subsistance de ce secteur. Et pourtant, en dépit de quelques succès obtenus à l'échelon local, la production céréalière en Afrique reste nettement faible par rapport à celle des autres régions, et le continent importe environ 25 % de ses besoins en céréales. En outre, depuis environ une décennie, le changement climatique met en péril la capacité de l'agriculture africaine à exploiter son potentiel afin de tirer la croissance, renforcer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté.

Progressivement, les dérèglements du climat ont amputé la production agricole, en particulier dans certaines régions « névralgiques » en proie à l'insécurité, aux conflits et aux inondations, aggravant ainsi leur situation d'insécurité alimentaire. Par ailleurs, l'activité agricole, l'exploitation des forêts et le changement d'affectation des terres contribuent aussi au changement climatique puisqu'ils sont à l'origine de 25 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES).

L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui la région la plus fragile en matière de sécurité alimentaire et la plus dépendante vis-à-vis des importations, et donc des fluctuations des stocks et des cours mondiaux. En effet, 2/3 des approvisionnements alimentaires en Afrique subsaharienne sont importés, assujettissant ainsi la disponibilité des produits alimentaires à des paramètres exogènes.

Au regard de cette situation, l'appui de la Banque au secteur agricole a évolué. Il s'intègre désormais dans une approche plus globale, qui tient compte des situations de crise et d'insécurité alimentaires ponctuelle et structurelles. L'Administrateur a eu l'occasion d'apprécier les contours de cette approche et d'y apporter le soutien de son Bureau lors des réunions du Conseil et des rencontres bilatérales ; en particulier lors des discussions sur le nouveau plan d'action sur le climat en juin 2021. Le soutien du Bureau a été également exprimé lors des discussions sur la Stratégie régionale pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale, sur la sécurité alimentaire et les discussions en cours sur les priorités de l'IDA20.

Facteurs d'insécurité alimentaire et faiblesse de la productivité agricole

La Banque mondiale classe les facteurs d'insécurité alimentaires en six grandes catégories : a) la faible productivité des systèmes agricoles et alimentaires ; b) l'accroissement de la demande alimentaire ; c) le faible niveau du commerce national et régional des produits agricoles et alimentaires ; d) le changement climatique et la dégradation des ressources naturelles ; e) les conflits et f) l'impact de la COVID-19. Ces facteurs se renforcent mutuellement pour amplifier la vulnérabilité des populations et les impacts sur la sécurité alimentaire.

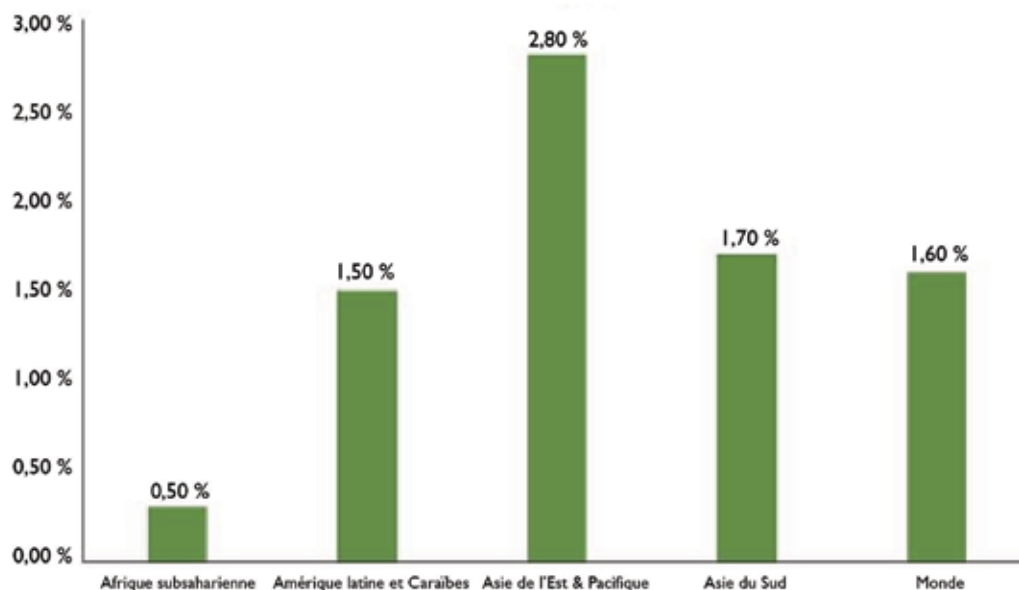
L'agriculture de l'Afrique subsaharienne a un fort caractère social et économique, basée sur un modèle extensif d'utilisation des terres. Plus de 60 % de la population sont des petits exploitants agricoles et environ 23 % du PIB de l'Afrique subsaharienne provient de l'agriculture. À part l'agriculture commerciale, qui couvre une gamme relativement restreinte de cultures, l'utilisation d'intrants agricoles et la mécanisation est très faible pour assurer une hausse significative des rendements agricoles et faire face au défi alimentaire de la région. Avec une moyenne de 17 kg/ha sur l'ensemble du continent, la consommation d'engrais reste bien inférieure à celle observée dans les autres régions du monde. Par ailleurs, cette consommation revêt de très fortes disparités régionales, l'emploi d'engrais restant très marginal en Afrique de l'Ouest. Dans certains pays d'Afrique de l'Ouest comme le Niger et le Tchad, le taux d'utilisation de semences améliorées reste inférieur à 10 % se traduisant par des rendements agricoles très faibles.



Marché de pastèques en Afrique

Le graphique ci-dessous montre une faible productivité des facteurs de production (total factor productivity) de 0,30 % pour l'Afrique, comparée à 2,8 % pour l'Asie de l'Est entre 2000 et 2018. Les gains de productivité en Afrique proviennent essentiellement de l'expansion de l'utilisation extensive des terres et de l'augmentation de la main d'œuvre et non de l'utilisation d'innovation technologiques ou de fertilisant.

PRODUCTIVITÉ DES FACTEURS DE PRODUCTION EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DANS LES AUTRES RÉGIONS DU MONDE



Impact de la COVID-19 sur la sécurité alimentaire

Le rapport de la Banque mondiale sur l'impact de la COVID-19 en Afrique subsaharienne publié en avril 2020 avait prévu une contraction de la production agricole, allant jusqu'à 7 % de la production agricole et alimentaire. Ce rapport avait fait état d'autres facteurs supplémentaires, tels que les restrictions à l'exportation de produits alimentaires qui ont affecté et perturbé plus de 14 % des importations alimentaires totales en Afrique au cours de l'année 2020. Le rapport cite également les interruptions de travail et les directives sanitaires qui ont eu une incidence négative sur la capacité de production et de transformation alimentaires.

Le rapport indique qu'environ 16,7 millions de personnes vivants en Afrique de l'Ouest en 2020 ont eu besoin d'une aide alimentaire immédiate en raison d'une combinaison non atypique de sécheresse, de pauvreté, de prix élevés des céréales, de dégradation de l'environnement, de déplacement, de mauvaise intégration commerciale et de conflit. Le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë y est actuellement de 40 % plus élevé que la moyenne continentale de 12 millions, et aurait atteint 27,1 millions de personnes pendant la période de soudure de juin à août 2021.

Politique et programmes de soutien de la Banque en matière d'agriculture et insécurité alimentaire en Afrique subsaharienne et dans les Pays du Groupe Afrique II.

Le Groupe de la Banque mondiale collabore avec les pays pour améliorer la situation de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en Afrique Sub-Saharienne, afin que ceux-ci disposent des solutions innovantes, des infrastructures et des ressources nécessaires pour permettre au secteur agricole et alimentaire de :

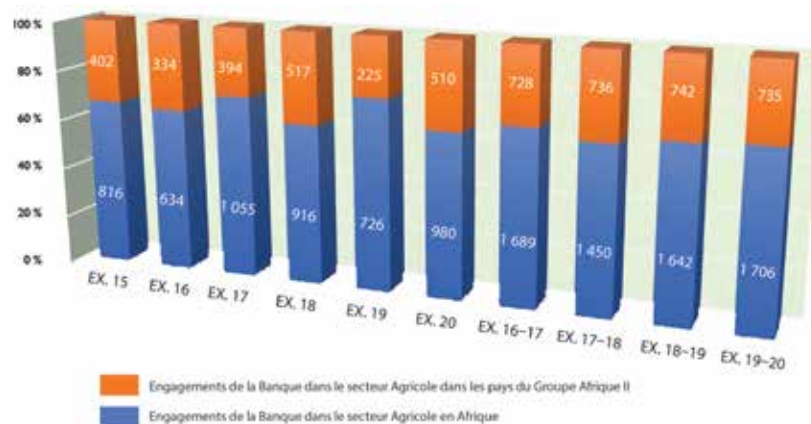
- Devenir « climato-intelligent », c'est-à-dire, d'être plus productif et résistant face au changement climatique tout en parvenant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, tant pour l'agriculture que pour l'élevage ;
- D'améliorer les moyens de subsistance et de créer des emplois plus nombreux et de meilleure qualité, y compris pour les femmes et les jeunes ;
- Stimuler le développement de l'agro-industrie en constituant des chaînes de valeur inclusives et productives ;
- Améliorer les chaînes d'approvisionnement pour réduire les pertes alimentaires et renforcer les filets sociaux afin de garantir aux familles vulnérables l'accès à la nourriture et à l'eau ; et
- Renforcer la sécurité alimentaire et produire des aliments sains, nutritifs et en quantité suffisante pour nourrir les populations.

Le GBM offre aussi des produits d'assurance sur les marchés financiers et des stratégies de gestion des risques. Ces produits (outils techniques, financiers et de gestion) peuvent permettre aux exploitants agricoles, aux entreprises agro-alimentaires et aux pouvoirs publics d'atténuer, de transférer et de prévenir les risques dans le secteur agricole et les chaînes d'approvisionnement par le biais d'une assistance technique et des formations appropriées. En outre, le GBM offre un éventail d'autres outils : diagnostics rapides de la situation des pays, concertations de haut niveau, communication publique, analyses de fond et instruments de suivi.

Évolution des investissements de la Banque mondiale dans l'agriculture subsaharienne

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution en constante augmentation des investissements de la Banque mondiale depuis 2015 dans l'agriculture de l'Afrique subsaharienne. Les financements de la BIRD et de l'IDA alloués à l'agriculture et autres secteurs connexes dans cette région se sont chiffrés à 1 706 millions de dollars sur la période 2019–2020. Ces investissements se focalisent sur des projets novateurs : 1) développement de chaînes de valeur ; 2) agriculture climato-intelligence ; 3) irrigation ; 4) développement rural et diversification des opportunités d'emplois. En ce qui concerne les pays du groupe Afrique II, il est à noter que nos pays ont pu capter près de 50 % du total des engagements au cours de la période.

VOLUME DES ENGAGEMENTS DE LA BANQUE DANS LE SECTEUR AGRICOLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DANS LES PAYS DE NOTRE GROUPE



Le Bureau a insisté pour que dans le cadre de l'IDA20, la Banque continue à accorder une place centrale à l'agriculture et à la sécurité alimentaire à travers la mise en œuvre du thème sur la transformation économique et la création d'emplois (JET) et la nouvelle thématique transversale sur la préparation aux crises. Avec plus de 80 % des populations vivant dans les zones rurales et dans une situation d'extrême pauvreté, l'accroissement de la productivité agricole et la réorientation des travailleurs du secteur de l'agriculture aux secteurs industriel et commercial dans les zones urbaines sont les principaux axes du programme JET.

Appui du GBM en matière d'agriculture et sécurité alimentaire dans les pays du G5 Sahel

L'appui aux pays du G5 Sahel constitue une priorité pour la Banque et pour le Bureau. Dans le cadre du renforcement de son appui au G5 Sahel, le GBM accorde la priorité à la transformation de l'agriculture et à la gestion de l'eau ; avec un ciblage de ses interventions sur l'adaptation au changement climatique ; la gestion du foncier, et les ressources naturelles.

Pour cela, le GBM s'est fixé quatre objectifs spécifiques à atteindre dans le cadre de l'IDA19 à savoir : 1) le renforcement de la productivité agricole et de l'élevage, à travers une augmentation additionnelle de 60 000 ha de terres irriguées et un accroissement du rendement de 30 % ; 2) la restauration des ressources naturelle à travers la mise d'une superficie de 15 million ha sous des pratiques de gestions durable des terres, y compris la gestion des bassins versants ; 3) la fourniture des services de base et des emplois, incluant les femmes et les jeunes, avec 3 millions de bénéficiaires pour les services en eau, et 100 % de projets intégrant la dimension genre/jeunes avec un accent sur les technologies vertes ; et (4) le renforcement des capacités institutionnelles, à travers l'amélioration des dépenses publiques, le cadre réglementaire, et le climat des affaires.

PLAN DE FINANCEMENT DE LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES EN EAU DES PAYS DU G5 SAHEL DANS LES 10 PROCHAINES ANNÉES

Besoins de financement pour les 10 prochaines années 44,5 MILLARDS DE DOLLARDS É.U. à mobiliser auprès des gouvernements, des banques multinationales de développement, et du secteur privé pour transformer l'agriculture et les ressources en eau dans les pays du G5 Sahel						Taille du portefeuille IDA18 & IDA19	Taille des ressources de l'IDA20 et l'IDA21 (estimations)	Appui de l'IFC dans les 10 prochaines années (estimations)
Atteindre les ODD pour les services d'eau de base et d'assainissement	La moitié du potentiel sous régionale irriguée	La moitié des terres arables avec SLWM	La moitié des éleveurs de la sous-région avec des actifs sécurisés	La moitié des terres atteintes de sécheresse ont accès à des variétés culturales adaptées	La moitié de la population rurale a accès à une facilité de stockage, et aux marchés	3,1* milliards	4,5 milliards** (estimations)	800 millions**

Source : *Sahel Integrated Presentation-Board Update*. Septembre 2020

* Ce montant inclus le montant des ressources non encore décaissées et celles programmées dans le cadre de l'IDA19.

** Montants estimés dans le cadre du cycle de l'IDA20 et l'IDA21, y compris la possibilité de renforcement du partenariat et une mobilisation forte du secteur privé pour combler le déficit de financement.

RENFORCEMENT DE L'ORIENTATION STRATÉGIQUE VERS CERTAINES CATÉGORIES DE PAYS

Un des objectifs du Bureau est de contribuer au renforcement de l'orientation stratégique du Groupe de la Banque mondiale vers les catégories de pays de notre groupe qui présentent des conditions particulières, comme les États fragiles et touchés par des conflits, les petits États, et les pays à revenu intermédiaire.

Pays fragiles ou affectés par les conflits (FCS/FCV)

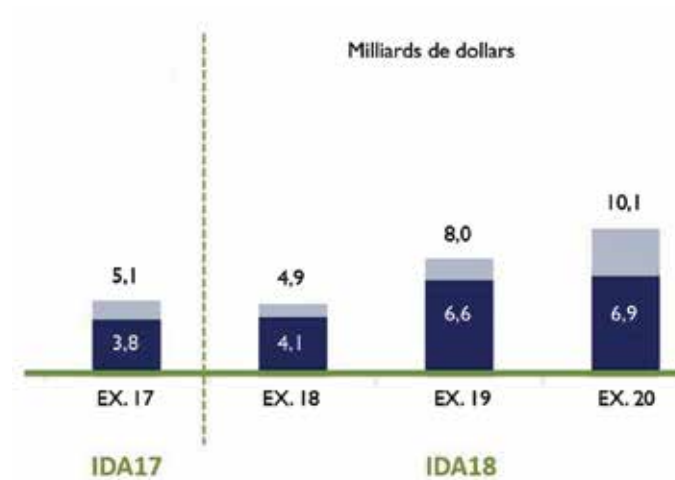
Le Bureau a milité pour l'adoption par le Conseil d'Administration en 2020 d'un nouveau cadre de Stratégie pour la fragilité, les conflits et la violence (la stratégie FCV) du GBM. Cette stratégie déploie pour la première fois et de manière systématique, une panoplie complète de financements et d'expertise dans le but de relever ces défis à la fois dans les pays à faible revenu et dans ceux à revenu intermédiaire. Désormais l'accent est mis sur la nécessité d'agir avant, pendant et après les situations de crise, pour parvenir à éradiquer la pauvreté. Huit pays sur les vingt-trois de notre groupe sont classés parmi les pays fragiles à savoir les Comores, Djibouti, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Mali, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo et le Tchad.

À la suite de l'adoption de la nouvelle stratégie FCV, le Bureau a consacré ses efforts à plaider en faveur de sa mise en œuvre efficace en vue d'atteindre les objectifs de la stratégie notamment sur deux principaux axes :

Augmentation des engagements dans les pays en situation de fragilité, de conflits et de violence (FCV)

Grâce aux efforts conjugués du Bureau et des autres membres du Conseil, l'opérationnalisation de la stratégie FCV et de la boîte à outils de financement des pays FCV de l'IDA est entrain de tenir sa promesse d'améliorer le niveau d'engagement de la Banque mondiale dans ces États, malgré les défis que pose la COVID-19. En effet, l'IDA-19 a augmenté le financement dans les pays FCV, afin de permettre de répondre avec plus de flexibilité et de fournir un appui plus conséquent, et mieux ciblé autour des trois premiers piliers de l'engagement de la stratégie FCV ; à savoir : i) prévenir les conflits et les violences ; ii) rester engagé dans les situations de conflit et de crise ; et iii) aider les pays à sortir de la fragilité et de la violence.

AUGMENTATION DU VOLUME DES ENGAGEMENTS EN 2021 DANS LES ÉTATS FCS DE L'IDA19 (ENVIRON 1/3 DU TOTAL)



L'augmentation continue du financement (y compris l'enveloppe allouée aux pays FCV), ainsi que la dotation en personnel dans les pays fragiles (FCS) de l'IDA au cours des derniers cycles de l'IDA-19, a permis d'élargir et d'approfondir l'engagement de l'IDA dans les pays FCV. Il apparaît clairement dans le graphe ci-dessus que la part des ressources de l'IDA allouées aux pays FCS a été multipliées presque par 5 depuis l'IDA-17. Ces pays ont reçu plus de la moitié des dons dans les 10 premiers mois de l'IDA-19.

À la date de mai 2021, l'enveloppe allouée aux pays FCS a été décaissée (à travers les piliers) pour la somme totale de 2,4 milliards de dollars supplémentaires (en sus de l'allocation de base, PBA) au profit de neuf pays éligibles que sont : le Burkina Faso, le Mali, le Mozambique et le Niger (à travers le pilier I- Prévention et Résilience, PRA); le Soudan du Sud et le Yémen (à travers le pilier II- Allocation permettant de rester engagé durant les conflits, RECA), la République centrafricaine et la Somalie (à travers l'allocation pour le redressement). La somme de 402 millions de dollars a été mobilisée à partir du guichet pour les réfugiés et les communautés d'accueil pour le financement de 7 projets dans quatre pays. Un important pipeline de projets sera réalisé d'ici la fin de l'IDA-19. Le guichet de promotion du secteur privé (PSW) continue de saisir les opportunités d'investissements privés sur les marchés les plus difficiles, en allouant (à la fin du mois d'avril 2021) la somme de 386 millions de dollars dans le financement de 13 opérations, dont six dans les pays FCS.

En ce qui concerne le personnel, la Banque est en train d'accroître sa présence sur le terrain dans les états fragiles, de renforcer le lien entre l'expérience acquise dans les pays FCV et l'évolution de carrière, et d'investir davantage dans les compétences, les connaissances et les mesures d'incitations nécessaires pour que le personnel puisse travailler dans de meilleures conditions.

En République démocratique du Congo (RDC) par exemple, où la connectivité et la sécurité constituent un défi, le GBM a mis en place deux bureaux à l'intérieur du pays, à savoir un bureau à Goma et un autre dans le Kasai, pour renforcer la mise en œuvre de la stratégie en disposant du personnel plus proche des communautés, des bénéficiaires et des unités d'exécution. La Banque mondiale continue de déployer des mesures supplémentaires visant à assurer le bien-être, la sûreté et la sécurité du personnel, en proposant des mesures d'incitations supplémentaires au personnel en vue de travailler dans des contextes spécifiques aux pays FCV, et d'attirer certains de nos meilleurs talents, y compris des talents au niveau local, pour exercer dans ces pays.

Le Bureau continuera d'insister auprès de la Banque mondiale pour assurer une combinaison appropriée de compétences dans le cadre de l'accroissement de ces effectifs, tout en demandant que les bureaux locaux de la Banque dans nos pays soient dotés d'un plus grand nombre d'agents capables de prendre des décisions et des risques en toute connaissance de cause. Nous pensons qu'il est essentiel d'avoir une solide présence sur le terrain pour améliorer la qualité des portefeuilles et obtenir de bons résultats dans nos pays.

Approbaton du nouveau cadre de politique opérationnelle de la stratégie FCV (OP 2.30)

Après avoir pris part à plusieurs séances de consultations, et de travaux en comité, et s'être assuré que ses points de vue sont pris en compte, le Bureau a soutenu l'approbation par le Conseil d'Administration en juin 2021 du nouveau manuel de procédure portant sur l'engagement du GBM dans les crises humanitaires, les situations de déplacements forcés- l'OP 2.30 sur la coopération au développement et les conflits-, et sur les approches visant à collaborer avec les acteurs militaires et ceux traitant des questions de sécurité dans le cadre de son mandat et de son avantage comparatif. L'objectif de ce manuel est de garantir que les politiques opérationnelles, les procédures et les pratiques sont adaptés à l'usage, rationalisés et flexibles pour les situations de fragilité et de conflits.

Petits États

Le 10 avril 2021, le Bureau s'est entretenu avec les ministres des petits États membres et le vice-président des opérations et des services nationaux du Groupe de la Banque mondiale pour discuter des options et des stratégies disponibles pour les petits États dans la construction d'économies plus fortes avec l'implication des banques multilatérales de développement. Pour trouver la meilleure solution et le meilleur soutien dont les petits États auront besoin dans un avenir prévisible. Le Bureau compte huit Petits pays sur 23, soit plus du tiers de son effectif dont : Cabo Verde, les Comores, Djibouti, le Gabon, la Guinée-Bissau, la Guinée équatoriale, l'Île Maurice et Sao Tomé-&-Principe.

Le contexte

En 2020, les petits États ont connu la plus forte contraction du PIB parmi tous les autres groupes de pays en raison de l'impact économique et social de COVID-19. Avec la rupture de la bouée de sauvetage économique des secteurs du tourisme et des services, la plupart des petits États ont connu des contractions sans précédent de leur PIB. La pandémie de COVID-19 a nécessité des dépenses d'urgence créant un énorme déficit de financement qui a obligé la plupart des pays à faire des choix de politique publique difficiles pour assurer la viabilité financière, car ils ont été contraints de recourir à un niveau d'emprunt sans précédent qui a encore aggravé leur dette. La pandémie ne montrant aucun signe de fléchissement, les perspectives sont devenues encore plus sombres.

Dans ce contexte, le deuxième Forum des petits États (SSF) qui s'est tenu en avril 2021 a cherché à trouver des solutions pour empêcher que la COVID-19 n'entrave définitivement le développement des Petits États.

Les ministres et la direction du Groupe de la Banque mondiale ont convenu que l'impact disproportionné et croissant de la pandémie sur les Petits États justifie une approche encore plus nuancée et différenciée de la part de la communauté internationale et, les gouvernements ont fait valoir la nécessité de porter le cas des Petits États au niveau des discussions sur la reconstitution des ressources de l'IDA. Un consensus s'est également dégagé sur le fait que les priorités à court terme suivantes doivent être abordées :

- Accès approprié à des financements concessionnels pour s'assurer que les économies des Petits États sont bien préparées pour revenir à la normale et faire face de manière adéquate aux cicatrices que la crise pourrait laisser.
- Accès aux vaccins : des programmes de vaccination réussis sont la clé de la réouverture des économies. Les Petits États risquent d'être enchaînés aux programmes de développement d'autres nations au lieu de diriger les leurs. C'est un problème tant que la plupart des vaccins restent le domaine réservé des pays avancés.
- Égalité en matière de vaccination afin de combler le fossé croissant entre le monde développé et en développement, les pays riches et pauvres, et grands et petits. Les vaccins sont un bien public mondial et, à ce titre, un soutien plus important devrait être accordé à COVAX pour protéger les petits États aux côtés du reste du monde.
- Coopération internationale pour une plus grande mobilisation des ressources : le financement concessionnel est essentiel pour les pays particulièrement vulnérables aux chocs externes, tels que les petits États, et la coopération internationale est le seul moyen fiable d'assurer ce financement. Par conséquent, le financement concessionnel devrait inclure un plus grand accès aux subventions étant donné que la charge financière sur les petits États sera supérieure aux conditions concessionnelles offertes afin de reconstruire en mieux, et de façon plus résilient et durable.

- Architecture financière : l'IDA doit être protégée et ses interventions dans les Petits États doivent être considérablement augmentées avec des engagements appropriés pour maintenir la capacité de l'IDA à promouvoir une croissance durable et à atteindre les objectifs de développement communs.
- Engagement plus fort du GBM : les Petits États ont besoin de prêts qui les mèneront jusqu'en 2050, lorsqu'ils devront atteindre l'objectif net zéro pour les émissions de carbone et bien au-delà.

Réponse du GBM

À ce jour, la réponse d'urgence de la Banque à la COVID-19 a atteint plus de 100 pays, dont 22 membres du forum des Petits États. Dans l'ensemble, plus d'un milliard de dollars de soutien financier a été fourni à une trentaine de membres du forum des Petits États depuis le début de l'épidémie, dont 600 millions de dollars pour la réponse d'urgence à la COVID-19.

En octobre 2020, le GBM a approuvé une enveloppe de 12 milliards de dollars pour financer l'acquisition et le développement de vaccins par ses pays membres les plus pauvres. La Banque a depuis approuvé des projets de financement de vaccins dans plus de 40 pays. Onze ont été approuvés dont 5 sont des petits États membres. La Banque est prête à soutenir davantage les Petits États pour se procurer des vaccins car c'est la seule voie pour une réouverture sûre de l'économie. Le GBM aide également les pays à relancer leurs économies pour parvenir à une reprise solide, équitable et durable. Pour les Petits États, cela nécessite de renforcer la résilience aux chocs futurs, qu'il s'agisse de catastrophes naturelles, de chocs économiques exogènes ou d'urgences sanitaires telles que la pandémie de COVID-19.

L'objectif à long terme de la Banque dans les Petits États sera le renforcement de la résilience, y compris la résilience climatique, la diversification économique et la lutte contre les vulnérabilités de la dette. Les petits États sont les plus touchés par le changement climatique et ils sont une voix importante au sein de la communauté internationale sur l'importance du financement pour l'adaptation au climat. Le GBM travaille en étroite collaboration avec les Petits États pour relever ce défi critique à la fois au niveau national et mondial afin de les aider à faire avancer leurs objectifs de développement.

Les petits États sont un cas particulier de développement en raison de leurs particularités qui accentuent leurs vulnérabilités dans les trois dimensions du développement durable : économique, sociale et environnementale. Néanmoins, ils exigent depuis longtemps des critères d'éligibilité clairs basés sur leurs vulnérabilités pour faciliter l'accès au financement du développement à des conditions abordables. Ils restent un cas particulier de développement compte tenu de leurs vulnérabilités uniques et des contraintes qui les empêchent d'atteindre les objectifs de développement durable. Aujourd'hui plus que jamais, ils ont besoin d'une coopération internationale, de financements et de partenariats qui peuvent faire la différence et soutenir avec succès leurs stratégies nationales.

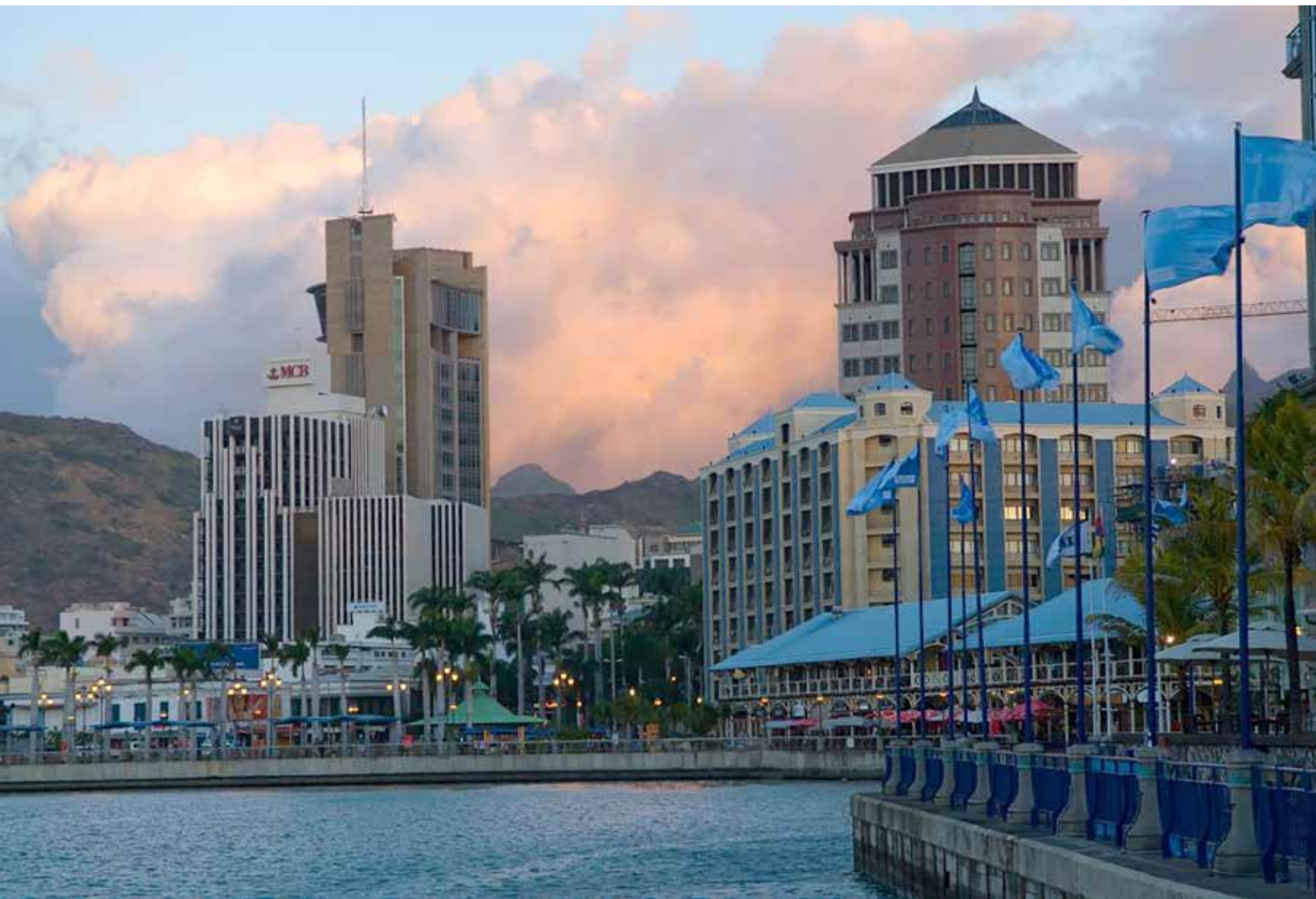
En conséquence, sous l'impulsion du Bureau et de ses alliés au sein du Conseil d'Administration, les engagements de l'IDA, y compris des guichets de financement de l'IDA aux membres du forum des Petits États éligibles à l'IDA, sont passés de 1,2 milliard de dollars au cours de l'IDA17 à plus de 2,9 milliards de dollars pour l'IDA18. Les allocations nationales ont triplé au cours de la même période. En ce qui concerne la BIRD, les exemptions pour les petits États convenues dans le cadre de l'augmentation de capital permettent aux Petits États ayant uniquement accès aux ressources de la BIRD de bénéficier des conditions les plus attractifs en tant que pays du groupe A aux fins de la tarification de la BIRD. Avec une capacité financière améliorée et des conditions abordables pour les petits États éligibles, le GBM est bien placé pour aider les pays à répondre à la pandémie de COVID-19.

Pays à revenu intermédiaire (MIC)

Dans notre groupe, huit pays sur vingt-trois sont classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (le Bénin, Cabo Verde, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, Djibouti, la Mauritanie, la République du Congo, Sao Tomé-&-Principe), et 3 sont classés parmi les économies à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (le Gabon, la Guinée équatoriale, l'Île Maurice). Ensemble, ils constituent près de la moitié du nombre des pays du Groupe. Cependant, en raison de la difficulté à soutenir une croissance durable, la plupart de ces pays rencontrent les mêmes problèmes que les pays à faible revenu. Six pays du groupe sont éligibles au guichet de la BIRD. Il s'agit du Gabon, de la Guinée équatoriale, de l'Île Maurice, du Cameroun, de la République du Congo et de Cabo Verde. Le Bureau a activement engagé la Banque au cours de ces dernières années sur la nécessité d'apporter des réponses spécifiques aux besoins financiers de ces pays.

La BIRD s'attache surtout à faire en sorte que les progrès accomplis dans la réduction de la pauvreté et le partage de la prospérité dans ces pays soient durables. Elle met tout particulièrement l'accent sur le soutien apporté au développement économique des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui, après avoir bénéficié de l'aide de l'IDA, deviennent des clients de la BIRD. Elle s'emploie aussi à accroître ses capacités afin d'aider les pays en proie à un conflit ou en situation de fragilité. La BIRD est un partenaire de long terme et, à ce titre, elle intensifie son appui à tous les pays à revenu intermédiaire en période de crise.

Le Bureau continue de plaider pour un accès accru aux financements de la BIRD en faveur des pays à revenu intermédiaire du Groupe Afrique II. Le Bureau a profité de l'occasion de la mise en œuvre effective de l'augmentation de capital de la BIRD (7,5 milliards de dollars américains de capital appelé et 52,6 milliards de dollars américains de capital non appelé) pour pousser à un plus grand accès des pays IDA du groupe Afrique II à revenu intermédiaire de la tranche inférieure aux ressources de la BIRD. S'agissant des pays exclusivement BIRD du Groupe Afrique II, à savoir le Gabon, la Guinée équatoriale et l'Île Maurice, le Bureau continue de plaider pour plus d'accès aux ressources de la Banque. L'Île Maurice et la Guinée équatoriale ont poursuivi leurs recours au produit d'assistance technique remboursable (RAS).



L'Île Maurice

MOBILISATION DES FINANCEMENTS AU PROFIT DU SECTEUR PUBLIC PENDANT LA PÉRIODE DE COVID-19 ET AMÉLIORATION DES TAUX DE DÉCAISSEMENT ET D'ABSORPTION

MOBILISATION DES FINANCEMENTS ANNONCÉS POUR LA DEUXIÈME PHASE DE LA RIPOSTE CONTRE LA COVID-19 ET DANS LE CADRE D'AUTRES INITIATIVES DE MOBILISATION DE RESSOURCES

Du fait de la propagation de la COVID-19, la plupart des pays africains sont confrontés à une crise sanitaire et économique sans précédent qui frappe le continent, les progrès qui y ont été accomplis ces dernières années sur le plan du développement, et les perspectives de croissance régionale dans les années à venir. Comme partout ailleurs dans le monde, la crise sanitaire a provoqué une crise économique, sous l'effet de trois chocs violents : perturbation de la production et forte baisse de la demande; ralentissement brutal de la croissance mondiale ; et baisse significative des cours des produits de base. De ce fait, il était urgent de prendre des mesures décisives et d'obtenir l'aide de la communauté internationale pour limiter les pertes humaines et économiques, protéger les plus vulnérables, et reconstruire les économies en mieux pour un développement plus vert, plus résilient, et plus inclusif.

Mobilisation des ressources de la Banque mondiale au titre de la riposte contre la pandémie de COVID-19

L'aide sanitaire d'urgence de la Banque mondiale

Lors de la phase initiale de réponse à la pandémie de COVID-19, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé le 2 avril 2020 un programme mondial de réponse d'urgence à la COVID-19 de 6 milliards de dollars américains (également appelé Programme stratégique de préparation et de réponse à la COVID-19, ou SPRP selon son sigle anglais). Ce programme s'inscrit dans le cadre plus élargi de la réponse sanitaire et socio-économique du GBM pour soutenir une reprise verte, résiliente et inclusive (GRID) dans les pays de l'IDA et de la BIRD avec une enveloppe totale prévue de 160 milliards de dollars américains sur 15 mois, entièrement délivrée au 30 juin 2021¹. À ce jour, le programme a atteint plus de 100 pays avec des opérations d'urgence pour prévenir, détecter et répondre à la COVID-19 et renforcer les systèmes de santé publique.

¹ La stratégie du GBM dans le cadre de la riposte sanitaire et socio-économique à la pandémie de COVID-19 est axée sur quatre piliers ; à savoir : i) sauver des vies ; ii) protéger les personnes pauvres et vulnérables ; iii) assurer une croissance durable des entreprises et la création d'emplois ; et iv) renforcer les politiques, les institutions et les investissements pour mieux reconstruire.

À la suite de l'approbation du programme de préparation et de réponse stratégique (SPRP), les efforts mondiaux de développement de vaccins anti-COVID se sont multipliés et ont progressé rapidement. Reconnaissant le besoin crucial pour ces vaccins pour enrayer la pandémie, le Conseil d'Administration de la Banque mondiale a approuvé le 13 octobre 2020, un financement supplémentaire au SPRP de 12 milliards de dollars américains en faveur des pays en développement afin de financer l'acquisition et la distribution de vaccins anti-COVID. La mobilisation rapide du financement des vaccins par la Banque mondiale vise à soutenir l'acquisition et le déploiement équitable de vaccins abordables, et à signaler aux fournisseurs potentiels que le financement de la Banque est disponible pour ses clients. Le financement de la Banque mondiale permet également aux pays à revenu faible et intermédiaire de se procurer et de se préparer à déployer des vaccins à grande échelle tout en renforçant leurs systèmes nationaux de santé publique.

Face à la flambée des requêtes de financements adressées à la Banque mondiale, le Président du GBM a annoncé le 30 juin 2021 l'augmentation du financement disponible pour l'achat et le déploiement de vaccins anti-COVID à 20 milliards de dollars américains au cours des 18 prochains mois, ajoutant 8 milliards de dollars aux 12 milliards annoncés précédemment. Ceci porte à 26 milliards de dollars américains l'aide sanitaire d'urgence de la Banque mondiale, dont 10,4 milliards (40 %) ont été déboursés. Le soutien de la Banque mondiale à la vaccination anti-COVID est désormais en place dans 53 pays (dont 29 en Afrique), avec des opérations d'un montant total de 4,4 milliards de dollars américains au 30 juin 2021.

Au 30 juin 2021, l'aide sanitaire d'urgence de la Banque mondiale en faveur des pays du groupe Afrique II se chiffrait à 1 milliard de dollars américains pour 20 pays. Depuis lors, des financements additionnels ont été accordés au Mali et au Tchad. D'autres financements additionnels sont également prévus dans les prochains mois pour le Burkina Faso, la République centrafricaine et le Gabon.

Les partenariats en action pour le financement de vaccins anti-COVID

La Banque mondiale travaille en étroite collaboration avec ses partenaires au développement pour soutenir le programme de vaccination anti-COVID, un programme sans précédent et qui est le plus vaste dans l'histoire de l'humanité. Le programme de financement de vaccins anti-COVID de la Banque mondiale est flexible et utilisé par les pays de l'IDA et de la BIRD pour se procurer des doses par le biais du mécanisme COVAX (le dispositif d'accès mondial aux vaccins anti-COVID), du dispositif de l'Union africaine (UA), ou directement auprès de fabricants agréés. Compte-tenu de la multiplication des variantes et de la recrudescence des vagues d'infections, la Banque mondiale a entrepris de renforcer ses partenariats à travers une série d'initiatives, en vue d'accélérer l'accès aux vaccins et mettre fin à la pandémie partout dans le monde. Ces initiatives sont les suivantes :

OPÉRATIONS DE LA BANQUE MONDIALE DANS LE CADRE DE L'AIDE SANITAIRE D'URGENCE COVID-19, GROUPE AFRIQUE II

Pays	Nom du Projet	IDA (\$m)	BIRD (\$m)	Total (\$m)	Date
Bénin	COVID-19 Projet de préparation et de réponse	10,4		10,4	4/27/20
Bénin	COVID-19 Projet de préparation et de réponse – FA	0,9		0,9	2/24/21
Bénin*	Projet sur les vaccins COVID-19 – FA			30,0	6/28/21
Burkina Faso	COVID-19 Projet de préparation et de réponse	21,2		21,2	4/28/20
Cabo Verde	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	5,0		5,0	4/2/20
Cabo Verde	COVID-19 PEF – FA	0,9		0,9	9/3/20
Cabo Verde*	Projet sur les vaccins COVID-19 – FA	5,0		5,0	2/11/21
Cabo Verde*	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – 3e FA	10,0		10,0	6/29/21
Cameroun	COVID-19 Projet de préparation et de réponse	29,0		29,0	9/22/20
Rép. centrafricaine	COVID-19 Programme de préparation et de réponse	7,5		7,5	4/20/20
Comores*	Appui à l'achat de vaccins COVID-19 et aux systèmes de santé	21,0		21,0	6/29/21
Congo, Rép dém du	COVID-19 Programme stratégique de préparation et de réponse	47,2		47,2	4/2/20
Congo, Rép dem du*	Programme stratégique de préparation et de réponse – FA	200		200	6/29/21
Congo, Rép du	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	11,3		11,3	4/20/20
Congo, Rép du*	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – FA	12,0		12,0	6/2/21
Côte d'Ivoire	COVID-19 Programme stratégique de préparation et de réponse	35,0		35,0	5/2/20
Côte d'Ivoire*	Projet sur les vaccins COVID-19	100,0		100,0	4/16/21
Djibouti	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	5,0		5,0	4/2/20
Djibouti	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – FA	1,0		1,0	11/29/20
Gabon	COVID-19 Projet stratégique de préparation et de réponse		9,0	9,0	5/15/20
Guinée	COVID-19 Programme stratégique de préparation et de réponse	10,9		10,9	6/17/20
Guinée*	Projet de déploiement des vaccins COVID-19 – FA	28,2		28,2	6/29/21
Guinée-Bissau*	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	5,0		5,0	6/29/21
Madagascar*	Appui à l'achat de vaccins COVID-19 et aux systèmes de santé	100		100	6/24/21
Mali	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	25,8		25,8	4/10/20
Mali	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – FA	3,4		3,4	1/21/21
Mauritanie	COVID-19 Programme stratégique de préparation et de réponse	5,2		5,2	4/2/20
Mauritanie*	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – FA	15,0		15,0	6/30/21
Niger	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	14,0		14,0	4/13/20

Pays	Nom du Projet	IDA (\$m)	BIRD (\$m)	Total (\$m)	Date
Niger*	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – FA	29,2		29,2	6/25/21
Sao Tomé-et-Principe	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	2,5		2,5	4/2/20
Sao Tomé-et-Principe	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – FA	0,9		0,9	11/10/20
Sao Tomé-et-Principe*	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – 2nd FA	6,5		6,5	5/13/21
Sénégal	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	20,0		20,0	4/2/20
Sénégal*	COVID-19 Projet de réponse d'urgence – FA	134,0		134,0	6/2/21
Tchad	COVID-19 Projet stratégique de préparation et de réponse	17,0		17,0	4/24/20
Togo	COVID-19 Projet de réponse d'urgence	8,1		8,1	4/17/20
Togo*	Projet sur les vaccins COVID-19 – FA	29,5		29,5	6/10/21

FA – Financement additionnel

* Opérations qui financent totalement ou partiellement l'acquisition et/ou le déploiement de vaccins anti-COVID

Le 21 juin 2021, la Banque mondiale et l'UA ont annoncé qu'elles conjugueraient leurs efforts pour soutenir le déploiement de vaccins anti-COVID et compléter les efforts de l'Équipe spéciale pour l'acquisition de vaccins en Afrique (AVATT), à l'aide de ressources financières qui permettront aux pays d'acheter et de déployer des vaccins au profit de 400 millions de personnes (soit 30 % des 1,3 milliard d'habitants que compte l'Afrique), avec en ligne de mire l'objectif de l'UA de vacciner 60 % de la population du continent d'ici 2022. Cet effort régional exceptionnel vient compléter le mécanisme COVAX et intervient à un moment où l'Afrique connaît une hausse des cas de COVID-19. Les financements de la Banque mondiale pourront ainsi faciliter l'achat et le déploiement des doses supplémentaires obtenues dans le cadre de l'AVATT. D'ores et déjà, sur les 400 millions de doses prévues, 220 millions de doses Johnson & Johnson ont pu être négociées, avec l'option de se procurer 180 millions de doses additionnelles dans le futur. La livraison complète des 220 millions de doses négociées devrait survenir d'ici Juin 2022 sur le continent africain.

Le 30 juin 2021, le Président du GBM, David MALPASS, a convoqué et présidé la première réunion d'un groupe de travail sur la livraison de vaccins, thérapies et diagnostics anti-COVID aux pays en développement. Outre le Président du GBM, ce groupe de travail comprend Kristalina GEORGIEVA du Fonds monétaire international (FMI), Tedros Adhanom GHEBREYESUS de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et Ngozi OKONJO-IWEALA de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Désormais, cette force d'intervention conjointe entre la Banque mondiale, le FMI, l'OMS et l'OMC devra faire office de cellule de crise et sera chargée de contribuer au suivi, à la coordination et à l'accélération de la livraison des outils sanitaires de lutte contre la COVID-19 dans les pays en développement. Elle devra également veiller à mobiliser les parties prenantes et les dirigeants nationaux concernés afin de lever les principaux obstacles rencontrés, conformément aux priorités définies par le GBM, le FMI, l'OMS et l'OMC. En outre, dans un souci de transparence, le groupe de travail a également convenu d'établir des données sur les demandes de doses (par type et par quantité), les contrats conclus, les livraisons (y compris sous forme de dons), les distributions de vaccins anti-COVID aux pays à revenu faible ou intermédiaire, et de publier ces données au moyen d'un tableau de bord commun au niveau national. La force d'intervention conjointe entend par ailleurs prendre des mesures pour dissiper les hésitations des populations face à la vaccination et coordonner les efforts pour combler les lacunes en matière de préparation, afin que les pays soient capables de recevoir, de distribuer et d'administrer efficacement les vaccins.

Le 26 juillet 2021, COVAX et la Banque mondiale ont décidé d'accélérer l'accès des pays en développement aux vaccins anti-COVID grâce à un nouveau mécanisme de financement qui s'appuie sur le dispositif de partage des coûts mis au point dans le cadre du système de garantie de marché (AMC) et coordonné par GAVI. Cette initiative permettra aux pays participant à l'AMC d'acheter des doses supplémentaires, en plus de celles entièrement subventionnées par les donateurs à travers le mécanisme COVAX et qui prévoit de couvrir 20 % de la population dans chaque pays. COVAX pourra ainsi acheter à l'avance des doses de vaccins aux fabricants sur la base de la demande globale des pays, grâce aux financements apportés par la Banque mondiale et par les autres banques multilatérales de développement. Les pays

en développement qui choisissent d'y participer et qui visent des niveaux de couverture plus élevés pourront se procurer des doses supplémentaires au-delà des 20 % de base, et auront ainsi plus de visibilité sur les vaccins et les quantités disponibles ainsi que sur les délais de livraison. Ceci devrait permettre aux pays de s'assurer du calendrier de livraison des doses, et par conséquent d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de vaccination plus robustes.

COVAX

COVAX est le vaccin pilier du dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la COVID-19 (Accélérateur ACT). Il est codirigé par la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), l'Alliance du Vaccin (GAVI) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS). COVAX œuvre en collaboration avec l'UNICEF (principal partenaire d'exécution), les fabricants de vaccins dans les pays avancés et les pays en développement, la Banque mondiale et autres partenaires au développement. C'est la seule initiative mondiale qui collabore avec les gouvernements et les fabricants pour assurer un accès équitable aux vaccins anti-COVID à l'échelle mondiale, tant pour les pays à revenu élevé que pour ceux à faible revenu.

La riposte socio-économique de la Banque mondiale

Outre la riposte sanitaire de la Banque mondiale qui s'appuie sur le premier pilier de la stratégie du GBM pour contrer la pandémie de COVID-19 (Sauver des vies), des progrès notables ont également été enregistrés au niveau des trois autres piliers (Protéger les personnes pauvres et vulnérables, Assurer une croissance durable des entreprises et la création d'emplois, Renforcer les politiques, les institutions et les investissements pour mieux reconstruire). Ce sont en tout 157 à 160 milliards de dollars américains d'engagements qui ont pu être mis à la disposition des pays, dont 104 milliards de dollars pour financer les opérations de la Banque mondiale.

Au niveau du second pilier – Protéger les personnes pauvres et vulnérables : La réponse de la Banque mondiale au titre de ce pilier s'est fortement concentrée sur les filets sociaux, l'éducation, le renforcement de la prestation de services et le genre, et a permis d'atteindre plus de 650 millions de personnes, y compris des réfugiés, des communautés d'accueil et des femmes. La Banque appuie également les Gouvernements dans la lutte contre l'insécurité alimentaire aiguë qui, selon le PAM, se serait aggravée depuis le début de la pandémie.

Au niveau du troisième pilier – Assurer une croissance durable des entreprises et la création d’emplois : La Banque mondiale (conjointement avec IFC et MIGA) a agi de manière diligente pour fournir des services conseils et un soutien financier. Ceci a permis aux PME d’avoir accès aux liquidités et de tirer parti des services financiers numériques, leur permettant de rester opérationnels et de maintenir les emplois.

Au niveau du quatrième pilier – Renforcer les politiques, les institutions et les investissements pour reconstruire en mieux : Les appuis budgétaires de la Banque mondiale ont joué un rôle important dans l’élaboration d’une réponse efficace à la crise et la mise en place des conditions d’une reprise résiliente, notamment en améliorant la transparence de la dette et des investissements et en soutenant les réformes politiques et réglementaires en amont qui sont essentielles à l’ouverture des marchés. Cela implique des actions visant à renforcer et approfondir les marchés des capitaux et à introduire des services financiers numériques et des technologies nouvelles. Des appuis budgétaires tenant compte du climat et de l’environnement ont également été élaborés pour résoudre les problèmes liés à la protection contre la sécheresse et les inondations, le passage à des transports plus propres, des sources d’énergie à faible émission de carbone, la réduction de la pollution et la gestion intégrée des forêts et des océans.

Les actions et le plaidoyer du Bureau de l’Administrateur

Depuis qu’est survenue la crise de COVID-19, le Bureau de l’Administrateur n’a ménagé aucun effort pour s’assurer que les pays du groupe Afrique II disposent le plus rapidement possible des financements disponibles dans le cadre de la riposte du GBM et au-delà.

Le Bureau a notamment organisé le 19 mars 2021 une rencontre virtuelle avec le Docteur John N. NKENGASONG, directeur de CDC Afrique (Africa Centres for Disease Control and Prevention). Les Administrateurs africains de la Banque mondiale et du FMI ont pris part à cette réunion. La rencontre avait pour objectif de faire le point sur la pandémie de COVID-19 en Afrique, son évolution et les progrès accomplis dans l’accès et le déploiement de vaccins anti-COVID. Le constat au sortir de cette réunion était que beaucoup restait encore à faire pour permettre au continent de sécuriser des doses de vaccins anti-COVID et atteindre l’immunité collective.

Le Bureau a par la suite organisé le 31 mars 2021 une rencontre virtuelle avec les hauts cadres de la Commission de l’UA. La rencontre présidée par l’Administrateur a pu bénéficier des interventions de : S.E. Mme Hilda SUKA-MAFUDZE, Ambassadrice de l’UA aux Nations-Unies ; S.E. M. Albert MUCHANGA, Commissaire de l’UA au développement économique, au commerce, à l’industrie et aux mines ; S.E. M. Trevor MANUEL, Dr. Strive MASIYIWA, Dr. Donald KABERUKA, tous envoyés spéciaux de l’UA ; M. Axel van TROTSENBURG, Directeur général des opérations de la Banque mondiale ; M. Makhtar DIOP, Directeur général et Vice-président exécutif de l’IFC. Les Administrateurs africains de la Banque mondiale et du FMI ont également pris part aux discussions. La rencontre avait pour objectif de mobiliser et renforcer le soutien international en faveur de la riposte à la pandémie de COVID-19 en Afrique et de s’assurer des voies et moyens pour un accès équitable aux vaccins anti-COVID. Il s’agissait par ailleurs



COVID-19 en Afrique

de mobiliser l'appui de la Banque mondiale et de l'IFC au développement des infrastructures de santé et des équipements pharmaceutiques en Afrique, ainsi qu'au renforcement des capacités de production des vaccins anti-COVID sur le continent.

En outre, au cours de ses interventions au Conseil d'Administration, l'Administrateur a de manière inlassable exhorté le GBM à intensifier les efforts pour accélérer l'accès des pays de notre groupe aux vaccins anti-COVID et les déployer de manière rapide et efficace pour atteindre le plus grand nombre. Il en a notamment appelé à renforcer la collaboration du GBM avec les fabricants, les organismes régionaux et les partenaires au développement pour garantir l'accès à des doses supplémentaires de vaccins au-delà de l'objectif de 20 % initialement annoncé par COVAX, et garantir des prix abordables pour l'Afrique. À cet égard, il s'est assuré que chacune de ses interventions au Conseil rappelle le besoin de renforcer la collaboration du GBM avec l'Union Africaine en tant que partenaire stratégique au déploiement des vaccins en Afrique.

L'Administrateur a par ailleurs insisté sur la nécessité pour la Banque mondiale de revoir ses exigences procédurales qui ont entravé le processus de financement de vaccins anti-COVID et ont nécessité de constantes dérogations au niveau du Conseil d'Administration pour s'assurer de l'éligibilité des ressources de la BIRD et de l'IDA pour l'achat de vaccins. Compte-tenu des normes rigoureuses de la Banque mondiale qui exigeaient que trois autorités de réglementation strictes dans trois régions différentes approuvent le vaccin anti-COVID pour son utilisation, l'Administrateur a requis plus de souplesse dans le respect de ces normes pour un déploiement rapide du financement de la Banque mondiale, ainsi que l'alignement de ces normes sur les standards internationaux. L'Administrateur a également fortement encouragé l'IFC, à travers sa plate-forme mondiale de la santé, à jouer un rôle plus important dans l'exploitation du transfert de technologie et le développement des capacités locales de fabrication des vaccins sur le continent africain, notamment en partenariat avec l'Institut Pasteur au Sénégal.

L'ensemble des initiatives menées par le Bureau au cours de la période sous revue ont pu déboucher sur des résultats concrets. Parmi ceux-ci, il est possible de citer la décision à terme de la Banque mondiale d'aligner ses critères d'éligibilité pour le financement de vaccins anti-COVID sur les critères d'éligibilité de l'OMS, de COVAX et d'autres partenaires au développement ; la mise en œuvre d'un projet d'investissement de l'IFC en Afrique du Sud pour soutenir la production locale de vaccins anti-COVID ; la collaboration avec les partenaires au développement pour la mise en œuvre future d'investissements liés à la production de vaccins, notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire ; et le renforcement du partenariat avec l'UA et CDC Afrique, à travers un soutien financier de la Banque mondiale à l'AVATT.

Toutefois, le Bureau demeure préoccupé par le fait qu'à ce jour moins de 3 % de la population africaine ait été complètement vaccinée, le taux le plus bas au monde. En effet, seulement environ deux doses de vaccin ont été administrées pour 100 personnes sur le continent africain, contre une moyenne de 68 doses pour 100 personnes dans les pays à revenu élevé. À ce rythme, les iniquités mondiales en matière d'accès aux vaccins anti-COVID ne pourront que se traduire par une divergence marquée de la reprise économique entre les pays avancés et les pays à faible revenu.

Par conséquent, le Bureau entend poursuivre le plaidoyer pour un soutien renforcé du GBM à l'accroissement de la capacité de production mondiale de vaccins anti-COVID qui demeure un obstacle majeur. À cet égard, le Bureau a salué la mise en place de la force d'intervention conjointe de la Banque mondiale, du FMI, de l'OMS et de l'OMC avec l'espoir que cette initiative se traduise par des actions concrètes et porte rapidement ses fruits. Le Bureau poursuivra le suivi sur l'opérationnalisation de cette initiative et des résultats escomptés au cours des mois à venir. Au-delà de l'urgence actuelle, le Bureau continuera de soutenir l'idée de mise en place, avec l'appui du GBM, des systèmes de santé résilients en Afrique qui puissent répondre aux futures pandémies et permettre d'enrayer les maladies tropicales négligées.

Mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie

Le mécanisme de financement d'urgence en cas de pandémie (ou PEF selon l'acronyme anglais) a été créé en Juillet 2017 à la suite de la flambée épidémique dévastatrice de la maladie à virus Ebola survenue en Afrique de l'Ouest en 2014. Le PEF constitue une source de financement supplémentaire pour les pays éligibles à l'IDA. La République démocratique du Congo (RDC) a pu avoir accès à ce mécanisme pour financer les actions d'urgence visant à contenir les épidémies d'Ebola qui se sont succédées dans le pays et à renforcer les systèmes de santé. En outre, dix-neuf (19) pays du Groupe Afrique II ont pu bénéficier des ressources du PEF dans le cadre de la riposte à la pandémie de COVID-19.

L'accès aux ressources financières du PEF s'effectue par le biais de deux guichets : i) un guichet d'assurance pour un montant maximum de 500 millions de dollars américains accessible sur les trois années de la phase pilote débutée en 2017, financé par des obligations-catastrophes pandémiques et des crédits croisés (swaps) émis par la Banque mondiale (BIRD) ; et ii) un guichet de liquidités pour une enveloppe allant de 50 à 100 millions de dollars par an, en complément de la couverture d'assurance. Le premier guichet a été cofinancé par l'Allemagne et le Japon tandis que le second a reçu une allocation initiale de 50 millions d'euros de la part de l'Allemagne. En complément à ces contributions volontaires, le PEF a pu bénéficier en 2017 d'une allocation exceptionnelle de 50 millions de dollars américains du programme régional de l'IDA17, ainsi que de l'émission sur les marchés financiers de deux séries d'emprunts obligataires du PEF, permettant ainsi de mobiliser un montant total de ressources de 425 millions de dollars américains sur trois ans, avec un niveau de souscription estimé à 200 %. La performance de cette première levée de fonds sur les marchés financiers initiée par la Trésorerie du GBM a pu refléter l'intérêt et la confiance des investisseurs dans cet instrument d'atténuation des risques de pandémies dans les pays à faible revenu.

Le PEF couvre les maladies répertoriées par l'OMS susceptibles de provoquer des pandémies, telles que la COVID-19, Ebola, Marburg, SARS, MERS, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, la fièvre de la vallée du Rift et la fièvre de Lassa. Le PEF est dirigé par un Organe Directeur composé de l'Allemagne, de l'Australie, du Japon, de l'OMS, de l'UNICEF, de la Banque mondiale et de deux pays éligibles de l'IDA. Les fonds du PEF peuvent être transférés, soit par le biais des opérations du GBM, soit par le biais d'une ou plusieurs des six agences d'intervention accréditées par le PEF (FAO, FICR, FNUAP, UNICEF, PAM et OMS).

Lutte contre Ebola

En Septembre 2020, la RDC a bénéficié d'une subvention de 2,2 millions de dollars américains par le biais du PEF. Les fonds ciblés du PEF ont permis de financer les activités éligibles du plan de riposte à la onzième épidémie de maladie à virus Ebola déclarée en Équateur le 8 juin 2020. Ces interventions incluaient la surveillance, le suivi des contacts, la formation du personnel de santé de laboratoire et de district, la mise en place des laboratoires, les activités de prévention et de contrôle des infections, ainsi que la communication et l'engagement communautaire. Compte tenu de l'urgence de la réponse, le financement a été octroyé à l'OMS pour mettre en œuvre les activités retenues conformément au plan stratégique d'intervention d'Ebola en Équateur.

En 2018, le PEF à travers son guichet de liquidités, avait pour la première fois pu venir en aide au Gouvernement de la RDC pour soutenir ses efforts dans la lutte contre l'épidémie de maladie à virus Ebola. En 2019, le PEF, à la demande des autorités, a de nouveau porté assistance à la République démocratique du Congo face à l'ampleur de l'épidémie d'Ebola dans les provinces du Nord Kivu et de l'Ituri (voir encadré). Au-delà de ces appuis financiers, le Bureau a exhorté la Direction de la Banque mondiale à poursuivre son engagement pour le renforcement des systèmes de santé dans le pays, et à intensifier ses interventions en République démocratique du Congo afin de réduire la pauvreté et les inégalités qui alimentent cette épidémie.

Lutte contre COVID-19

Dans le cadre de leur plan de riposte à la pandémie de COVID-19, dix-neuf (19) pays du Groupe Afrique II ont pu bénéficier des dons du PEF avec une enveloppe globale de 54 millions de dollars américains, leur permettant de transférer ces fonds soit aux opérations financées par la Banque mondiale, soit à l'une ou plusieurs des six agences d'intervention accréditées par le PEF. Ces ressources d'urgence ont été décaissées par les pays avant le 30 avril 2021, date d'expiration de la phase pilote.

Le guichet d'assurance du PEF a été automatiquement activé pour la riposte à la COVID-19 le 27 avril 2020 lorsque le seuil de 4 653 personnes infectées dans les pays IDA a été atteint au 22 avril 2020, soit 0,62 % du nombre de cas de COVID-19 signalés dans le monde. L'Organe Directeur du PEF a ainsi pu approuver une allocation d'un montant global de 195,84 millions de dollars américains pour 64 pays IDA éligibles ayant signalé des cas de COVID-19 au 22 avril 2020. Le financement a servi à contribuer à l'élargissement et à l'intensification des activités de riposte à la pandémie de COVID-19. En particulier, les fonds du PEF sont venus en appui aux pays, complétant le financement de la Banque mondiale pour acquérir des équipements médicaux essentiels et vitaux, des équipements de protection individuelle et des médicaments. Le financement du PEF a également permis de former des agents de santé et de maintenir la prestation des services de santé essentiels aux ménages.

LA BANQUE MONDIALE SOUTIENT LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC) DANS LA LUTTE CONTRE LA MALADIE À VIRUS EBOLA

En 2018, la République démocratique du Congo (RDC) s'est vue confrontée à une grave épidémie d'Ebola — la dixième du genre depuis 1976, et qui a occasionné plus de 2 280 décès, infectant près de 3 470 personnes. Face à cette situation d'urgence et tirant les leçons de l'épidémie d'Ebola qui avait frappé l'Afrique de l'Ouest entre 2014 et 2016 et provoqué plus de 11 300 décès, la Banque mondiale a déclenché le Guichet de liquidités du PEF pour la première fois en approuvant un décaissement de 12 millions de dollars américains en mai 2018 afin de lutter contre la maladie. Ce financement est venu en appui au programme de riposte du Gouvernement de la RDC et en complément aux interventions des partenaires internationaux dans le cadre du plan d'intervention d'urgence de la RDC de 56,8 millions de dollars américains approuvé pour trois mois.

En 2019, la Banque mondiale a continué de soutenir les interventions de première ligne contre l'épidémie d'Ebola mises en œuvre par les pouvoirs publics et les partenaires internationaux dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, situées dans l'est de la RDC à la frontière de l'Ouganda, du Soudan du Sud et du Rwanda. Le 19 février 2019, un appui financier de 20 millions de dollars américains a été approuvé par l'Organe Directeur du PEF, avec comme décaissement initial un montant de 10 millions de dollars pour supporter la mise en œuvre du troisième Plan d'action stratégique du Gouvernement en réponse à l'épidémie d'Ebola durant une période de 6 mois, allant de février à juillet 2019. Le 19 août 2019, un appui financier de 30 millions de dollars américains a également été approuvé par l'Organe Directeur du PEF pour supporter la mise en œuvre du quatrième plan d'action stratégique du gouvernement sur une période de 6 mois, allant de juillet à décembre 2019. Le financement total de 50 millions de dollars sous forme de dons s'inscrit dans l'enveloppe financière d'environ 300 millions de dollars américains que la Banque mondiale a alloué à la RDC pour soutenir le quatrième Plan de riposte stratégique à l'épidémie d'Ebola.

La 10^e épidémie de maladie à virus Ebola en RDC a pris fin le 25 juin 2020 alors que s'annonçait la 11^e épidémie détectée le 23 mai 2020 dans le Nord-Ouest du pays dans la ville de Mbandaka, capitale de la province de l'Équateur.

La 11^e épidémie de maladie à virus Ebola a été officiellement déclarée le 1er juin 2020 dans la province de l'Équateur, survenant environ deux ans après l'épidémie de l'Équateur de 2018 et également dans le contexte de la pandémie de COVID-19. En réponse à cette flambée épidémique, la Banque mondiale dans le cadre de son mandat et conformément au plan intégré de riposte de la RDC a travaillé en partenariat avec le Gouvernement de la RDC et l'OMS pour planifier et mener des activités de riposte contre la maladie. Le 18 novembre 2020, la RDC a annoncé officiellement la fin de la 11^e épidémie d'Ebola qui aura causé 18 décès et 130 contaminations.

SUIVI DE L'UTILISATION DES FONDS DE L'IDA-19 ET PARTICIPATION AU PROCESSUS DE RECONSTITUTION DES RESSOURCES AU TITRE DE L'IDA20

En dépit des efforts considérables consentis par l'IDA pour mettre en œuvre la première phase du mécanisme de financement accéléré d'un montant de 14 milliards de dollars adopté en avril 2020 en vue d'aider les pays IDA à faire face à la pandémie, le besoin de ressources est resté élevé dans ces pays, et les petits États ainsi que les pays fragiles et touchés par un conflit restent confrontés à des défis importants. À cet égard, le Bureau a exhorté les bailleurs de fonds à faire des contributions supplémentaires, particulièrement sous forme de dons, pour permettre aux pays de se projeter au-delà de la réponse immédiate à la crise, d'accélérer la reprise et de rendre leurs économies plus résilientes. Le Bureau a continué également à plaider pour le maintien des transferts de la BIRD à l'IDA. Les appels lancés par le Bureau pour plus de ressources ont abouti à la décision d'accélérer l'utilisation des ressources de l'IDA19 et d'anticiper d'un an les négociations au titre de l'IDA20.

Vingt (20) pays sur vingt-trois (23) du Groupe Afrique II sont éligibles aux ressources de l'IDA. Par conséquent l'obtention d'une solide reconstitution des ressources de l'IDA constitue un enjeu de taille, afin de soutenir ces pays dans leurs efforts de lutte contre la pandémie et de relance économique. Le Bureau s'est fortement impliqué (individuellement ou de concert avec les autres Bureaux africains) dans toutes les discussions de l'IDA qui ont marqué l'exercice 2020-2021 ; principalement les activités relatives à : 1) l'utilisation des ressources de l'IDA-19 ; et 2) la reconstitution des ressources au titre de l'IDA-20.

Utilisation des ressources de l'IDA-19

En vue d'atténuer les perturbations engendrées par la COVID-19, le Bureau a fait un plaidoyer fort auprès des services de la Banque mondiale, de concert avec les autres membres du Conseil d'Administration, en faveur du besoin d'agir sans délai pour apporter une assistance aux pays et définir un cadre conceptuel permettant à la fois d'orienter la riposte du GBM en faveur des pays touchés par la crise de COVID-19 et de garder le cap sur les objectifs de développement à long-terme. Ainsi, les discussions avec les services, les représentants des pays emprunteurs et le Conseil d'administration, ont permis de réaliser des progrès dans la mise en œuvre de l'IDA-19 qui devraient fournir une base solide pour accélérer les progrès de l'IDA20. Le Bureau a encouragé la Direction de la Banque à affiner le suivi et évaluation des résultats concernant les femmes, la santé, la prestation de services dans les pays FCV, les flux financiers illicites, les énergies renouvelables. En outre, le Bureau a soutenu certains ajustements proposés par la Banque au niveau de l'IDA-19, afin de permettre à l'Association de jouer pleinement sa partition dans le cadre de la riposte du GBM contre la crise de la COVID-19.



Équipement de protection. République démocratique du Congo

Au nombre de ces ajustements, figurent le décaissement d'un montant total de 51 milliards de dollars des ressources de l'IDA19, dont 35 milliards de dollars engagés au cours de la première année de l'IDA19 (ce qui correspond à 42 % de l'enveloppe globale de l'IDA19 au titre de l'exercice financier 2021). Ces ressources constituent la contribution de l'IDA à la riposte du GBM qui avait annoncé au mois de mars 2020 un soutien financier à hauteur de 160 milliards de dollars à mettre à la disposition des pays dans les prochains 15 mois suivant la déclaration de la pandémie, dans l'optique d'aider les gouvernements à faire face aux conséquences sanitaires immédiates de la pandémie et soutenir la reprise économique.

Le Bureau a également soutenu les ajustements introduits pour tenir compte de la baisse des ressources de l'IDA19 disponibles pour les exercices 2022 et 2023, occasionnée par les décaissements anticipés en vue d'apporter une réponse d'urgence aux pays pour faire face aux impacts négatifs de la pandémie.

Ces ajustements concernent essentiellement les engagements stratégiques et les ressources financières à prendre en compte pour l'exercice. Les engagements stratégiques sont au nombre de 30 sur 44 pris dans le cadre du cycle de l'IDA19 qui devaient être mis en œuvre à la fin de l'exercice financier 2022 (ce qui correspond à environ 2/3 du total des engagements). Pour que les pays puissent répondre à l'accroissement de la demande occasionnée par la COVID-19, la Direction de l'IDA a proposé de procéder au décaissement anticipé de 12,5 milliards de l'enveloppe prévue pour l'exercice 2023 afin de financer les activités de l'exercice financier 2022 (ces ressources s'ajoutent à l'enveloppe initial de 23 milliards qui était initialement prévu pour l'exercice 2022 avant la COVID-19) soit un montant total de 35,5 milliards disponibles pour l'exercice financier 2022.

Le Bureau a soutenu la proposition de la Direction de l'IDA qui consiste à allouer 60 % des 12,5 milliards supplémentaires pour l'exercice financier 2022, à tous les pays conformément aux critères d'allocation des ressources de base (PBA) et 40 % selon des critères spécifiques ciblant les pays les plus touchés par la pandémie (c'est-à-dire l'impact de la COVID-19 sur le PIB, le niveau de pauvreté, ou d'endettement) afin de s'assurer que les 12,5 milliards sont effectivement utilisés pour réduire de manière significative les effets néfastes de la pandémie.

Outre ces ajustements majeurs, la Direction a formulé d'autres propositions non moins importantes. Par exemple au niveau de la politique d'endettement il existe deux objectifs, dont celui de rendre la dette viable à travers les critères de performance et de politiques publiques (PPA) à remplir qui couvre en principe le cycle de 3 ans de l'IDA). Désormais, la mise en œuvre des PPA qui conditionne l'accès aux ressources mises en réserve sera indépendante du cycle. Il a été également proposé que le montant du guichet de la réponse aux crises (CRW) soit revu à la hausse et que celui du financement complémentaire (SUW) soit revu à la baisse.

Reconstitution des ressources au titre de l'IDA-20

Les délégués de l'IDA et les représentants des pays emprunteurs ont pris, le 8 février 2021, la décision de réduire la durée du cycle de l'IDA19 et de procéder à une reconstitution précoce des ressources au titre de l'IDA20 dans le but de fournir un soutien adéquat, équitable et continu à tous les pays membres de l'IDA. Cette décision devrait permettre à l'IDA de : i) conserver le modèle de combinaison de financement et le même niveau de financement prévus pour les exercices 2022 et 2023 ; ii) garantir la continuité de la mise en œuvre des engagements pris ; et iii) conserver le caractère concessionnel des ressources de l'IDA.



Les Chefs d'État et de Gouvernement africains à l'issue du Sommet d'Abidjan sur l'IDA

Au regard de cette décision, les négociations au titre de l'IDA20 ont été officiellement lancées le 15 avril 2021. Elles devraient s'achever avec la session des annonces de contributions prévue pour les 14 et 15 décembre 2021. Le Bureau a pris une part très active dans la préparation et la tenue des réunions de la première et deuxième reconstitution de l'IDA20 qui ont eu lieu respectivement le 15 avril et du 28 au 30 juin 2021. D'importantes discussions ont déjà été menées au cours de ces deux réunions et les participants ont pu s'accorder sur un certain nombre de recommandations stratégiques et financières pour aider les pays IDA à répondre à leurs besoins de financements. Les principales conclusions et recommandations déjà obtenues lors des deux premières réunions de reconstitution sont résumées ci-dessous :

Thème central de l'IDA20

Le thème central de l'IDA20, à savoir : « Reconstruire en mieux après la crise : mettre le cap sur un avenir vert, résilient et inclusif » est la réponse proposée par l'IDA pour atteindre l'objectif de l'élimination de l'extrême pauvreté ou de la croissance partagée qui profite à tous.

Thèmes spéciaux et transversaux de l'IDA20

La 20^{ème} reconstitution des ressources de l'IDA, portant sur ce thème traitera des avancées de l'IDA19, ainsi que de la mission de la Banque mondiale et de sa riposte contre la pandémie. Les pays donateurs et emprunteurs de l'IDA sont convenus de conserver les quatre thèmes spéciaux définis pour l'IDA19 à savoir : i) le changement climatique ; ii) la fragilité, le conflit et la violence ; iii) l'égalité hommes-femmes ; iv) l'emploi et la transformation économique. Un cinquième thème spécial portant sur le capital humain a été introduit. Par ailleurs, l'IDA20 contribuera à renforcer les initiatives de redressement, à travers quatre thématiques transversales : i) l'anticipation des crises ; ii) la soutenabilité et la transparence de la dette ; iii) la gouvernance et les institutions ; et iv) la technologie.

Modèle financier de l'IDA20

Fort de sa longue expérience en matière d'innovation et d'optimisation du bilan (BSO), l'IDA se donne toujours tous les moyens de mieux optimiser son bilan, tout en gardant sa capacité à poursuivre l'accomplissement de sa mission, ainsi que la prévisibilité et la stabilité du financement octroyé aux clients.

Dans le cadre de l'IDA20, deux options de BSO sont proposées, à savoir : i) l'introduction de prêts à court terme (SML) dans le but de tirer parti du coussin de capital temporaire de l'IDA ; et ii) l'affinement des conditions de financement pour les pays exclusivement IDA présentant un risque modéré de surendettement (dits « pays à feu jaune ») pour passer d'un financement actuellement à 50 % sous forme de don et 50 % sous forme de crédit réguliers sur une période de 38 ans à un financement à 100 % sous forme de crédit sur une durée de 50 ans. Cet affinement proposé devrait maintenir presque inchangé l'élément don qui passerait de 77 % à 73 %. Quant aux petits États insulaires présentant un risque modéré de surendettement, ils continueront de maintenir les conditions de financement qui leur sont appliquées actuellement, à savoir : 50 % de dons et 50 % de crédits avec une échéance de 40 ans, assortie d'une période de grâce de 10 ans.

Afin de répondre aux besoins exprimés par les clients, l'IDA20 propose les trois (3) scénarios de ressources ci-après : i) un scénario à hypothèse basse avec une enveloppe de 85 milliards de dollars tenant compte de la trajectoire préalable à la flambée de la COVID-19 ; ii) un scénario de base proposant un financement de 90 milliards de dollars destiné à répondre aux besoins importants de financement des pays IDA, en fournissant un volume stable en termes réels par habitant, par rapport à l'enveloppe initiale de l'IDA-19 ; et iii) un scénario optimiste plus ambitieux chiffré à 95 milliards de dollars pour permettre aux bénéficiaires de reconstruire en mieux. Ce montant peut être plus élevé en cas de hausse considérable des besoins de financement complémentaire destinés à l'acquisition et à la livraison des vaccins contre la COVID-19.

LE 15 JUILLET 2021 À ABIDJAN, LES CHEFS D'ÉTATS ET DE GOUVERNEMENTS AFRICAINS ONT APPELÉ À UNE RECONSTITUTION AMBITIEUSE DES RESSOURCES AU TITRE DE L'IDA20

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a abrité le 15 juillet 2021 la réunion de plaidoyer des chefs d'États et de gouvernements africains en faveur d'une reconstitution ambitieuse des ressources au titre de l'IDA20. Organisé conjointement par le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire en collaboration avec le Groupe de la Banque mondiale (GBM), en particulier avec les Vice-présidences de la Banque mondiale chargée du financement du développement (DFI) et de la région Afrique, le Sommet avait pour but de définir les priorités communes en matière de développement en Afrique et de faire un plaidoyer auprès des principaux donateurs de l'IDA, dans le cadre de la reconstitution des ressources de l'IDA, afin de mobiliser au moins 100 milliards de dollars EU pour la relance des économies africaines fortement touchées par la COVID-19.

Le Sommet a enregistré la présence effective de 11 Chefs d'États en présentiel, de 2 Chefs d'États par vidéoconférence, 1 Premier Ministre, et des ministres des finances représentant les Chefs d'États qui n'ont pas pu effectuer le déplacement. Ont également pris part au Sommet, le Président de la Commission de l'Union Africaine, le Président de la Commission de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Président de la Commission de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), et le Représentant du Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La délégation du Groupe de la Banque mondiale, était conduite par M. Axel Von TROTSENBURG, Directeur général du GBM, accompagné du Directeur général de La Société Financière Internationale (IFC), M. Makhtar DIOP, et du Vice-président pour la région Afrique de l'Ouest et centrale, M. Ousmane DIAGANA.

Le sommet a adopté la « **Déclaration d'Abidjan** » dans laquelle les chefs d'État et de Gouvernement ont réitéré leur appel en faveur d'un soutien accru au continent africain pour reconstruire en mieux après la crise causée par la pandémie de COVID-19. Ils ont exhorté les donateurs de l'IDA à soutenir une reconstitution ambitieuse et importante des ressources d'au moins 100 milliards de dollars des ÉU, afin d'atteindre les objectifs énoncés dans la Déclaration. Ils se sont également engagés à œuvrer à l'amélioration significative de leur capacité d'absorption des ressources, pour une exécution diligente des projets et programmes, à poursuivre les efforts de mobilisation des recettes fiscales, et à utiliser de façon transparente et efficiente les ressources mobilisées, tout en renforçant la bonne gouvernance.

Tous ces scénarii du Cadre de financement proposé pour l'IDA20 reposent sur l'hypothèse d'une combinaison de ressources internes, de contributions des partenaires et de mobilisation de fonds sur les marchés. Ils intègrent des options d'optimisation du bilan (BSO) pour mettre davantage de financement possible à la disposition des clients de l'IDA pour chaque dollar de contribution des donateurs, non seulement en assurant une gestion prudente des finances de l'IDA, mais aussi en tenant compte des vulnérabilités à la dette.

Les discussions portant sur les engagements stratégiques et le cadre de financement se poursuivront lors des réunions de négociations prévues en octobre 2021, la finalisation des promesses de contributions des pays donateurs devant intervenir les 13 et 14 décembre 2021. Le Bureau participera activement aux deux dernières réunions de reconstitution des ressources au titre de l'IDA20 qui se tiendront respectivement le 7 octobre 2021 et du 14 au 15 décembre 2021.

Entre temps, le Bureau poursuit son plaidoyer auprès des chaises représentant les pays donateurs au Conseil d'administration du GBM.

MOBILISATION DE RESSOURCES ADDITIONNELLES

Initiative de Suspension des Services de la Dette dans le cadre de la COVID-19

En réponse à la COVID-19 qui a particulièrement déstabilisé les pays les plus pauvres du monde, provoquant une récession qui pourrait plonger plus de 100 millions de personnes dans l'extrême pauvreté, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont exhorté les pays du G20 à mettre en place l'Initiative de suspension du service de la dette (DSSI). La DSSI aide les pays à concentrer leurs ressources sur la lutte contre la pandémie et la sauvegarde des vies et des moyens de subsistance de millions de personnes parmi les plus vulnérables. Depuis son entrée en vigueur le 1er mai 2020, l'initiative a fourni plus de 5 milliards de dollars d'aide à plus de 40 pays éligibles.

Au total, 73 pays, y compris 20 de notre groupe, sont éligibles à une suspension temporaire des paiements du service de la dette dus à leurs créanciers bilatéraux officiels. Le G20 a également appelé les créanciers privés à participer à l'initiative à des conditions comparables. La période de suspension, qui devait initialement se terminer le 31 décembre 2020, a été prolongée jusqu'en décembre 2021, à la demande des pays bénéficiaires dont la plupart des pays de notre groupe. Sur 20 pays éligibles de notre groupe, deux n'y ont pas participé pour diverses raisons. Pour les 18 de nos pays qui y participent, l'épargne budgétaire est estimée à environ 1,4 milliard de dollars américains.

La Banque mondiale et le FMI soutiennent la mise en œuvre de la DSSI en surveillant les dépenses, en améliorant la transparence de la dette publique et la prudence dans les nouveaux emprunts. Les emprunteurs DSSI s'engagent à utiliser les ressources libérées pour augmenter les dépenses sociales, de santé ou économiques en réponse à la crise. Ils s'engagent à publier tous les engagements financiers du secteur public (impliquant la dette et les instruments assimilables à la dette). Ils s'engagent également à limiter leurs emprunts non concessionnels aux niveaux convenus dans le cadre des programmes du FMI et des politiques d'emprunts non concessionnels de la Banque mondiale.

Pour le Groupe Afrique II, les pays réalisent des économies potentielles en pourcentage du PIB allant de 0,3 % (Burkina) à 5,7 % (Djibouti) ; ou en millions de dollars ÉU allant de 5,6 millions (Guinée-Bissau) à 947 millions (Cameroun) pour la période de mai 2020 à décembre 2021. Il convient de signaler que les trois pays non éligibles à la DSSI, à savoir la Guinée équatoriale, le Gabon, et l'Île Maurice, n'ont pas été évalués. Le Bénin est à ce jour le seul pays de notre groupe qui ne participe pas à l'initiative, bien qu'il y soit éligible. Le Tableau ci-dessous présente les économies potentielles du DSSI pour chacun des pays de notre groupe qui y participent.

BÉNÉFICE DE L'INITIATIVE DSSI POUR LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II (ESTIMATIONS AU 28 JUILLET 2021)²

Pays	Participation au DSSI ?	Risque de surendettement extérieur	Risque de surendettement global	Date de publication de l'AVD	Économies potentielles du DSSI (mai 2020–décembre 2021)	
					% du PIB	Millions (dollars ÉU)
Bénin	non	modéré	modéré	12/20	0,3	45,1
Burkina Faso	oui	modéré	modéré	11/20	0,3	49,7
Cameroun	oui	élevé	élevé	10/20	2,4	947,0
République centrafricaine	oui	élevé	élevé	01/21	1,0	21,1
Tchad	oui	élevé	élevé	07/20	1,3	152,4
Comores	oui	modéré	modéré	04/20	0,5	6,2
RDC	oui	modéré	modéré	04/20	0,7	342,2
Congo	oui	en détresse	en détresse	01/20	4,5	566,6
Côte d'Ivoire	oui	modéré	modéré	12/20	0,6	361,3
Djibouti	oui	élevé	élevé	05/20	5,7	189,4
Guinée	oui	modéré	modéré	12/20	1,0	128,6
Guinée-Bissau	oui	élevé	élevé	01/21	0,4	5,6
Madagascar	oui	modéré	modéré	03/21	0,4	52,5
Mali	oui	modéré	modéré	02/21	1,0	168,1
Mauritanie	oui	élevé	élevé	09/20	3,9	298,6
Niger	oui	modéré	modéré	10/20	0,6	75,2
Sao Tomé-et-Principe	oui	en détresse	en détresse	02/21	1,4	5,8
Sénégal	oui	modéré	modéré	01/21	1,5	349,8
Togo	oui	modéré	élevé	04/20	1,1	77,7

² Estimation des paiements du service de la dette dus à tous les créanciers bilatéraux officiels conformément aux définitions et classifications du Système de notification des débiteurs (DRS) de la Banque mondiale et des Statistiques de la dette internationale. Les estimations sont dérivées des projections mensuelles de l'IDS basées sur l'encours et le décaissement de la dette extérieure publique et garantie par l'État fin 2019. Les données du PIB sont basées sur le WDI.

MÉCANISME D'ACTION CONTRE LA FAMINE

Situation de la famine en Afrique subsaharienne

Selon le rapport 2020 de la FAO, l'Afrique subsaharienne compte 239 millions de personnes sous-alimentées, dont 69 millions dans un état d'insécurité alimentaire aiguë presque en situation de famine. L'impact immédiat de la famine se manifeste notamment sur la santé et le nombre d'enfants souffrant de malnutrition. La région abrite 10 des 12 pays considérés comme des « points névralgiques » de la famine, et l'insécurité alimentaire est amplifiée par l'impact combiné de la pandémie, des conflits et du changement climatique. En conséquence, les conflits et les inondations ont touché 24 millions de personnes en Afrique de l'Ouest et du Centre ; vingt-six (26) millions de personnes ont été touchés par les criquets et les invasions acridiennes ainsi que par les inondations en Afrique de l'Est ; en Afrique australe, les sécheresses ont touché cinq (5) millions de personnes.

La pandémie COVID-19 a aggravé une situation déjà précaire

Le rapport de la Banque mondiale sur l'impact de la COVID-19 en Afrique subsaharienne publié en avril 2020 avait prévu une contraction de la production agricole, allant jusqu'à 7 % en raison du ralentissement de l'économie. Ce rapport avait fait état d'autres facteurs supplémentaires, tels que les restrictions à l'exportation de produits alimentaires qui ont affecté et perturbé plus de 14 % des importations alimentaires totales en Afrique au cours de l'année 2020. Le rapport cite également les interruptions de travail et les directives sanitaires qui ont eu une incidence négative sur la capacité de production et de transformation des aliments. Les nouvelles normes sanitaires ont limité l'accès aux marchés de denrées alimentaires, en particulier à ceux desservis par des vendeurs informels. Enfin, les contrôles des déplacements de populations dans des conditions de confinement ont perturbé et accru le coût du transport et du stockage des produits alimentaires.

Les analyses économiques conduites par la Banque indiquent que l'Afrique subsaharienne compte depuis 2020 un supplément de 26 à 58 millions de pauvres. Cette augmentation du nombre de pauvres est liée aux restrictions, à la baisse des revenus, aux suppressions d'emplois et à la baisse significative de plus de 25 % des transferts de fonds depuis l'étranger. En outre, des enquêtes hebdomadaires menées par les services de la Banque mondiale et la FAO sur les prix des denrées alimentaires dans certaines villes d'Afrique ont révélé une nette hausse en 2020 dans plusieurs capitales.

Mécanismes d'action du GBM contre la famine

D'une manière générale le mécanisme de réponse aux crises (CRW) est le dispositif mis en place par la Banque à travers l'IDA pour faire face aux crises alimentaires et aux famines dans les pays IDA. Ce mécanisme a pour objectifs principaux de définir une approche systématique de l'IDA ; d'octroyer des



Un marché en Mauritanie

financements additionnelles et prévisibles aux pays emprunteurs de l'IDA qui sont frappés par les crises alimentaires ; et de renforcer la capacité de l'IDA à participer efficacement aux actions entreprises en réponse à ces crises et famines. Les éléments du cadre d'action qui régit l'utilisation des ressources du CRW pour les crises alimentaires et les famines sont les suivants :

- *Admissibilité des pays.* Tous les pays emprunteurs de l'IDA peuvent bénéficier des financements du CRW/famine, à condition : i) de disposer d'un plan crédible de préparation à des flambées épidémiques et/ou à une crise alimentaire établie avant la crise ; et ii) élaborer un Plan d'intervention chiffré qui sera évalué dans le cadre de la demande de financement précoce adressée au CRW, dès qu'une épidémie ou une crise alimentaire est déclarée ;
- *Allocation des ressources.* Les ressources du CRW sont allouées uniquement pour faire face aux phénomènes à évolution lente (comme des flambées épidémiques et insécurité alimentaire ou famine) ;
- *Plafond global.* Le montant global des ressources allouées par le CRW sous la forme de financements précoces aussi bien en cas d'épidémie que de crise alimentaire ou famine ne peut pas dépasser 500 millions de dollars. Au cours des discussions en cours dans le cadre de l'IDA20, les délégués proposent une revue à la hausse d'un (1) milliard de dollars ;
- *Approbatons.* Les demandes de financement précoce au titre du CRW seront approuvées par le Conseil d'administration de l'IDA. Le Conseil approuve également le montant préalloué de fonds du CRW.

La Banque continue d'intensifier les actions de moyen et long termes à travers son soutien à l'agriculture intelligente face au changement climatique et appuis aux pays africains, en vue de renforcer leur résilience face aux chocs climatiques. Dans cette perspective, des plans d'investissement mettant l'accent sur l'adaptation ont été élaborés pour un certain nombre de pays dans le cadre des engagements pris lors des négociations portant sur l'IDA 18 et l'IDA 19.

Depuis la flambée de la pandémie de COVID-19, les interventions sont de plus en plus axées sur le renforcement de la résilience au changement climatique, problématique qui occupait déjà une place véritablement prépondérante au sein de la Banque mondiale, comme en témoignent le Plan d'action pour l'agriculture du Groupe de la Banque mondiale pour 2010–2012 et le Plan d'action pour le climat en Afrique (2020).

Quelques actions de la Région Afrique du GBM

En ce qui concerne les actions d'urgence, des ressources ont pu être mobilisés à travers le mécanisme de réponse aux crises (CRW) sous forme de financement précoces en cas de famines (ERF) pour financer 13 projets en Afghanistan, République centrafricaine, RDC, Éthiopie, Haïti, Kenya, Madagascar, Mozambique, Niger, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, et Yémen. En outre, 8 pays-Djibouti, Éthiopie, Somalie, Ouganda, Yémen ont reçu des appuis divers pour lutter contre les invasions de criquets.

Au-delà des mesures d'urgence, la Banque est en train de mettre en œuvre une série de programmes en collaboration avec la FAO et le PAM, visant à renforcer les systèmes de protection sociale, à améliorer la fourniture de suppléments nutritionnels aux enfants et aux mères souffrant de malnutrition, et à faciliter les phases de rétablissement. La Région Afrique de l'Ouest et du Centre (AOC) de la Banque prévoit de déployer jusqu'à 1,6 milliard de dollars pour financer les projets d'accès à l'habitat, qui couvrent également les questions de santé nutritionnelle. Dans le cas des États fragiles ou en situation de conflit, des activités structurantes ciblant les conflits fonciers et les questions liées à la gestion des ressources en eau sont prioritaires. Le Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel qui couvre six pays - Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal – en est un bel exemple.

En collaboration avec les départements concernés du GBM, la Région Afrique assure un suivi périodique de divers indicateurs de sécurité alimentaire (comme les prix, le commerce et les variables), dans l'optique d'aider les pays à renforcer leur système de collecte des données, à suivre l'évolution des prix sur les marchés, en vue d'améliorer les politiques alimentaires aux niveaux national et régional de manière générale.

La Région travaille avec les pays à la facilitation de l'accès aux importations de produits alimentaires de manière permanente, et ce, à des prix compétitifs. La Banque s'emploie également à aider les pays à mettre en œuvre des mesures d'urgence visant à faciliter la distribution d'aide alimentaire en milieu scolaire, et à se conformer aux nouvelles normes sanitaires pour le COVID-19.

Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP)

Le GAFSP2.0 a été approuvé par le comité directeur en janvier 2020. Les documents officiels devraient être approuvés par le Conseil d'Administration de la Banque mondiale avant septembre 2021. GAFSP 2.0 met un accent sur le rôle du secteur privé, et l'adoption d'une approche holistique et inclusive qui permet de maximiser les synergies entre les guichets public et privé. Le GAFSP2.0 maintient le Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) comme partie intégrante des critères d'allocation qui accordent la priorité aux pays africains emprunteurs de l'IDA. En outre, le GAFSP2.0 intègre les composantes du projet pilote « Missing Middle Initiative », maillon manquant, et le positionne comme outil incontournable de réponse aux défis posés par la COVID-19, le changement climatique, les chocs économiques, et le soutien aux organisations de producteurs (OP).

Au cours de la période sous revue, le Bureau et nos représentants ont soutenu directement et indirectement plusieurs activités du GAFSP, parmi lesquelles :

La riposte du GAFSP à la COVID-19

Lors de la réunion du comité directeur du GAFSP tenue en Juin 2020, le Bureau a soutenu la décision de lancer un appel à propositions « interne », pour mettre des financements additionnels à la disposition des projets GAFSP, afin de permettre aux pays de répondre plus efficacement aux défis immédiats posés par la COVID-19. Ces ressources additionnelles, devraient être disponibles aux pays à travers le guichet du secteur public et celui de l'initiative pilote maillon manquant (MMI) des petits exploitants agricoles.

C'est ainsi qu'après l'application rigoureuse des critères de sélection, le comité directeur a, le 24 septembre 2020, alloué près de 54 millions de dollars américains à des projets à travers le guichet public à 11 pays ; à savoir : Bhoutan, Cambodge, Éthiopie, Haïti, Honduras, Laos, Rwanda, Sénégal, Ouganda, Yémen et Zambie. En ce qui concerne les projets financés à travers le guichet MMI un montant total de 4 millions de dollars, a été alloué à un certain nombre de pays dont le Mali et le Sénégal.

La sensibilisation pour une forte mobilisation des ressources du GAFSP 2.0

Le Bureau a participé au lancement de la reconstitution des ressources du GAFSP le 13 octobre 2020. Cette reconstitution vise un montant global de 1,5 milliards de dollars à mobiliser sur cinq ans entre 2020–2025. Lors du lancement organisé sous l'égide du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), les partenaires donateurs ont promis plus de 300 millions de dollars US de contribution, couvrant ainsi largement l'objectif annuel pour 2020. L'évènement a été honoré de la présence du Ministre fédéral allemand Gerd MULLER ; M. Gilbert HOUNGBO, Président du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) ; Madame Jeanine COOPER, Ministre de l'Agriculture du Libéria ; M. Noël Koutera BATAKA, ancien Ministre togolais de l'Agriculture ; et du Dr Agnès KALIBATA, Envoyée spéciale des Nations Unies pour le Sommet 2021 sur les systèmes alimentaires.

C'était une opportunité de mettre en évidence l'alignement du GAFSP 2.0 avec l'ODD2, l'efficacité de sa réponse au COVID-19, ainsi que son appui à la résilience des systèmes alimentaires mondiaux et, partant la nécessité d'investir dans l'agriculture. Le GAFSP étant une source importante de financement qui s'appuie sur le système multilatéral et le programme des agences de mise en œuvre (les banques régionales de développement et la Banque mondiale), cet événement a aussi servi de plateforme pour permettre à ces acteurs et partenaire de mise en œuvre de présenter leurs plans de financement et leurs feuilles de route.

Appel à propositions 2021

En mai 2021, le GAFSP a lancé son sixième appel à propositions pour des projets à financer à travers le guichet public et celui du MMI dans un contexte marqué par la pandémie de COVID-19 en cours. Le comité directeur du GAFSP prévoit d'allouer environ 150 millions de dollars sous forme de dons, pour soutenir les efforts de réponse à moyen et long terme au COVID-19 et d'assurer une reprise plus durable, inclusive et résiliente des systèmes agricoles et alimentaires dans un climat changeant. Environ 125 millions de dollars seront alloués à travers le guichet public aux 5 à 8 propositions de projets retenus selon les critères préétablis, et environ 25 millions de dollars seront alloués à travers le guichet MMI pour 8 à 10 propositions de projet retenus. L'appel à propositions sera clôturé le 8 septembre 2021 et les allocations par le comité de pilotage sont attendues pour début décembre 2021.

La participation aux évènements et rencontres

Le Bureau a collaboré avec le GAFSP dans l'organisation et la tenue de plusieurs rencontres et évènements ; entre autres la table ronde en marge du pré-sommet du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (UNFSS) du 26 au 28 juillet 2021. Le 26 juillet 2021, le GAFSP a organisé une table ronde sur le financement de la sécurité alimentaire et les priorités des petits exploitants dans l'effort mondial pour éliminer la faim. Cette table ronde a été organisée en partenariat avec le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ), l'Office britannique des Affaires étrangères, du Commonwealth et du Développement (FCDO), l'Association des agriculteurs asiatiques (AFA) et le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles d'Afrique de l'Ouest (ROPPA).

Les discussions de la table ronde étaient concentrées sur l'expérience des petits exploitants agricoles avec le GAFSP et devaient répondre aux questions suivantes : Comment le financement du GAFSP les ont-ils aidés à s'adapter aux impacts du COVID-19 ? Comment les projets du GAFSP peuvent-ils soutenir les jeunes agriculteurs ? En quoi le GAFSP est-il différent des autres initiatives ? Quelle est la valeur ajoutée du GAFSP ?

La table ronde a été honoré de la participation de S.E. M Salifou OUEDRAOGO, Ministre de l'Agriculture et du développement Hydro-agricole du Burkina Faso, a partagé son point de vue sur l'impact que les investissements soutenus par le GAFSP ont eu au Burkina et souligné comment l'investissement dans l'agriculture a profité à son pays en tant que secteur clé pour aider les petits exploitants agricoles à devenir plus résistants aux chocs externes, tels que le changement climatique, les conflits, les ralentissements économiques, et maintenant la COVID-19.

Le nouveau Plan d'action du GBM sur le changement climatique (CCAP)

La Banque mondiale a adopté son nouveau Plan d'action sur le changement climatique (CCAP) qui couvre la période 2021–2025. Ce plan décrit la manière dont le Groupe de la Banque mondiale soutiendra l'action climatique à la fois en matière d'atténuation des émissions et d'adaptation au cours des cinq prochaines années.

ACTIONS

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION

1 ALIGNER LE CLIMAT ET LE DÉVELOPPEMENT



Diagnostic, planification et politiques des pays en matière de climat et de développement



Alignement sur l'Accord de Paris



Financement de l'action climatique et impact sur le climat

2 ACCORDER LA PRIORITÉ AUX TRANSITIONS DES SYSTÈMES CLÉS



Énergie



Agriculture, alimentation, eau et terres



Villes



Transports



Industrie manufacturière

3 OCTROYER DES FINANCEMENTS POUR SOUTENIR LES TRANSITIONS



Renforcer les ressources publiques nationales des pays bénéficiaires



Mobiliser et catalyser les capitaux privés



Financement concessionnel

Dans un contexte où les effets néfastes du changement climatique aggravent la pauvreté et les inégalités, le CCAP a pour objectif d'aider les gouvernements et le secteur privé à relever à la fois les défis du climat et du développement. Ce plan conçu pour évoluer dans le temps, se présente comme un véritable changement de paradigme pour le Groupe de la Banque mondiale, en faveur d'un développement qui se veut vert, résilient et inclusif.

La réduction des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), de même que le renforcement de la résilience à des risques climatiques croissants, s'imposent à tous les pays, indépendamment de leur niveau de développement. Un volet essentiel du nouveau CCAP sera axé sur les principaux systèmes qui contribuent ensemble à plus de 90 % des émissions mondiales de GES et qui doivent aussi faire face à des défis considérables sur le plan de l'adaptation à savoir : l'énergie, l'agriculture, l'alimentation, l'eau et l'utilisation des terres, les villes, les transports, et l'industrie manufacturière.

En prélude à la COP 26, il est attendu des pays d'avoir des objectifs climatiques plus ambitieux. Ceci est encore plus important lorsque l'on sait que la pandémie COVID-19 a négativement impacté les pays dont les économies peinent à remonter la pente.

Depuis le début des discussions sur le CCAP, l'Administrateur a beaucoup insisté sur l'importance de rester flexible pour les pays de notre groupe dont l'empreinte carbone est faible mais qui restent déficitaires en infrastructure énergétique adéquat pour faire face aux besoins de leurs populations. Ce qui a permis de structurer le CCAP de manière à prendre en compte les spécificités des pays.

Le nouveau plan a pour ambition de s'aligner sur l'accord de Paris. Cet alignement se définit comme « le fait d'adapter le soutien du Groupe de la Banque mondiale de manière qu'il soit compatible avec des trajectoires de développement bas carbone et climato-résilientes, aligné sur les objectifs de l'accord de Paris et conforme aux contributions déterminées au niveau national, aux stratégies de long terme et autres engagements climatiques des pays clients ». Ceci touche à tous les secteurs d'intervention de la Banque.

Deux modalités d'interventions sont préconisées pour le CCAP :

1. Le premier mode d'intervention prendra en compte des éléments de la manière dont les pays envisagent d'agir sur le climat, à savoir leurs contributions déterminées au niveau national au titre de l'accord de Paris et, le cas échéant, leurs stratégies de long terme, pour leur apporter des financements qui permettent de réaliser ces choix ou le soutien technique pour les rendre plus ambitieux et cohérents.
2. Le deuxième mode d'intervention consistera à s'appuyer sur les contributions déterminées au niveau national et sur les stratégies de long terme des pays pour guider le nouvel outil de diagnostic du Groupe de la Banque mondiale. Les Rapports des pays sur le climat et le développement (CCDR) apporteront les éléments nécessaires pour intégrer davantage le climat dans les opérations, les



Installation de panneaux solaires au Tchad

prêts et les relations avec les clients. Les priorités climatiques ainsi définies permettront de mieux déterminer et suivre les investissements indispensables, les principaux atouts à exploiter, ainsi que les arbitrages à effectuer.

Enfin, il est à noter que le secteur privé tient une place importante dans la réussite de la mise en œuvre de ce plan. En effet, la mise en place d'un bon climat des affaires dans les pays permettra au secteur privé de prendre part à des investissements climato favorables.

CONTRIBUTION À LA MOBILISATION DES FINANCEMENTS PRIVÉS

APPUI DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE POUR ÉTABLIR OU CONSOLIDER DES INSTITUTIONS NATIONALES ET RÉGIONALES POUR LA PROMOTION DU SECTEUR PRIVÉ

Éliminer les obstacles au financement du secteur privé

Afin de pallier le déclin continu de l'aide publique au développement, les partenaires au développement encouragent de plus en plus les pays à recourir au financement privé. Cela est possible mais nécessite des réformes de l'environnement des affaires dans la plupart de nos pays. En conséquence, lors des discussions avec les équipes du GBM et lors de ses différentes missions de consultation, l'Administrateur a encouragé à la fois la Banque et les autorités à se focaliser davantage sur les réformes urgentes pour améliorer significativement l'environnement des affaires. Cela constitue le principal facteur d'attraction des investissements privés. Il est important que les efforts enclenchés par les gouvernements africains dans la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles soient accélérés. Cela est devenu plus que jamais un impératif pour la relance économique post- COVID-19.

Utilisation des appuis budgétaires

En raison de la persistance de la crise sanitaire et économique, le Bureau a encouragé le GBM à poursuivre les mesures permettant la mitigation des risques pour le secteur privé à travers des appuis budgétaires en vue d'assurer un environnement propice à la contribution du secteur privé dans le processus de reconstruction au mieux des économies pour un développement post-pandémique vert, résilient et inclusif.

Le GBM a réalisé des opérations d'appuis budgétaires dans nos pays pour un volume total d'engagements de 2,0 milliards de dollars américains au cours de l'exercice fiscal 2021³, soit un montant stable par rapport à l'exercice 2020 qui a connu une forte augmentation de 45 % par rapport à la période précédente. La plupart des appuis budgétaires de ces deux dernières années sont liés aux financements des réformes nécessaires pour la relance post -COVID-19. Ils résultent tous des financements de l'IDA. Les opérations d'appuis budgétaires de la BIRD sont restées très faibles voire inexistantes ces dernières années, justifiant les efforts de plaidoyer du Bureau pour un soutien plus accru de la BIRD aux pays de notre groupe qui émergent à ce guichet.

Les appuis budgétaires de la Banque mondiale ont joué un rôle important dans l'élaboration d'une réponse efficace à la crise et la mise en place des conditions d'une reprise résiliente, notamment en améliorant la transparence de la dette et des investissements et en soutenant les réformes politiques et réglementaires en amont qui sont essentielles à l'ouverture des marchés. Cela implique des actions visant à renforcer et approfondir les marchés des capitaux et à introduire des services financiers numériques et des technologies nouvelles. Des appuis budgétaires tenant compte du changement climatique ont également été élaborés pour résoudre les problèmes liés à la protection contre la sécheresse et les inondations, le passage à des modes de transports plus propres, les sources d'énergie à faible émission de carbone, la réduction de la pollution, et la gestion intégrée des forêts et des océans.

Utilisation des garanties de la Banque mondiale

En dehors des activités de la MIGA, la Banque mondiale, offre deux grands types de garanties à ses clients. Les garanties à l'appui de projets permettent aux pays clients de mobiliser les partenaires privés autour d'un projet d'investissement. Ce type de garantie vise à atténuer les risques qui remettent fondamentalement en cause la viabilité de l'investissement. Le deuxième type de garantie vise à soutenir les réformes (*Policy Based Guarantee* – PBG). Ces garanties ont été pratiquement mises en œuvre ces dernières années et notamment depuis le début de la pandémie COVID-19, la MIGA ayant développé de nouveaux produits pour soutenir des projets à la fois privés et étatiques durant la crise.

Le Bureau continuera à engager la Banque mondiale pour une utilisation accrue de ses instruments de garantie pour attirer les investissements privés dans des secteurs stratégiques nécessitant des investissements importants et de long terme. Notamment, le Bureau encouragera la Banque à explorer les options nécessaires pour rendre ses garanties plus attrayantes et pour réduire les coûts de transaction au profit des pays de notre groupe.

3 L'année fiscale 2021 s'étale sur la période allant du 1er Juillet 2020 au 30 Juin 2021.

COLLABORATION AVEC IFC ET MIGA POUR AMÉLIORER LEURS INTERVENTIONS DANS NOS PAYS

Interventions de IFC dans le cadre de la riposte contre la COVID-19

La Société Financière Internationale (IFC) contribue à la riposte d'urgence contre la pandémie de COVID-19 à travers un financement de 8,4 milliards de dollars américains dont : i) 2 milliards de dollars américains du Mécanisme de riposte aux crises du secteur réel (RSE), en soutien aux clients d'IFC dans les secteurs de l'infrastructure, de l'industrie manufacturière, de l'agriculture et des services qui sont vulnérables à la pandémie ; et ii) 6,4 milliards de dollars américains en appui aux institutions financières (FIGE). Ces 6,4 milliards de dollars proviennent des quatre composantes suivantes :

- 2 milliards de dollars du Programme de financement du commerce mondial (GTFP ou *Global Trade Finance Program*), qui couvre les risques de paiement des institutions financières pour leur permettre d'octroyer des crédits commerciaux aux entreprises importatrices et exportatrices de biens. L'objectif étant de soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) intégrées dans des chaînes d'approvisionnement mondiales.
- 2 milliards de dollars du Programme de solutions pour le financement des fonds de roulement (WCS ou *Working Capital Solutions*), qui finance des banques dans les marchés émergents afin qu'elles puissent consentir des crédits qui aideront les entreprises à renforcer leurs fonds de roulement, à savoir les sommes dont celles-ci disposent pour payer leurs fournisseurs et leurs salariés.
- 2 milliards de dollars du Programme de liquidité pour le commerce mondial (GTLP ou *Global Trade Liquidity Program*) et du Programme de financement des produits de base essentiels (CCFP ou *Critical Commodities Finance Program*), deux dispositifs qui proposent des instruments de partage des risques aux banques locales pour permettre le financement des entreprises dans les marchés émergents.
- 400 millions de dollars du Programme de la base de la pyramide (BOP ou *Base of the Pyramid Program*) qui fournit un financement en monnaie locale indispensable aux micros et petites et moyennes entreprises (MPME) qui ont été négativement affectées par la pandémie de COVID-19.

En ajoutant à ses fonds propres les ressources mobilisées auprès de ses partenaires, IFC a engagé 15,9 milliards de dollars au total dans des projets liés à la riposte d'urgence contre la COVID-19, depuis le début de la pandémie. Sur ce montant, quelque 5,8 milliards de dollars ont été engagés dans le cadre de la Facilité pour la riposte d'urgence (FTCF ou *Fast Track COVID-19 Facility*), ce qui représente

69 % des 8,4 milliards de dollars approuvés. Quelque 46 % des engagements au titre du FTFC concernaient les pays IDA et les pays fragiles (FCS). Le FTFC dispose actuellement d'un pipeline de projets d'une valeur d'environ 600 millions de dollars.

En outre, dans le cadre de l'objectif du Groupe de la Banque mondiale de provisionner un soutien exceptionnel de 160 milliards de dollars entre avril 2020 et juin 2021, IFC a atteint 72 % de son objectif de 47 milliards de dollars en mai 2021.

Il convient de noter par ailleurs, qu'à travers sa Plateforme de santé mondiale (GHP), IFC se trouve à la tête d'un consortium visant à soutenir la production régionale de vaccins en Afrique. Des projets en Côte d'Ivoire, en Égypte, au Maroc, au Nigeria, au Rwanda et au Sénégal se trouvent à un stade avancé de préparation. Toutefois, la production locale de vaccins est hautement complexe et nécessitera probablement de longs délais pour établir une capacité de production à grande échelle. IFC collabore également avec plusieurs organisations (CEPI, UA, etc.) pour fournir un appui technique et créer un environnement favorable à la fabrication de vaccins.

Au titre des réalisations de la GHP, le Conseil d'Administration de l'IFC a approuvé le 27 mai 2021 un investissement de 725 millions de dollars américains en faveur d'Aspen Pharmacare Holdings Limited, une société pharmaceutique de premier rang en Afrique du Sud qui s'implique dans la production de traitements thérapeutiques et de vaccins anti-COVID sur le continent africain en partenariat avec Johnson & Johnson. Ce nouveau projet devrait pouvoir fournir 300 millions de doses anti-COVID. Par ailleurs, le 9 juillet 2021, IFC a fait l'annonce d'une nouvelle collaboration avec l'Institut Pasteur de Dakar (IPD) et d'autres partenaires pour démarrer un centre régional de production (hub) de vaccins, y compris de vaccins anti-COVID. L'IPD est le seul fabricant de vaccins contre la fièvre jaune en Afrique certifié par l'OMS et est bien positionné pour offrir une plaque tournante dans la production de vaccins anti-COVID pour la sous-région. Au cours de la période sous revue, le Bureau a étroitement collaboré avec IFC sur ces initiatives et l'a exhorté à jouer pleinement son rôle dans le développement des capacités locales de fabrication de vaccins sur le continent africain.



Travailleurs de santé en Afrique

D'une manière générale toutes les interventions de l'IFC dans le cadre de la COVID-19 sont basées sur trois piliers avec des plateformes novatrices (voir tableau ci-dessous).

<p>URGENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement en cours du fonds de roulement (WCS) et de l'aide aux liquidités dans le cadre du GTLP/CCFP • GHP - avec un accent sur la fabrication et les services de soins de santé en réponse à COVID-19 • BOP - fonds de roulement, lignes de liquidité pour soutenir les IMF, les NBF1 • Financement commercial étendu (nouvelles chaînes d'approvisionnement) GTFP • Prise en charge du portefeuille via des demandes sélectives de report de paiement des clients du portefeuille dans le cadre des accords de suspension
<p>RESTRUCTURATION</p>	<p>Institutions financières (FIGE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruments d'allègement des capitaux, fonds propres et mezzanine pour renforcer/restructurer les bilans des Institutions financière et rétablir le crédit au secteur privé et étendre les prêts à long terme • Solutions des marchés des capitaux pour attirer de nouvelles sources de financement - pour les IF et le secteur réel <p>Secteur réel (RSE)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement à long terme (dette, mezzanine, fonds propres, partage des risques et rehaussement de crédit) pour protéger/restructurer les entreprises viables impactées par les contraintes de liquidité • Refinancement d'entreprises viables essentielles à leur survie pour aider à alléger le fardeau du service de la dette conformément aux calendriers pré-COVID-19
<p>RELANCE/RESILIENCE</p>	<p>IFC 3.0 est essentiel pour soutenir le secteur privé dans une reprise verte, résiliente et inclusive</p> <ul style="list-style-type: none"> • Travailler en amont et tirer parti de la BM et du FMI pour les réformes réglementaires, pour maintenir et créer les conditions nécessaires aux solutions du secteur privé et aux opportunités d'investissement pour aider les pays à se reconstruire de manière résiliente dans les années à venir, en mettant l'accent sur les approches vertes • Intensifier les services de conseil au niveau de l'entreprise/du marché/du secteur pour renforcer les capacités et développer les opportunités du secteur privé, en particulier dans les pays IDA et FCS • Intensifier la mobilisation à travers les plateformes AMC et MCPP ; développer de nouvelles installations pour encourager les investisseurs dans les marchés émergents • Élargir les offres de trésorerie pour approfondir les marchés de capitaux locaux et réduire les risques de change • Utilisation de financements mixtes pour réduire les risques et permettre des capitaux privés beaucoup plus importants, si nécessaire, notamment via le guichet du secteur privé de l'IDA pour les investissements dans les PFR

Au 30 juin 2021, les investissements de l'IFC dans les pays de notre groupe au titre de la riposte contre la COVID-19 se déclinaient comme suit :

- Un projet de financement de l'IFC en faveur de Addax Énergie en **Mauritanie** approuvé le 4 juin 2020, pour un montant de 40 millions de dollars dans le cadre du RSE.
- Un projet de financement de l'IFC en faveur de NSIA Banque en **Côte d'Ivoire** approuvé le 22 juin 2020, pour un montant de 27,8 millions de dollars dans le cadre du FIGE - WCS.
- Un projet de financement de l'IFC en faveur de Equity BCDC en **République démocratique du Congo** approuvé le 15 juin 2021, pour un montant de 50 millions de dollars dans le cadre du FIGE - BOP.

LA PLATEFORME DE SANTÉ MONDIALE DE L'IFC

La plateforme de santé mondiale de 4 milliards de dollars américains de l'IFC aide les entreprises privées à fournir des produits et services de santé – y compris des vaccins – aux pays en développement. Ceci comprend :

- des investissements dans la fabrication de vaccins pour favoriser une production accrue de vaccins anti-COVID dans les pays à revenu faible et intermédiaire, la production étant actuellement réservée aux marchés émergents. L'IFC poursuit activement des initiatives pour créer des capacités locales de fabrication de vaccins sur le continent africain. L'IFC recherche également activement des partenaires pour catalyser le transfert de technologie et le transfert des capacités de fabrication de médicaments et fournitures médicales essentielles sur les marchés émergents.
- la capacité à investir dans la production pour remédier à d'autres goulots d'étranglement potentiels, y compris les flacons, les aiguilles et les seringues, ainsi que la capacité de stockage frigorifique.
- l'appui à la cartographie de la capacité de production des vaccins anti-COVID, en se concentrant sur les goulots d'étranglement potentiels dans les processus de fabrication.

En outre, l'IFC soutient les besoins de financement des importations de vaccins dans les marchés émergents en garantissant les lettres de crédit émises par les banques locales dans le cadre de son programme de financement du commerce.

Interventions de MIGA dans le cadre de la riposte contre la COVID-19

MIGA contribue à la riposte contre la pandémie de COVID-19 à travers une allocation de 6,5 milliards de dollars américains de garanties dans le cadre d'une stratégie structurée autour de trois piliers : le premier en appui aux achats d'équipement médical comme les kits de tests ; le second en appui au financement des fonds de roulement des PME et à l'optimisation du capital des banques régionales ; et le troisième venant à compléter les efforts de l'IFC dans le financement du commerce sur les marchés IDA et dans les pays en situation de fragilité et de conflit (FCS).

Les principaux axes d'intervention sont les suivants :

Achat de fournitures/services médicaux urgents COVID-19 – MIGA vient en appui aux gouvernements dans leurs efforts pour acheter des fournitures et des services médicaux pendant la pandémie de COVID-19. Au 30 juin 2021, le Conseil d'Administration de MIGA a approuvé 545 millions de dollars américains de garanties au titre du pilier 1, et l'Agence a émis environ 156 millions de dollars de garanties pour des initiatives d'intervention d'urgence en Afrique et aux Bahamas.

Contre les impacts économiques négatifs pendant la crise de COVID-19 – Au 30 juin 2021, MIGA a obtenu l'approbation du Conseil d'administration pour environ 5,52 milliards de dollars américains de garanties au titre du pilier 2 et a signé une couverture d'environ 5,4 milliards de dollars américains de garanties, notamment en Afrique australe et en Amérique latine. L'Agence a développé un solide portefeuille de ses services de rehaussement de crédit et d'optimisation du capital pour aider ses pays membres à faire face à l'impact économique de la crise de COVID-19, à soutenir les activités économiques à court et à moyen terme et à sécuriser les investissements dans le secteur privé pour une résilience à long terme.

Compléter le programme de financement du commerce de l'IFC – À la suite de l'approbation par le Conseil d'administration du programme de garantie de financement du commerce de MIGA le 27 mai 2021, l'Agence a commencé à contacter des clients potentiels pour apporter un appui aux initiatives de financement du commerce qui répondent aux demandes des marchés pour sécuriser les chaînes d'approvisionnement mondiales de biens essentiels. L'Agence couvrira les garanties de l'IFC, jusqu'à 1 milliard de dollars américains (en engagements nets) sur 36 mois, dans le cadre du Programme de financement du commerce mondial (GTFP) de l'IFC.

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE IFC 3.0

Depuis 2016 toutes les activités de l'IFC sont régies par sa stratégie IFC3.0. La boîte à outils de IFC3.0 est destinée à guider la réorientation des actions de l'IFC vers les pays IDA et ceux en situation de fragilité, de conflit et de violence (FCV) dont la plupart se trouve en Afrique. Elle comprend essentiellement le diagnostic du secteur privé de chaque pays (CPSD), les stratégies-pays, les réflexions sectorielles

approfondies, les services-conseils, le guichet de conseil pour la création de marchés (CMAW), le guichet IDA pour le secteur privé (PSW), complétés par la refonte du mode opératoire de l'IFC et le renforcement de sa présence sur le terrain.

La stratégie IFC3.0 n'a jamais été aussi importante qu'en cette période où le monde en développement est aux prises avec l'impact sanitaire et économique de la pandémie de COVID-19 et aspire à profiter de toute opportunité pour reconstruire des économies plus vertes, plus inclusives, et plus résilientes.

Sur l'insistance des Administrateurs africains, IFC étend ses activités en Afrique depuis quelques années. Elle reconnaît que c'est la région avec le plus grand nombre de besoin insatisfait en matière le développement du secteur privé. À cet effet, elle compte mettre pleinement à profit sa stratégie 3.0 notamment en ce qui concerne le guichet du secteur privé de l'IDA, pour le partage des risques, et la création de marché dans un environnement où un secteur privé moderne et dense reste à créer. La proactivité que permet cette nouvelle stratégie est parfaitement adaptée à la situation de l'Afrique, à l'opposé de l'approche réactive que IFC adoptait auparavant vis-à-vis du continent.

La multiplication récente de ses bureaux dans nos pays est particulièrement rassurante à cet égard. Dès sa prise de fonction, en novembre 2020, l'Administrateur a clairement affiché son intention de mettre à profit sa longue carrière passée au sein de l'IFC et les relations qu'il y a développées pour amener l'institution à renforcer sa présence et ses interventions dans les pays de notre groupe. Malgré les efforts déployés ces dernières années par l'institution, beaucoup reste à faire, en particulier dans le contexte des nouveaux défis présentés par la COVID-19. Au cours de plusieurs échanges avec la haute hiérarchie de l'IFC, le Bureau a reçu des engagements que l'institution continuera à faire des efforts pour améliorer ses interventions dans nos pays en utilisant la boîte à outils IFC3.0 pour faciliter la création des marchés et des opportunités d'investissements.

Le diagnostic du secteur privé national (CPSD)

Le diagnostic du secteur privé national (CPSD) évalue les opportunités et les contraintes à la croissance tirée par le secteur privé. Chaque CPSD comprend une évaluation de l'état du secteur privé, l'identification des opportunités à court terme pour l'engagement du secteur privé et des recommandations de réformes et d'actions de politiques pour mobiliser l'investissement privé et trouver des solutions du secteur privé aux principaux défis du développement. En combinant l'analyse des contraintes à la fois à l'échelle de l'économie et des secteurs spécifiques, le CPSD aide à créer une base analytique commune pour façonner le dialogue sur les politiques et orienter l'investissement privé transformationnel. L'analyse et les recommandations du CPSD éclairent la stratégie pays de l'IFC, le Diagnostic systématique pays, et le Cadre de stratégie pays du Groupe de la Banque mondiale (GBM), ainsi que ses services de prêt et de conseil.



En outre, IFC et d'autres institutions de financement du développement travaillent ensemble pour fournir des analyses économiques approfondies qui identifient les opportunités pour le secteur privé afin de maximiser l'impact sur le développement. La nouvelle plate-forme de diagnostic pays, lancée lors des réunions de printemps 2019, met à disposition des rapports de diagnostic qui identifient pour chaque pays les opportunités et les obstacles au progrès.

Au cours de l'exercice écoulé, les diagnostics du secteur privé ont été finalisés pour deux pays de notre groupe à savoir la Côte d'Ivoire en septembre 2020 et la Guinée en octobre 2020. Ces réalisations rejoignent celles du Burkina Faso (juillet 2019) et du Sénégal (Avril 2020) pour porter à quatre le nombre de diagnostics du secteur privé disponibles pour nos pays à ce jour. Une dizaine de CPSD de nos pays sont en cours de réalisation.

La réalisation de ces diagnostics a été ralentie ces deux dernières années par la concentration sur les activités liées à la riposte contre la COVID-19. Cependant, la relance post-COVID et une plus grande efficacité dans la mise en œuvre du processus GRID nécessiteront pour chacun de nos pays les genres d'analyses que fournissent les CPSD. Aussi, le Bureau poursuivra son dialogue avec l'IFC pour l'accélération des CPSD des pays de notre groupe.

Stratégies-pays

Les stratégies pays de l'IFC définissent des scénarios en vue de l'engagement de l'institution dans un pays et dans des secteurs spécifiques indiqués par le CPSD. Cette stratégie détermine aussi bien le pipeline de financement à court terme dans le cadre des stratégies IFC1.0 et 2.0 que les opportunités de création de marchés prévues par la stratégie IFC3.0.

Les stratégies pays de l'IFC soutiennent également une meilleure articulation avec les pays clients des avantages potentiels de la mise en œuvre des approches cascades (utilisation des solutions du secteur privé là où c'est possible avant d'envisager les investissements publics). Chaque stratégie pays est suivie d'un plan d'affaires qui identifie trois à cinq priorités et décrit des mesures concrètes à prendre pour y répondre à court, à moyen et à long termes.

Pour les pays de notre Groupe, neuf Stratégies-Pays ont été finalisé et 4 autres sont prévus pour l'année en cours. Le Bureau continue de pousser l'IFC à inscrire un plus grand nombre de pays de notre groupe dans sa programmation des stratégies-pays.

Réflexions sectorielles approfondies

Le Bureau a apporté sa contribution dans toutes les réflexions sectorielles approfondies menées par l'IFC. L'Administrateur a toujours saisi l'opportunité de ces réflexions sectorielles et du renforcement de

la collaboration qu'elles induisent entre les institutions du GBM pour les inciter à renforcer leurs interventions dans des secteurs spécifiques des pays de notre groupe, notamment les chaînes de valeur agricole, l'énergie, et l'économie digitale, tout en améliorant leurs appuis dans les autres secteurs dont les réflexions sectorielles approfondies sont achevées.

Les réflexions sectorielles approfondies constituent un moyen pour l'IFC d'examiner les atouts et les contraintes de chaque secteur, d'évaluer ses interventions dans le secteur pour tirer les leçons qui s'imposent, afin de se fixer des priorités et une stratégie pour ses interventions futures. À ce jour, cet exercice a été accompli pour une douzaine de secteurs, dont l'agribusiness, l'économie numérique, la santé, l'éducation, la manufacture, l'énergie, le crédit aux PME, l'inclusion financière, l'eau et l'assainissement, les marchés des capitaux, et le textile. Ces réflexions sectorielles approfondies servent d'instruments essentiels au développement de nouvelles initiatives visant à transformer les secteurs. Elles aident considérablement l'IFC à mieux aligner ses missions d'investissement et de conseil et à renforcer sa collaboration avec le reste du GBM.

Ainsi, la réflexion approfondie sur la microfinance aide les équipes de l'IFC à développer des plateformes pouvant être utilisées pour atteindre des populations mal desservies ou non bancarisées, en particulier dans les zones agricoles et rurales. Dans le secteur de l'énergie, les équipes de l'IFC utilisent la réflexion sectorielle approfondie pour améliorer la cartographie du marché et poursuivre un large éventail d'interventions en amont visant à développer l'accès à l'électricité. Dans le secteur du textile, la réflexion sectorielle devrait permettre de définir et d'identifier les chaînes de valeur pouvant être développées et l'industrialisation du secteur dans les régions.

Services-conseils

L'Administrateur continue à inciter les hauts responsables de l'IFC à mettre davantage les appuis-conseils de l'institution à la disposition de nos pays et de leurs secteurs privés, pour les aider à mieux structurer les actions de promotion et de développement des investissements privés. Au cours de l'exercice sous revue, le Bureau a veillé à ce que l'IFC ait des engagements en amont et maintienne un solide programme d'appuis-conseils dans les secteurs cibles critiques pour le développement et la transformation économique des pays (par exemple, l'économie numérique, l'énergie, et l'agro-industrie). Cette action a conduit l'IFC à travailler avec la Banque et MIGA pour la promotion du dialogue sur les politiques de réformes réglementaires et le développement d'outils écartant les risques d'investissements.

Les services d'appui-conseil sont au cœur de l'approche de création de marchés engagée par l'IFC. Ils permettent à l'institution de déployer son expertise en matière de développement de marchés et d'interventions en amont sur des marchés difficiles. Les équipes de service d'appui-conseil se concentrent essentiellement sur le développement des secteurs et la création de marchés dans les pays IDA et FCS. Par son rôle pivot, le service d'appui-conseil délivre près de 60 % de ses programmes dans les pays IDA.



Un guichet de Banque en Afrique

Au cours de l'année sous-revue, dix de nos pays ont bénéficié de 67 programmes de services conseils dans différents secteurs pour un montant total de 95.5 millions de dollars américains.

Guichet de conseil pour la création de marchés (CMAW)

Ce guichet est un des instruments de l'IFC qui répondent le mieux aux besoins de nos pays en matière de développement du secteur privé. Afin de renforcer l'utilisation des services d'appuis-conseils, le Bureau a fait un plaidoyer fort auprès de l'IFC pour rendre pleinement opérationnel le guichet de Conseil pour la création de marché (CMAW) dans les pays fragiles (FCS) et les pays IDA, et élargir l'instrument aux pays à revenu intermédiaire (MIC). Ce guichet obtient des ressources supplémentaires grâce à l'allocation du revenu net de l'IFC aux services-conseils et à la préparation des projets.

La création de marchés par l'IFC se focalise sur les secteurs à fort potentiel de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie des populations. Les infrastructures, la santé, l'éducation et les technologies affectent la qualité de vie des populations, tout en créant des emplois et des revenus. L'IFC aide aussi les institutions financières, en particulier les banques, à améliorer l'accès au crédit des petites et moyennes entreprises et des pauvres. Pour créer et développer des marchés, l'IFC s'appuie sur toutes les ressources à sa disposition, y compris les diagnostics des secteurs privés des pays.

Guichet IDA pour le secteur privé Pays (PSW)

Au cours de l'exercice sous revue, l'Administrateur a particulièrement poussé à l'utilisation du guichet IDA pour le secteur privé (PSW) dans nos pays. Ce guichet utilisé à travers l'IFC et la MIGA vise à surmonter le défi de la perception négative du risque à laquelle sont confrontés les pays en développement et les pays fragiles et qui constitue une barrière à l'accès aux finances par les entreprises privées. L'utilisation de ce guichet permet à l'IFC et à la MIGA de prendre part à des financements syndiqués et de partager les risques, en particulier avec les banques locales, afin de « dé-risquer » le financement des initiatives privées locales et permettre aux institutions financières locales de prendre plus de risques sur les entreprises privées.

Pendant la période sous revue, le PSW a été utilisé par l'IFC principalement dans le cadre de la riposte à la crise de COVID-19. Son utilisation a permis de dé-risquer les financements par l'utilisation de garanties autorisant ainsi la mobilisation de fonds et de capitaux complémentaires.

Présence de IFC sur le terrain

Le nouveau mode opératoire de l'IFC lui permet d'augmenter sa présence dans les pays IDA et ceux confrontés à la fragilité, aux conflits et à la violence, afin d'avoir une meilleure compréhension de la lutte contre la pauvreté et du partage de la prospérité. L'institution s'est engagée à consacrer un minimum de

40 % de son portefeuille aux pays IDA et FCS dans les dix prochaines années. En ce qui concerne particulièrement l'Afrique, l'IFC compte mener des efforts pour engager le secteur privé africain à innover, à créer des emplois et à s'étendre au-delà des frontières.

Dans ce cadre, l'IFC a ouvert plusieurs bureaux en Afrique subsaharienne en 2020. Trois bureaux ont été déjà ouverts, dont deux dans les pays de notre groupe (le Bénin et le Togo). Les accords de siège ont été signés et la Société a recruté du personnel pour les bureaux du Burkina Faso, du Tchad et du Niger. Ces bureaux fonctionnent en format virtuel jusqu'à la fin de la période de confinement imposée par la COVID-19. Des plans similaires sont en train d'être finalisés pour l'Ouganda et le Mali.

L'ouverture de ces bureaux a permis une augmentation du personnel sur le terrain par rapport à l'année 2019, 476⁴ personnes en 2020 contre 441 en 2019 en Afrique subsaharienne. L'objectif étant d'avoir d'ici l'année fiscale 2022, un total de 645 personnes mobilisées sur le terrain. Ce qui constituerait une augmentation substantielle de 26 % par rapport à l'année sous revue.

Mobilisation de capitaux par l'IFC

Afin de soutenir la mise en œuvre de sa stratégie IFC3.0, l'IFC a renforcé sa capacité de mobilisation des capitaux à travers le programme de portefeuille de prêts conjoints, le programme de financement mixte, et la création d'une société de gestion d'actifs.

Programme de portefeuille de prêts conjoints (Managed Co-Lending Portfolio Program ou MCPP)

Le programme de portefeuille de prêts conjoints est une plate-forme de syndications de l'IFC en faveur de la création de portefeuilles diversifiés de prêts au secteur privé dans les marchés émergents. La plate-forme MCPP exploite la capacité de mobilisation de l'IFC et sa connaissance approfondie des marchés pour générer des opportunités pour des investisseurs tiers à des conditions commerciales. Le MCPP donne à l'IFC la capacité de fournir des financements plus importants en syndiquant d'autres investisseurs. Le MCPP offre en retour aux investisseurs internationaux une plate-forme pour participer à un portefeuille mondial diversifié de projets dans les marchés émergents et dans plusieurs secteurs. Tous les investissements sont structurés commercialement mais conçus pour répondre aux besoins de développement.

⁴ Le processus de recrutement a été impacté par la crise du COVID-19, cependant une accélération de ce processus est attendue en 2021.

Financements mixtes

Les financements mixtes permettent à l'IFC d'utiliser l'aide publique au développement (APD) comme « effet de levier » pour mobiliser les financements privés. En apportant son appui dans des projets de développement financés par les APD, l'IFC contribue à mobiliser les ressources et l'expertise du secteur privé en faveur de ces projets.

Selon les bailleurs de fonds, le recours à l'APD pour démultiplier les financements privés permet de libérer les nouveaux investissements nécessaires pour combler le déficit de financement pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). Dans cette perspective, les partenaires au développement considèrent les financements mixtes comme une solution pour appuyer des projets à grande échelle dans les pays en développement.

Société de gestion d'actifs (AMC)

Le but de la Société de gestion d'actifs (AMC) créée en 2009 par l'IFC est de mobiliser des fonds auprès des investisseurs privés pour investir dans des entreprises privées productives des pays en développement. Pour atteindre cet objectif, l'AMC met en place des fonds qui répondent aux objectifs de placement des investisseurs tout en s'alignant sur les priorités stratégiques de l'IFC. L'AMC est orientée vers les investissements qui peuvent avoir un impact sur le développement tout en garantissant un retour sur investissement.

Cette formule répond à la demande des investisseurs institutionnels qui cherchent à réaliser des investissements financièrement viables sur les marchés émergents. Elle permet à l'IFC d'établir des relations solides avec les investisseurs institutionnels, y compris les fonds souverains, et de partager ses connaissances en matière de classe d'actifs et des normes d'investissement dans les marchés émergents, notamment les normes environnementales et sociales.

L'intégration en 2019 de l'AMC dans le statut juridique de l'IFC, lui permet d'éviter d'être soumise au régime fiscal des sociétés privées américaines et de se concentrer sur la mobilisation des ressources auprès des investisseurs internationaux pour la promotion du secteur privé et des projets de développement dans les pays.

Au cours de trois prochaines années l'IFC compte poursuivre l'accompagnement des clients en redressement et restructuration notamment : i) poursuivre l'aide d'urgence et la restructuration des clients ; ii) aider à construire des systèmes de santé résilients pour étendre les chaînes de fabrication et d'approvisionnement des vaccins ; iii) intensifier les efforts pour une reprise verte, résiliente et inclusive, en particulier sur les marchés IDA-FCS ; et iv) maximiser les efforts en amont pour renforcer et créer des marchés grâce à des réformes qui n'étaient peut-être pas possibles auparavant, ainsi que des plateformes et des projets reproductibles et évolutifs, pour ouvrir la voie à la reprise du secteur privé.

AMC EN CHIFFRES (2021)

13 fonds mobilisés

10,1 milliards de dollars levés

7,8 milliards de dollars levés auprès de tiers

58 investisseurs externes de haut calibre

4,8 milliards de dollars mobilisés par des investissements

640 millions de dollars mobilisés par le biais de co-investissements directs

1,6 milliard de dollars engagés dans les pays IDA

2,8 milliards de dollars de capital économique enregistrés pour l'IFC

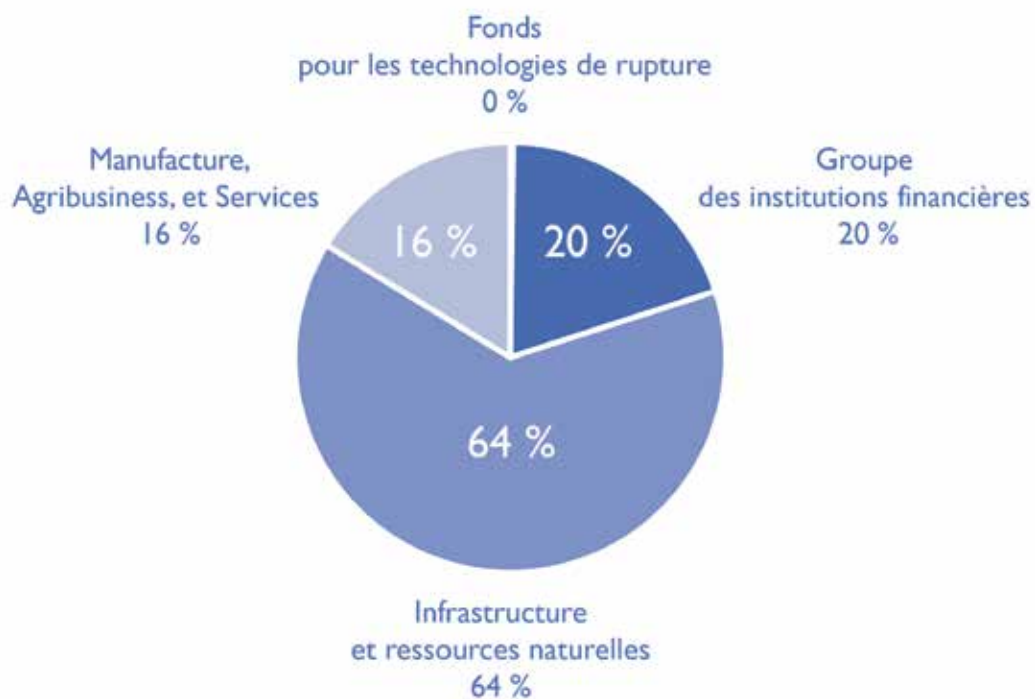
77,02 millions de dollars de frais et 60 millions de dollars
de dividendes versés à l'IFC

En termes de programme, IFC reste attaché aux ambitions du programme d'investissement 2030. Cependant, compte tenu de l'environnement commercial volatile, de la moindre mobilisation des ressources, ainsi que des efforts importants déployés par le personnel pour délivrer dans des conditions de marché difficiles, IFC a revu à la baisse ses objectifs de programme de financement à long terme pour les exercices 2022–2023 et a maintenu une trajectoire stable entre les exercices 2021 et 2022, pour un retour à la croissance en 2023. Les objectifs de financement à court terme ont été révisés à la hausse pour les exercices 2022–2024 en raison de la demande croissante.

IFC continuera de s'aligner sur l'orientation stratégique du Groupe de la Banque mondiale et de maintenir le rythme de la mise en œuvre de la stratégie IFC 3.0 dans le contexte d'une discipline budgétaire soutenue, dans un environnement de pandémie, tout en respectant ses engagements à long terme dans le cadre du programme d'augmentation de capital. Le budget administratif approuvé pour l'exercice

2022, dimensionné pour financer une éventuelle reprise d'activités plus normales, maintiendra la viabilité budgétaire et contribuera à la solidité financière de l'IFC en mettant en œuvre des mesures ciblées pour réaliser des gains d'efficacité et des économies.

DISTRIBUTION SECTORIELLE DES INVESTISSEMENTS DE L'IFC À FIN JUIN 2021



Comme le démontre le graphique ci-contre, les infrastructures reste le secteur privilégié d'intervention de l'IFC, suivi de près par les financements à travers les banques commerciales (FIG), et le secteur manufacturier-agriculture-services (MAS). On note un niveau bas de financement dans les technologies de ruptures (CDF) à un moment où la productivité et l'efficacité des services fournis par le gouvernement et le secteur privé en dépendent beaucoup.

Le Bureau a exprimé à maintes reprises auprès des responsables d'IFC l'urgence de faciliter l'accès au financement et aux marchés pour les PME dans nos pays car elles sont générateurs d'emplois, de nouvelles idées, et de richesse nationale. Il est impératif que nos PME aient le soutien nécessaire à travers des partenariats et le partage des connaissances pour pouvoir intégrer les chaînes de valeur, afin d'augmenter la part de nos pays dans le commerce international.

Utilisation des instruments de réduction des risques de la MIGA

Dans le cadre de sa deuxième stratégie triennale couvrant les années fiscales 2021 à 2023 intitulée « *Deepening Impact* », Renforcer l'impact, la MIGA s'est engagée à fournir entre 5,5 à 6,0 milliards de dollars de nouvelles garanties en moyenne par an, tout en augmentant la proportion des garanties dans les pays IDA/FCS. Cependant, la première année de mise en œuvre a coïncidé avec le début de la pandémie du coronavirus qui a déclenché une détérioration rapide de l'environnement économique mondial à un moment où les investissements directs étrangers (IDE) dans tous les marchés émergents et les économies en développement (EMDE) suivaient déjà une tendance à la baisse.

La crise de COVID-19 a présenté une nouvelle source de risque sans précédent pour les investisseurs. Ce risque a pesé sur les IDE mondiaux qui ont chuté de 42 % en 2020. La MIGA joue un rôle essentiel dans le soutien des flux d'investissements privés vers les pays membres en développement en proposant des produits de couverture et de rehaussement de crédit. Étant donné que les activités de la MIGA dépendent du flux d'IDE dans les EMDE pour l'assurance contre les risques politiques (PRI), le ralentissement des IDE a considérablement affecté les opérations de l'Agence. La troisième vague du virus avec les nouvelles variantes risque d'empirer la situation. Ces développements ont eu un impact sur le programme de l'Agence au cours de l'exercice fiscal 2021 et continueront de peser sur son activité traditionnelle au cours des deux prochaines années.

Les nouvelles activités de garantie de la MIGA au cours de l'exercice 2021 ont totalisé 5,2 milliards de dollars à l'appui de 40 projets, contre 4,0 milliards de dollars de nouvelles garanties émises au cours de l'exercice précédent à l'appui de 47 projets. Sur les 40 projets soutenus au cours de l'exercice 2021, 85 % concernaient au moins un des domaines prioritaires stratégiques, à savoir les pays éligibles à l'IDA, les situations de fragilité et de conflit (FCS), et le financement climatique. Les garanties émises au cours de l'exercice 2021 devraient fournir à 784 000 personnes un meilleur accès à l'électricité, créer plus de 14 000 emplois, générer 362 millions de dollars de recettes fiscales pour les gouvernements hôtes par an, et éviter plus de 300 000 tonnes d'émissions de CO2 par an.

Étant donné le succès connu, le programme a été prolongé pour les deux prochaines années, jusqu'à la fin de l'exercice 2023, tout en augmentant sa capacité à 10-12 milliards de dollars par rapport à l'émission brute prévue initialement.

LES FLUX DES OPÉRATIONS DANS NOS PAYS

Au 30 juin 2021, la MIGA a fourni les garanties des investissements suivants dans nos pays, notamment :

- US\$ 514,5 millions à l'Île Maurice dans le secteur financier
- US\$ 475,8 millions au Cameroun dans les secteurs des infrastructures et du tourisme
- US\$ 164,9 millions au Sénégal dans les secteurs des infrastructures et du tourisme
- US\$ 300 millions en Mauritanie dans le secteur minier
- US\$ 302,3 millions en Côte d'Ivoire dans les secteurs des infrastructures et du tourisme
- US\$ 115,9 millions à Djibouti dans les secteurs des services et des infrastructures
- US\$ 221,5 millions en Guinée dans le secteur minier
- US\$ 74,6 millions à Madagascar dans le secteur des infrastructures
- US\$ 80,8 millions en République Démocratique du Congo dans le secteur des services
- US\$ 5,6 millions au Gabon dans le secteur des services
- US\$ 5,3 millions au Burkina Faso dans le secteur des infrastructures

La MIGA garantit également les investissements extérieurs des pays suivants :

- US\$ 252,2 millions des investisseurs mauriciens dans les secteurs des infrastructures, des services, de l'agroalimentaire et du tourisme
- US\$ 99,9 millions des investisseurs sénégalais dans le secteur des infrastructures
- US\$ 5,4 millions des investisseurs djiboutiens dans le secteur manufacturier

L'Agence a également investi des ressources pour l'ère post-COVID en mettant l'accent sur une approche intégrée pour promouvoir une reprise et une croissance solides et durables. En outre, la MIGA a innové pour rendre ses instruments accessibles à une plus large éventail d'opérateurs, y compris les banques régionales de développement (voir encadré). Elle développe aussi de nouveaux produits du marché des capitaux privés et améliore l'alignement des produits avec les besoins des nouveaux groupes d'investisseurs et partenaires. Elle étend également son travail de partenariat en créant des plateformes de collaboration avec les banques multilatérales de développement, les institutions de financement du développement et les agences de crédit à l'exportation.

RÔLE ET PRODUITS DE LA MIGA

- La MIGA fournit des garanties d'investissement contre certains risques non commerciaux aux investisseurs étrangers éligibles pour des investissements qualifiés dans les pays membres en développement et offre une couverture contre les risques de : 1) restriction de transfert et inconvertibilité ; 2) expropriation ; 3) rupture de contrat ; 4) guerre et troubles civils ; 5) le non-respect d'une obligation financière souveraine ; et 6) le non-respect d'une obligation financière par une entreprise publique. La MIGA assure les investissements transfrontaliers nouveaux et existants en provenance de tout pays membre de la MIGA, à destination de tout pays membre en développement.
- Les types d'investissements couverts comprennent les fonds propres, les quasi-fonds propres, les prêts d'actionnaires et de non-actionnaires, et les garanties de prêts (à condition que les prêts aient une échéance minimale de plus d'un an). D'autres formes d'investissements, telles que les contrats d'assistance technique et de gestion, ou les accords de franchise et de licence, peuvent également être éligibles.

ASSURANCE RISQUES POLITIQUES (PRI)

- Restriction de transfert et inconvertibilité – fournit une couverture pour le risque d'inconvertibilité de la monnaie locale en devises étrangères pour le transfert en dehors du pays d'accueil. La dépréciation de la monnaie n'est pas couverte.
- Expropriation – protège contre les pertes attribuables aux mesures prises ou approuvées par le gouvernement hôte qui privent l'assuré de sa propriété ou de son contrôle sur tout ou une partie substantielle de son investissement.
- Guerre et troubles civils – couvre le risque de dommages, de destruction ou de disparition d'actifs corporels couverts causés par des actes de guerre ou des troubles civils à motivation politique dans le pays hôte, y compris la révolution, l'insurrection, les coups d'État, le sabotage et le terrorisme .
- Rupture de contrat – couvre le risque de ne pas être en mesure d'obtenir ou d'exécuter une décision arbitrale ou judiciaire reconnaissant la violation d'une obligation par le gouvernement hôte ou une entreprise publique.

NON-RESPECT DES OBLIGATIONS FINANCIÈRES

- Non-respect d'une obligation financière souveraine (NHSFO) - couvre le risque qu'un souverain ou un sous-souverain n'honore pas une obligation de paiement inconditionnelle ou une garantie, lorsque le projet sous-jacent répond à toutes les conditions d'éligibilité de la MIGA. Contrairement à la couverture de rupture de contrat de la MIGA, la couverture de rehaussement de crédit ne nécessite pas une sentence arbitrale finale ou une décision de justice comme condition au paiement d'une réclamation.

- Non-respect d'une obligation financière par une entreprise publique (NHFO-SOE) - couvre le risque qu'une entreprise publique ne respecte pas une obligation de paiement inconditionnelle ou une garantie, lorsque le projet sous-jacent répond à toutes les conditions d'éligibilité de la MIGA. Cette couverture n'exige pas une sentence arbitrale définitive ou une décision de justice comme condition au paiement d'une réclamation.

GARANTIES DE FINANCEMENT DU COMMERCE (TFG)

- Garanties de financement du commerce (TFG) – fournit une couverture à l'IFC pour le risque de non-paiement par une entreprise publique banque sur les garanties de transactions de financement du commerce émises par l'IFC dans le cadre de son programme GTFP.

De façon spécifique, les nouvelles garanties octroyées au cours de l'exercice 2021 par la MIGA en faveur des pays notre groupe s'élèvent à 144,8 millions de dollars américains et se détaillent comme suit :

GARANTIES DE LA MIGA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II, EXERCICE 2021

PAYS BÉNÉFICIAIRE	PROJET	INVESTISSEUR	SECTEUR	EXPOSITION BRUTE
Burkina Faso	Ouagadougou- Ziniare 30 MW Solar Power	GreenYellow S.A.S.	Infrastructure	5 343 790
République dém. du Congo	BBOX Capital	FEI-OGEF LP	Services	5 918 182
République dém. du Congo	BBOX Capital	AIIF3 Clean Energy	Services	7 436 002
Guinée	Société des Mines et de fer	High Power Exploration INC	Mines	117 000 000
Cameroun	Kite DLA SA	Kite DLA Limited	Tourisme	3 845 697
Côte d'Ivoire	Kite ABJ SA	Kite ABJ Ltd	Tourisme	3 253 573
Côte d'Ivoire	Falcon ABJ SA	Falcon ABJ Ltd	Tourisme	2 089 230
Sénégal	Falcon Kite DSS SA	Falcon Kite DSS Ltd	Tourisme	4 219 519
			Total en US\$	144 886 474

LES INNOVATIONS DE LA MIGA

GARANTIE DE FINANCEMENT DU COMMERCE- (MIGA TRADE FINANCE GUARANTEE -TFG)

Ce nouvel instrument approuvé par le conseil d'administration de la MIGA le 27 mai 2021, permet à l'Agence de faire des engagements nets pour jusqu'à 1 milliard de dollars, pour émettre des garanties de financement du commerce à l'IFC en ce qui concerne les garanties émises par ce dernier dans le cadre de son programme de financement du commerce mondial plate-forme (GTFP). Les garanties de la MIGA couvriront l'IFC contre le risque de non-paiement des banques publiques (banques émettrices) dans certains pays IDA/FCS et d'autres pays émergents à faible revenu et à économie en développement (EMDE), et à l'égard de qui l'IFC émettra un risque de non-paiement garanties aux partenaires bancaires commerciaux étrangers (banques confirmatrices). Le partenariat entre la MIGA et l'IFC vise spécifiquement à combler le déficit de financement du commerce, sur une période de 36 mois, dans certains pays où les banques publiques jouent un rôle important de financement croissant pendant la COVID-19. L'IFC et la MIGA entendent ainsi faciliter le commerce des pays qui ont le plus souffert du choc économique mondial et visent à soutenir la revitalisation des chaînes de valeur mondiales pour ces économies.

NON-RESPECT DES OBLIGATIONS FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉGIONALES DE DÉVELOPPEMENT (NON HONORING OF FINANCIAL OBLIGATIONS BY REGIONAL DEVELOPMENT BANKS-NHFO-RDB)

Avec ce nouveau produit la MIGA élargit sa gamme de produits de garanties pour des entités souverains en introduisant une nouvelle couverture pour les banques régionales de développement (BRD). La couverture NHFO-RDB a le potentiel d'aider les BRD à diversifier les sources de financement et à améliorer les conditions, en particulier en allongeant les échéances et en réduisant les écarts de taux d'intérêt. Cet accès amélioré au financement devrait aider les RDB à accroître leurs activités de financement dans les secteurs prioritaires et à orienter davantage de ressources financières plus avantageuses vers les segments et entités mal desservis du marché. Cette nouvelle couverture s'ajoute à trois produits existants de la gamme NHFO notamment :

- Non-respect des obligations financières par une entreprise publique (NHFO-SOE) ;
- Non-respect des obligations financières souveraines (NHSFO) ; et
- Violation des Contrat par une entreprise d'État (BoC-SOE).

Les principales différences entre la couverture NHFO-RDB et les autres couvertures non honorifiques (NH) sont les suivantes : (a) la couverture NHFO-RDB est fondée sur un défaut de la BRD de payer sur une obligation financière ou une garantie BRD, et non d'un gouvernement hôte, d'une entité sous-souveraine ou d'une entreprise d'État (SOE) ; et (b) les BRD ont plusieurs pays membres (actionnaires souverains), alors qu'une entreprise publique est normalement détenue par un seul pays hôte, et donc, dans le cas de NHFO-RDB, il y aura plusieurs pays hôtes.

Comme on peut le constater, il y a eu plusieurs actions dans le secteur du tourisme, secteur le plus affecté par la pandémie. L'appui de l'agence a été déterminant pour débloquer le financement du secteur privé dans ce domaine pour le Cameroun, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Le Burkina Faso et la République démocratique du Congo ont eu des investissements garantis par la MIGA pour un montant total de 17,7 millions de dollars américains dans ce secteur. La plus grosse garantie de la MIGA dans nos pays au cours de l'exercice sous-revue a été dans le secteur des mines en Guinée pour un montant de 117 millions de dollars américains.

RENFORCEMENT DE LA VOIX ET DE LA REPRÉSENTATION DU GROUPE AFRIQUE II

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'AUGMENTATION DU CAPITAL DE 2018

Dans le souci d'améliorer la voix et la représentation de notre groupe au sein du GBM, le Bureau continue de sensibiliser nos pays sur l'importance de souscrire et d'honorer les parts qui leur ont été attribuées dans l'augmentation du capital de la BIRD et de l'IFC décidée en 2018. Pour chacune des institutions l'augmentation de capital comporte deux parties : une augmentation générale (GCI) qui concerne l'ensemble des pays membres et une augmentation sélective (SCI) réservée à quelques pays membres notamment pour leur permettre au minimum de maintenir leur niveau de représentation dans le capital.

Point sur le processus de capitalisation de la BIRD

A la date du 6 août 2021, quatre-vingt-dix-sept (97) pays membres ont soumis des documents de souscription pour 418 068 actions additionnelles du capital de la BIRD (ce qui correspond à 83,9 % du total des actions attribuées). Sur les 97 pays membres, 75 ont payé (en totalité ou en partie) 191 701 actions (soit 38,5 % du total des actions attribuées).

Pour la GCI, les quatre-vingt-dix-sept (97) pays membres ont soumis des documents pour souscrire à 189 458 actions du capital de la BIRD (ce qui correspond à 82,19 % du total des actions attribuées). Sur les 97 pays membres, 75 ont payé (en totalité ou en partie) 82 822 actions (soit 35,96 % du total des actions attribuées). Quant à la SCI, les quatre-vingt-dix-sept (97) pays membres ont soumis des documents pour souscrire à 228 610 actions du capital de la BIRD (ce qui correspond à 85,32 % du total des actions attribuées). Sur les 97 pays membres, 72 pays ont payé (en totalité ou en partie) 108 819 actions (soit 40,61 % du total des actions attribuées).

Ces souscriptions ont permis une augmentation brute de 23 milliards de dollars américains du capital de la BIRD, avec un montant de capital appelé et libéré (payé) de 2,8 milliards de dollars américains.

En ce qui concerne les pays du Groupe Afrique II, les informations disponibles indiquent qu'à la date du 6 août 2021, seulement huit pays (8) du Groupe ont pu soumettre leurs documents de souscription au Secrétariat Général de la Banque. Sur les huit pays, cinq ont payé (en partie) 1 343 actions (soit moins de 20 % du total des actions attribuées qui s'élève à 7 137 actions). Ce sont par conséquent quinze (15) pays membres de notre groupe qui n'ont pas encore initié le processus de souscription des parts qui leur ont été attribuées.

Point sur le processus de capitalisation de l'IFC

À la date du 6 août 2021, soixante-deux (62) pays membres ont soumis des documents pour souscrire à 3 240 323 actions additionnelles du capital de l'IFC (ce qui correspond à 58,9 % du total des actions attribuées). Sur les 62 pays membres, 40 ont payé (en totalité ou en partie) 1 196 465 actions (soit 21,8 % du total des actions attribuées). Pour le GCI, soixante-trois (63) pays membres ont soumis des documents pour souscrire à 2 847 465 actions du capital de l'IFC (ce qui correspond à 42,17 % du total des actions attribuées). Sur les 63 pays membres, 42 ont payé (en totalité ou en partie) 950 338 actions (soit 20,75 % du total des actions attribuées). Quant au SCI, 37 pays membres ont soumis des documents pour souscrire à 404 965 actions du capital de l'IFC (ce qui correspond à 44,02 % du total des actions attribuées). Sur les 37 membres, 24 pays ont payé (en totalité ou en partie) 257 425 actions (soit 27,98 % du total des actions attribuées).

Du fait de ces souscriptions, le montant total de capital souscrit auprès de l'IFC (GCI et SCI) a augmenté de 1,2 milliards de dollars américains.

En ce qui concerne les pays du Groupe Afrique II, les informations disponibles indiquent qu'à la date du 6 août 2021, seulement huit pays (8) du Groupe ont pu remplir les exigences de documentation pour la souscription des parts qui leur ont été attribuées. Sur les huit pays, quatre ont payé (en partie) 7 317 actions. Ce sont par conséquent quinze (15) pays membres du Groupe qui n'ont pas encore initié le processus de souscription des parts qui leur ont été attribuées.

Le Bureau encourage fortement les pays du groupe à souscrire à leurs parts respectives de l'augmentation du capital de la BIRD et de l'IFC et à effectuer les paiements selon les échéanciers convenus avec la Banque, et ce, dans le respect des délais prescrits pour la souscription. Ceci est important pour la préservation et le rehaussement de la voix et de la représentation de notre groupe au sein des instances de décisions du GBM.

RENFORCEMENT DES ÉCHANGES SUR UNE BASE RÉGIONALE ENTRE NOS AUTORITÉS NATIONALES ET LA DIRECTION DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Le Bureau s'est engagé conformément à sa stratégie à faciliter un dialogue actif entre nos autorités et la haute direction du Groupe de la Banque mondiale sur des questions régionales. Depuis que la Banque a accepté d'intégrer l'aspect régional dans ses appuis aux pays africains, plusieurs dossiers d'intérêt nécessitent une concertation permanente pour une meilleure prise en compte des priorités de nos pays. Il s'agit notamment de la mise en œuvre de la stratégie d'intégration régionale de la Banque mondiale pour l'Afrique; des opérations d'appui budgétaires régionaux aux politiques de développement qui visent à promouvoir des réformes et des politiques d'envergure nationale et régionale; du développement du secteur privé régional; des questions communes d'insécurité, de fragilité, de changement climatique, de famine et d'absence de solutions de financement abordable du logement; du guichet régional de l'IDA, des initiatives régionales dans le Sahel, les régions des Grands Lacs et du lac Tchad. Il en est de même des questions institutionnelles qui interpellent les organisations d'intégration régionale dont les pays du groupe Afrique II sont membres.

Les restrictions imposées aux déplacements et contacts internationaux par le contexte de la COVID-19 ont quelque peu pesé sur le déploiement de cet aspect de la stratégie du Bureau au cours de l'exercice écoulé. Cependant, le Bureau a pu intervenir dans la facilitation de certaines rencontres virtuelles entre la Banque et les organisations et institutions sous-régionales dont nos pays sont membres. Il s'agit notamment des discussions entre la Banque et le FMI, d'une part, et les États et institutions de la Communauté économique et Monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), d'autre part, sur la mise en œuvre de la stratégie régionale de sortie de crise.

PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION

Au cours de la période sous revue, et sous l'impulsion de l'Administrateur en sa qualité de Président du Comité des Ressources humaines, le Bureau a poursuivi le plaidoyer pour faire avancer l'agenda de la diversité et de l'inclusion tel que défini par le GBM. Cet agenda comprend entre autres priorités, d'atteindre un objectif de 12,5 % pour les cadres originaires de l'Afrique subsaharienne et des Caraïbes représentés au sein de l'institution. Toutefois cette cible ayant été atteinte en 2017 pour la Banque mondiale et en 2019 pour l'IFC, le GBM a commencé au cours de l'exercice 2020, à rendre compte des progrès de la diversité à l'aide d'un nouvel ensemble d'indicateurs. Celui-ci comprend la mesure de la diversité et de l'inclusion en matière de genre et une autre mesure en termes de représentation sous-régionale du personnel.

La mesure de la diversité et de l'inclusion en matière de genre se fait à travers un indice composite pondéré dont le score de 1,0 indique un équilibre entre les sexes à tous les niveaux. Au troisième trimestre de l'exercice 2021, l'indice du genre au sein de la Banque était de 0,889 et de 0,834 au sein de l'IFC.

La mesure de la diversité et de l'inclusion en matière de représentation sous-régionale du personnel est basée sur un niveau de référence qui permet de déterminer quelles sont les régions sous-représentées au niveau du GBM. Au troisième trimestre de l'exercice 2021, hormis, l'Afrique du Nord, toutes les autres régions d'Afrique se situaient favorablement au-dessus du niveau de référence.

Le Bureau a également exhorté le GBM à se concentrer sur son modèle décentralisé, notamment en recrutant de nouveaux talents d'origine africaine et en les déployant sur le terrain, y compris en Afrique subsaharienne. À cet effet, la présence sur le terrain de l'IFC a continué d'augmenter avec 57 % du personnel basé sur le terrain, une augmentation de 2 % par rapport à l'exercice 2020 grâce au recrutement local. L'empreinte mondiale de l'IFC a ainsi pu s'étendre avec des membres de son personnel désormais basés dans 8 pays (dont 5 de notre Groupe) et dans lesquels l'IFC n'avait enregistré aucune présence au cours de l'exercice 2020. Ces pays du Groupe sont : le Bénin, le Mali, le Niger, le Tchad, et le Togo. L'Administrateur s'est en outre assuré que les nouvelles recrues africaines soient bien encadrées et bénéficient des programmes d'induction de l'institution en dépit des défis posés par la pandémie de COVID-19.

Au niveau de la haute direction, le Groupe Afrique II a pu bénéficier de la nomination de M. Makhtar DIOP d'origine sénégalaise au poste de Directeur Général et Vice-Président Exécutif de l'IFC. Le Bureau continuera à veiller à ce que les jeunes diplômés africains puissent accéder par le mérite à des postes de haute responsabilité au sein de l'institution, notamment en postulant au programme annuel de recrutement du GBM dédié aux jeunes professionnels (Young Professional Program), qui constitue le vivier des futurs dirigeants. Leur progression dans la hiérarchie devrait permettre à l'Afrique d'avoir une meilleure représentation aux échelons supérieurs de la Banque mondiale dans l'avenir.

Le Bureau a par ailleurs été très vocal sur le fait que le recrutement est biaisé et favorise ceux qui ont fréquenté des écoles aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et dans d'autres pays occidentaux. L'Administrateur s'est efforcé de faire passer le message qu'il existe d'excellentes universités en Afrique qui pourraient être recherchées et que le GBM devrait s'efforcer de diversifier ses sources de recrutement pour permettre à son personnel de pouvoir encore mieux appréhender les défis globaux et y apporter des solutions idoines.

Le Bureau convient qu'il est important d'atteindre la cible de 12,5 % sur l'objectif de représentation des cadres originaires de l'Afrique subsaharienne et des Caraïbes, mais qu'il est tout aussi important d'analyser comment maintenir cette cible et de faire progresser le personnel africain au sein de l'institution, grâce en outre à un programme de mentorat approprié. Au-delà du programme de mentorat, d'autres programmes de formation s'avèrent également nécessaires pour mettre l'accent sur le développement des capacités et des compétences des jeunes Africains. Au cours de la période sous revue, le Bureau a été très soucieux de résoudre le problème de la rétention du personnel africain qui est en grande partie recruté par le biais des programmes disponibles au sein du GBM mais qui finit par partir en raison d'un manque de progression de carrière. Le Bureau a ainsi été à l'avant-garde de la question de la promotion et de celle de l'accès équitable aux bénéfices qui sont apparues comme des

aspects critiques dans la rétention du personnel africain. Pour soutenir cet effort, le Bureau s'est joint aux autres Chaises africaines pour plaider en faveur d'un programme de formation qui bénéficierait aux pays africains qui manquent de capacités. Un tel stage permettrait d'élargir le programme de formation de 6 mois déjà en cours à une période de 1 an, et également à un plus grand nombre de participants de séjourner dans une unité opérationnelle. À terme, ces participants deviendraient mieux équipés et plus qualifiés pour faire carrière au sein de l'institution, tout en étant bien préparés à travailler dans leurs pays respectifs sur des problèmes d'envergure internationale.

Le Bureau a par ailleurs encouragé le GBM à poursuivre son combat contre toute forme de discrimination raciale. Les résultats du sondage mené en interne en septembre 2020 indiquent clairement que le racisme et la discrimination raciale présentent de réels défis pour le GBM : près d'un employé sur cinq aurait subi un racisme subtil au cours des deux dernières années, avec plus d'employés en ayant été témoins et un peu moins ayant fait l'objet d'un racisme manifeste. Afin de relever ces défis, la taskforce ou force d'intervention contre la discrimination raciale pilotée par la haute direction du GBM, et mise en place le 12 juin 2020 par le Président MALPASS, s'est engagée à travailler en étroite collaboration avec le personnel pour identifier des domaines d'action. Le groupe de travail, dirigé par M^{me} Sandie OKORO, Vice-présidente principale et Responsable des services juridiques du GBM, a notamment recommandé des actions concrètes au niveau de la résolution des conflits et des services de justice interne, tout en proposant des outils d'intervention et de formation pour mettre fin au racisme et à la discrimination raciale au sein de l'institution et des opérations. Le Bureau souscrit pleinement à l'idée défendue par la taskforce que « nous devons tous être solidaires – de concert avec la communauté internationale – pour garantir que l'égalité raciale fasse partie intégrante de notre lieu de travail et de nos communautés, où chacun de nous peut se sentir respecté, en sécurité et valorisé ».

ÉVOLUTION DE LA DIVERSITÉ ET DE L'INCLUSION AU SEIN DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE*

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
NATIONALITÉ PARTIE 2 MANAGERS 50 %	GBM	40,2 %	39,9 %	40,6 %	40,3 %	41,0 %	40,8 %	42,9 %	42,3 %	42,7 %	42,3 %
	BIRD/IDA	42,7 %	42,2 %	42,0 %	41,0 %	40,6 %	41,3 %	43,4 %	43,1 %	42,9 %	42,3 %
	IFC	33,9 %	34,8 %	38,0 %	39,0 %	42,3 %	39,4 %	40,6 %	38,9 %	40,5 %	41,0 %
	MIGA	14,3 %	12,5 %	12,5 %	36,4 %	33,3 %	45,5 %	60,0 %	70,0 %	69,2 %	61,5 %
GENRE FEMMES MANAGERS 50 %	GBM	32,9 %	33,9 %	35,4 %	36,5 %	35,5 %	36,7 %	36,6 %	38,1 %	41,0 %	42,9 %
	BIRD/IDA	34,3 %	36,1 %	36,9 %	38,0 %	37,5 %	37,7 %	37,2 %	38,9 %	41,4 %	44,1 %
	IFC	28,5 %	27,1 %	31,2 %	32,3 %	30,2 %	34,0 %	34,8 %	35,5 %	39,5 %	39,2 %
	MIGA	42,9 %	50,0 %	50,0 %	45,5 %	41,7 %	36,4 %	40,0 %	50,0 %	46,2 %	46,2 %
GENRE FEMMES GF+ TECH.	GBM	40,4 %	40,8 %	41,4 %	42,4 %	43,0 %	43,5 %	44,3 %	44,7 %	45,1 %	45,9 %
	50%	40,1 %	40,5 %	41,1 %	41,9 %	42,6 %	43,2 %	44,0 %	44,2 %	44,5 %	45,3 %
	IFC	41,1 %	41,9 %	42,1 %	43,6 %	44,2 %	44,4 %	45,7 %	46,2 %	46,7 %	47,8 %
	MIGA	38,4 %	39,5 %	40,8 %	37,5 %	40,3 %	41,6 %	43,9 %	45,5 %	44,4 %	46,0 %
RACE ASS/CR GF+ 12.5 %	GBM	11,2 %	11,4 %	11,5 %	11,6 %	11,4 %	11,2 %	11,7 %	12,4 %	12,7 %	13,5 %
	BIRD/IDA	11,6 %	11,7 %	11,8 %	11,9 %	11,7 %	11,6 %	12,2 %	12,9 %	13,3 %	13,6 %
	IFC	10,4 %	10,7 %	10,7 %	11,0 %	10,7 %	10,2 %	10,5 %	10,9 %	11,2 %	13,5 %
	MIGA	5,0 %	7,1 %	7,1 %	6,6 %	7,9 %	8,0 %	9,8 %	11,2 %	11,7 %	11,5 %
INDEXE DE DIVERSITÉ	GBM	0,81	0,82	0,84	0,85	0,84	0,84	0,87	0,90	0,92	0,92
	BIRD/IDA	0,84	0,85	0,86	0,86	0,86	0,86	0,89	0,90	0,92	0,93
	IFC	0,75	0,76	0,79	0,81	0,81	0,80	0,82	0,83	0,87	0,91
	MIGA	0,54	0,64	0,64	0,69	0,71	0,75	0,85	0,94	0,94	0,94

*Le suivi de la diversité et de l'inclusion se fait par rapport aux ressortissants des pays bénéficiaires des concours de la Banque (dénommés membres de la Partie 2, les pays pourvoyeurs de fonds étant la partie 1), par rapport au genre, et par rapport à la race notamment les ressortissants de l'Afrique subsaharienne et des caraïbes (ASS/C).

CONCERTATION ENTRE LE BUREAU ET NOS GOUVERNEURS SUR DES QUESTIONS STRATÉGIQUES

Sur certaines questions d'intérêt majeur, la stratégie du Bureau prévoit que l'Administrateur établira un cadre de communication avec les Gouverneurs de notre groupe et l'ensemble des autorités pour discuter les options pour nos pays et pour le groupe. Au cours de l'exercice 2021 la question de l'augmentation des ressources nécessaires pour faire face à la pandémie de la COVID-19 et préparer la reconstruction post-pandémique en mieux, en plus vert, et de façon plus inclusive et résiliente, a conduit à la décision de procéder à une reconstitution par anticipation des ressources au titre de l'IDA20.

Compte tenu de l'enjeu, il était nécessaire de mobiliser les pays de notre groupe pour appuyer le plaidoyer des Administrateurs africains auprès des donateurs pour une reconstitution robuste des ressources au titre de l'IDA20. À cet égard, l'Administrateur n'a pas hésité à saisir certains Chefs d'États de nos pays pour solliciter leurs appuis individuels et collectifs pour ce plaidoyer. Cet appel a finalement abouti à l'organisation du Sommet historique d'Abidjan sur l'IDA20 au cours duquel une douzaine de Chefs d'État et de Gouvernement africains ont plaidé pour une reconstitution forte des ressources.

Ce plaidoyer se poursuivra au plus haut niveau dans des fora et des rencontres bilatérales et multilatérales avec les représentants des donateurs jusqu'en décembre 2021, l'échéance fixée pour la conclusion des négociations et l'annonce des contributions.

RENFORCEMENT DE LA COORDINATION AVEC LES AUTRES ADMINISTRATEURS AFRICAINS SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT COMMUN

Conformément à sa stratégie, le Bureau s'est engagé à travailler étroitement avec les autres Bureaux représentant l'Afrique subsaharienne au Conseil d'Administration du Groupe de la Banque mondiale (GBM), afin de parler d'une seule et même voix et ainsi permettre à nos pays de tirer profit de leurs droits de vote cumulés et de leur influence dans la prise de décisions. Convaincu qu'une collaboration soutenue est le meilleur moyen de produire des résultats concrets pour l'Afrique, l'Administrateur avait initié une concertation régulière avec ses deux autres pairs africains actuels au moment où ils étaient tous des suppléants. Cette concertation s'est poursuivie et s'est renforcée depuis le 1er novembre 2020 quand ils sont devenus les trois Administrateurs représentant l'Afrique subsaharienne au Conseil d'Administration du GBM.

Plusieurs réunions de concertations ont eu lieu entre eux au cours de l'exercice écoulée pour coordonner leurs positions notamment sur les sujets tels que l'appui de la Banque aux pays africains pour la lutte contre la COVID-19, le déploiement des vaccins anti-COVID en Afrique, les besoins de ressources supplémentaires pour l'Afrique qui ont notamment conduit aux négociations précoces pour la reconstitution des ressources au titre de l'IDA20, ainsi que les questions de l'énergie et le plan d'action de la Banque sur le changement climatique. Ils ont organisé plusieurs réunions conjointes aux plus hauts

niveaux avec les responsables du GBM sur ces sujets au-delà des discussions aux réunions du Conseil d'Administration.

Cette collaboration a culminé cet exercice avec l'organisation de la 58ème édition de la réunion du Caucus des Gouverneurs africains de la Banque mondiale et du FMI, tenue du 3 au 5 août 2021, à Bujumbura, en République du Burundi. Le Bureau a apporté une contribution décisive dans l'élaboration des résolutions et l'architecture organisationnelle du Caucus. Pour la première fois dans l'histoire du Caucus africain, l'Administrateur Alphonse KOUAGOU a pris la parole, comme intervenant, pour s'adresser aux Gouverneurs, au nom de ses pairs africains du GBM et du FMI. Il a délivré leur message commun sur la sécurité énergétique comme condition préalable à la numérisation. Message derrière lequel le Bureau a su rallier, tout au long de l'année, l'ensemble des chaises africaines.

Ce message est celui d'un plaidoyer pour une décarbonisation ou une transition énergétique « juste » et « équitable », basée sur un mix énergétique qui tienne compte de l'atténuation du changement climatique comme un impératif complémentaire plutôt que contradictoire ou exclusif ; un mix énergétique qui favorise une interaction féconde entre les différentes sources d'énergie, y compris le gaz, d'une part ; et l'élaboration ou l'application des politiques nationales et internationales y afférentes, d'autre part. C'est tout un changement de paradigme qui repense la manière dont les objectifs de l'Accord de Paris de 2015 sur le réchauffement climatique contribuent à remodeler les politiques sociales et environnementales des États africains.

Sous la coordination du Bureau, les trois Administrateurs avaient auparavant porté ensemble le même message auprès de leurs pairs du Royaume-Uni, de la France, des pays nordiques et baltes, et des États-Unis, qu'ils ont engagés individuellement, pour requérir un traitement différencié et juste en faveur d'une Afrique encore aux prises avec un très faible taux d'accès à l'électricité, mais qui affiche le taux d'émission de gaz à effet de serre (GES) le plus bas au monde. La très faible responsabilité historique de l'Afrique dans le réchauffement climatique contraste avec la place qui lui est assignée au cœur des enjeux climatiques mondiaux.

Dans ce dialogue et dans ses déclarations au Conseil d'Administration du GBM, le Bureau soutient que les énergies renouvelables à elles seules ne résoudront pas les besoins en électricité de l'Afrique.



Discussions de quartier au Sénégal

Opérations du Groupe de la Banque mondiale dans nos pays

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT (BIRD)/ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT (IDA)

Au cours de l'année fiscale 2021, les engagements cumulés de la BIRD et de l'IDA dans les pays du Groupe Afrique II se sont élevés à 7,5 milliards de dollars américains contre 6,5 milliards en 2020.

La République Démocratique du Congo (RDC) a continué d'enregistrer le niveau d'engagements le plus élevé avec 1250 millions de dollars américains à fin juin 2021, en baisse toutefois par rapport au niveau de 1542 millions de dollars noté en 2020. Madagascar vient en 2ème position avec 963 millions suivi de la Côte d'Ivoire avec 850 millions, du Niger avec 793 millions, et du Sénégal avec 624 millions de dollars.

Compte tenu des besoins exacerbés par la pandémie, le Bureau renforcera son plaidoyer pour que nos pays puissent bénéficier du maximum de ressources dans le cadre de l'IDA20 en cours de négociation.

Les efforts du Bureau seront particulièrement orientés en direction de la BIRD et de l'IFC pour que celles-ci proposent des instruments de financement adaptés à la situation et aux besoins des pays à revenu intermédiaire et ceux émergeant à la fois aux guichets de la BIRD et de l'IDA.

Des efforts similaires seront orientés vers l'IDA pour que la Banque accroisse ses financements au pays de notre groupe dans la catégorie des petits pays et des États fragiles, en ligne avec la nouvelle stratégie du GBM en matière de FCV et les priorités de l'IDA19 en cours de reconduction pour l'IDA20.

**ENGAGEMENTS BIRD ET IDA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II
ENVELOPPE NATIONALE (MIL. \$)**

Pays	2018	2019	2020	2021
Bénin	285	505	437	415
Burkina Faso	568	638	414	775
Cameroun	665	450	345	499
Cabo Verde	35	70	10	65
Rép. centrafricaine	80	333	38	191
Comores	0	32	133	61
Congo; Rép. du	150	22	66	77
Congo, Rép. dém. du	200	812	1 542	1 250
Côte d'Ivoire	1 127	1 050	588	850
Djibouti	30	59	40	45
Gabon	200	200	9	0
Guinée	87	291	241	273
Guinée-Bissau	40	31	15	20
Guinée équatoriale	0	0	0	0
Île Maurice				
Madagascar	385	522	310	963
Mali	196	533	316	140
Mauritanie	74	23	253	95
Niger	233	604	606	793
Sao Tomé-et-Principe	21	39	20	43
Sénégal	383	370	715	624
Tchad	65	240	237	90
Togo	117	70	198	196
Total	4 940	6 894	6 533	7 465

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (IFC)

Les engagements de l'IFC dans les pays de notre groupe sur l'année fiscale écoulée ont connu une chute en se situant à 578 millions de dollars (ou 9 % des engagements totaux en Afrique) sur 7 pays : le Burkina Faso, la RDC, la Côte d'Ivoire, le Gabon, Madagascar, la Mauritanie, et le Sénégal. Le total des engagements s'élevait à 1 434,7 millions de dollars au cours de l'année fiscale 2020. La chute est liée au ralentissement des affaires en partie dû à l'environnement de la pandémie. Le portefeuille de l'IFC dans les pays du groupe Afrique II au 30 juin 2021 s'élevait à 1,9 milliard de dollars ou 15 % du portefeuille en Afrique.

Une plus grande présence de l'IFC est notée dans les pays de notre groupe depuis quelques années. Ce qui lui permet de mieux appréhender les besoins de nos pays et des opérateurs économiques privés. La nouvelle stratégie de l'IFC place un focus particulier sur la mise en œuvre des outils visant à augmenter ses engagements dans les pays IDA et les pays fragiles. L'augmentation de son capital devrait permettre à l'IFC de prendre plus de risques dans les pays IDA et les pays fragiles. À moyen terme, cela devrait se traduire par au moins 40 % des investissements de l'IFC consacré à ces pays, notamment en Afrique.

ENGAGEMENTS DE L'IFC DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II (MIL. \$), FY18–FY21

Pays	2018	2019	2020	2021
Bénin	2,9	-	-	-
Burkina Faso	135,2	76,0	51,1	48,4
Cameroun	7,3	1 118,4	-	-
Cabo Verde	6,2	-	-	-
Rép. centrafricaine	-	-	-	-
Comores	-	14,9	-	-
Congo; Rép. du	-	-	-	-
Congo, Rép. dém. du	5,0	0,7	-	50,0
Côte d'Ivoire	130,8	21,9	745,5	5,9
Djibouti	-	-	-	-
Gabon	-	-	-	124,5
Guinée	1,2	775,0	-	-
Guinée-Bissau	1,9	-	-	-
Guinée équatoriale	-	-	-	-
Île Maurice	7,5	2,0	15,8	16,8
Madagascar	25,3	1,5	6,5	-
Mali	40,0	-	500,0	215,0
Mauritanie	-	-	37,5	-
Niger	11,8	1,0	2,8	-
Sao Tomé-et-Principe	-	-	-	-
Sénégal	18,9	18,5	75,6	117,8
Tchad	-	-	-	-
Togo	10,8	-	-	-
Total	404,6	2 029,9	1 434,7	578,3

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS (MIGA)

Les engagements cumulés de MIGA dans les pays de notre groupe à la fin de l'année fiscale 2021 sont restés quasiment stables en se situant à 2,26 milliards de dollars contre 2,23 milliards de dollars l'année précédente. Ces engagements sont néanmoins orientés à la hausse depuis quelques années et demeurent concentrés sur un certain nombre de pays. Pour les exercices à venir, le Bureau continuera à encourager l'institution à mieux se faire connaître des opérateurs économiques dans l'ensemble de nos pays, à créer des marchés, à faire de l'Afrique subsaharienne la région privilégiée au niveau de son portefeuille.

La plupart des opérations dans le cadre du programme de réponse à la COVID-19 menées par la MIGA ont consisté à soutenir des projets dans les pays à revenu intermédiaire. Cependant, la stratégie IDA/FCS de MIGA reste axée sur les actions suivantes :

- Élargir la capacité à prendre un plus grand risque financier en utilisant le financement mixte de la facilité de garantie de la MIGA (MGF) dans le cadre du guichet du secteur privé de l'IDA et de la facilité pour les économies fragiles et affectées par les conflits.
- Gérer les risques non financiers si répandus dans les pays IDA et FCS en utilisant des facilités similaires à celles que MIGA a utilisé dans le passé avec un certain succès.
- Augmenter le programme pour des petits investissements et simplifier les procédures interne pour les projets plus petits mais à grand impact, avec une autorité plus large déléguée par le Conseil pour certains projets.
- Bon nombre des innovations d'application de produits sur lesquelles travaille la MIGA profiteront de manière disproportionnée aux pays IDA/FCS. Un exemple notable en est le partenariat prévu avec l'IFC pour déployer un programme de financement du commerce dans le cadre de la réponse COVID-19 de l'Agence, qui sera principalement axé sur la facilitation du commerce dans les pas IDA FCS.

ENGAGEMENTS DE MIGA DANS LES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II – EXPOSITION
BRUTE (MIL. \$) 2018–2021

Pays	2018	2019	2020	2021
Bénin	6	6		
Burkina Faso				5,3
Cameroun	274	460	455	475,8
Cabo Verde				
Rép. centrafricaine				
Comores				
Congo; Rép. du				
Congo, Rép. dém. du	68	68	68	80,8
Côte d'Ivoire	644	566	296	302,3
Djibouti		24	116	115,9
Gabon	6	5	5	5,6
Guinée		127	115	221,5
Guinée-Bissau				
Guinée équatoriale				
Île Maurice			496	514,5
Madagascar	75	74	71	74,6
Mali				
Mauritanie	303	300	300	300
Niger				
Sao Tomé-et-Principe				
Sénégal	255	309	312	164,9
Tchad				
Togo				
Total	1 630	1 939	2 234	2 261,2

Bureau de l'Administrateur du Groupe Afrique II à la Banque mondiale



Alphonse Ibi KOUAGOU
ADMINISTRATEUR



Abdoul Salam BELLO
ADMINISTRATEUR SUPPLÉANT



Mamou EHUI
CONSEILLÈRE PRINCIPALE



Fatou DIALLO
CONSEILLÈRE PRINCIPALE



**Abdoul Karim
OURO SAMAH**
CONSEILLER PRINCIPAL



Léopold MBA
CONSEILLER PRINCIPAL



Vishnu BASSANT
CONSEILLER PRINCIPAL



Armand ATOMATE
CONSEILLER PRINCIPAL



Oriana GONÇALVES
CONSEILLÈRE



Majdouline ADAM SOULE
CONSEILLÈRE



Pascal DOOH-BILL
CONSULTANT



Fatimata DRAVE DIAKITE
Assistante Principale



Emile EKAMBY
ASSISTANT

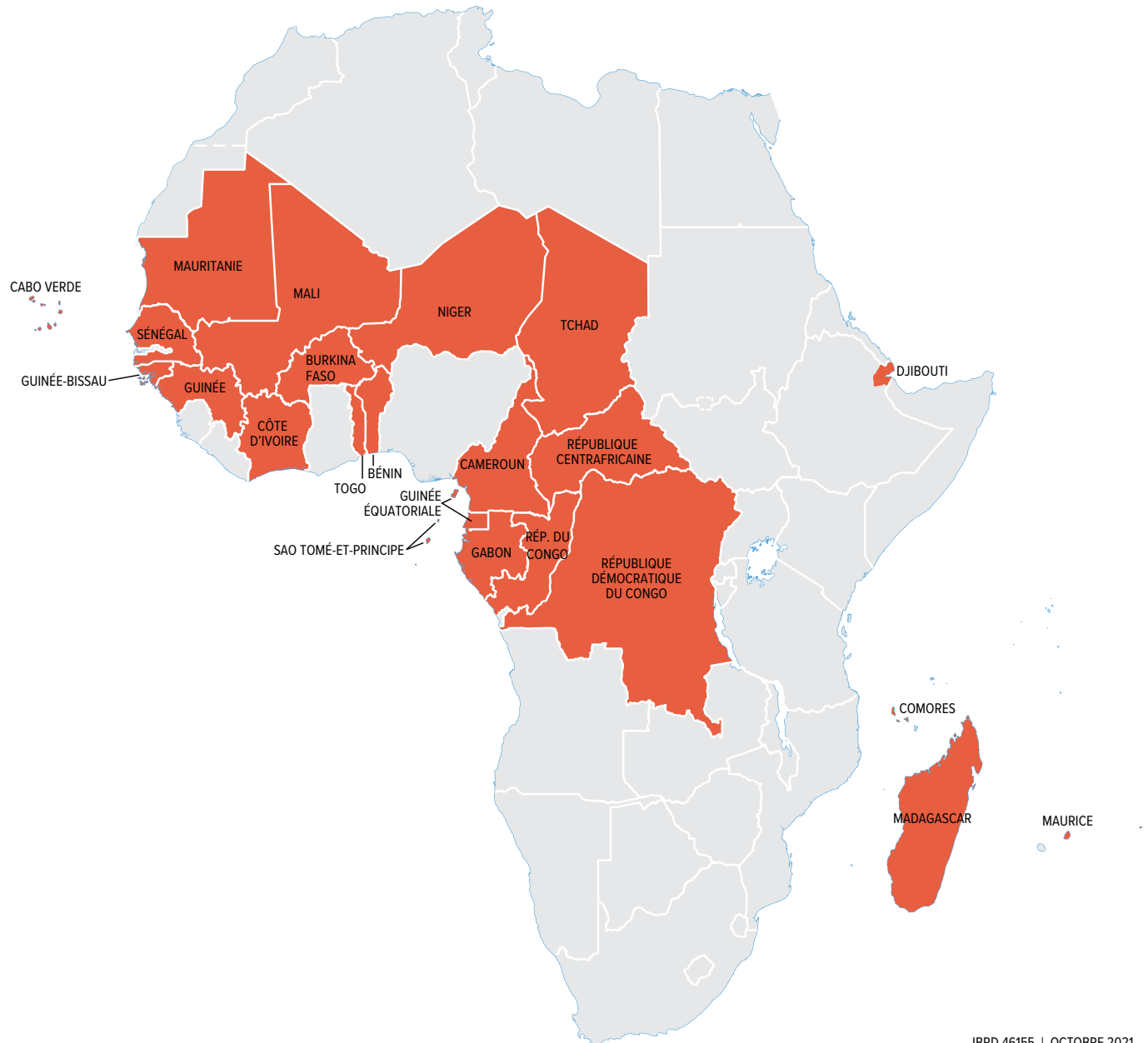


Sophie KAMBOU
ASSISTANTE

CATÉGORIE DES PAYS DU GROUPE AFRIQUE II À LA BANQUE MONDIALE

GROUPE LINGUISTIQUE	PAYS
FRANCOPHONE	Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Île Maurice, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Sénégal, Tchad et Togo
LUSOPHONE	Cabo Verde, Guinée-Bissau et Sao Tomé-&-Principe
HISPANOPHONE	Guinée équatoriale
CATÉGORIES DE LA BANQUE MONDIALE	PAYS
PAYS EXCLUSIVEMENT BIRD	Gabon, Guinée équatoriale, Île Maurice
PAYS À FINANCEMENT MIXTE	Cabo Verde, Côte d'Ivoire, Cameroun et République du Congo
PAYS EXCLUSIVEMENT IDA	Bénin, Burkina Faso, Comores, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-&-Principe, Sénégal, Tchad et Togo
PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE, TRANCHE SUPÉRIEURE	Guinée équatoriale, Gabon et l'Île Maurice
PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE, TRANCHE INFÉRIEURE	Bénin, Cabo Verde, Cameroun, Côte d'Ivoire, Djibouti, Mauritanie, République du Congo et Sao Tomé-&-Principe
PAYS À FAIBLE REVENU	Burkina Faso, Comores, Djibouti, Guinée, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, Niger, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad et Togo
ÉTATS FRAGILES	Comores, Côte d'Ivoire, Djibouti, Guinée-Bissau, Madagascar, Mali, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad
PETITS ÉTATS	Cabo Verde, Comores, Djibouti, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée équatoriale, Île Maurice et Sao Tomé-&-Principe

CARTE DES PAYS MEMBRES DU GROUPE AFRIQUE II À LA BANQUE MONDIALE



IBRD 46155 | OCTOBRE 2021

Bénin



Burkina Faso



Cabo Verde



Cameroun



Comores



Congo, Rép. du



Congo, Rép. dém. du



Côte d'Ivoire



Djibouti



Gabon



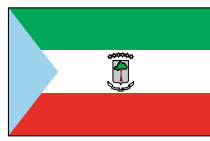
Guinée



Guinée-Bissau



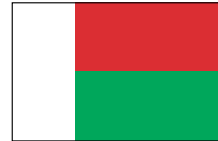
Guinée équatoriale



Île Maurice



Madagascar



Mali



Mauritanie



Niger



République centrafricaine



Sao Tomé-et-Principe



Sénégal



Tchad



Togo





Contact : Abdoul Karim OURO SAMAH, aalassan@worldbank.org
Tél. : +1 (202) 458 1158 | Fax : +1 (202) 522 1585

Rédaction : Bureau de l'Administrateur, Groupe Afrique II, EDS13
Conception : Manuella Lea Palmioli, Groupe de la Banque mondiale

Octobre 2021 | #78567



PAYS DU GROUPE AFRIQUE II. EDS13

Bénin
Burkina Faso
Cabo Verde
Cameroun
Comores
Congo, République du
Congo, République démocratique du
Côte d'Ivoire
Djibouti
Gabon
Guinée
Guinée équatoriale
Guinée-Bissau
Madagascar
Mali
Mauritanie
Île Maurice
Niger
République centrafricaine
Sao Tomé-&-Principe
Sénégal
Tchad
Togo